



Centre de Recherche pour l'Etude et l'Observation des Conditions de vie

142 rue du Chevaleret, 75013 Paris

Les enfants du baby-boom face à leur futur

Guy POQUET

Avec la collaboration de

Laurent FACON-SORET

Département Evaluation des politiques publiques

Etude réalisée pour International Longevity Center (France)



Juillet 1998

Sommaire

Avant-propos (Robert Rochefort).....	p. 3
Introduction	p. 6
I. Rappel du contexte de l'étude.....	p. 6
II. Portraits de générations	p. 9
Chapitre 1 : Le portrait socio-économique des trois classes d'âge	p. 12
I. La génération baby-boom	p. 13
II. Les 60-64 ans	p. 16
III. Les caractéristiques de la consommation des générations baby-boom	p. 18
Chapitre 2 : Vers la fin de la vie professionnelle	p. 26
I. La situation actuelle	p. 26
II. Les aspirations professionnelles	p. 29
III. Le regard sur le chômage.....	p. 31
Chapitre 3 : La perception de la retraite	p. 36
I. L'âge de la retraite.....	p. 36
II. La retraite, source de mobilisation ?	p. 38
III. La retraite, source de projets ?	p. 41
Chapitre 4 : Les comportements d'épargne	p. 51
I. La constitution de l'épargne	p. 51
II. Le niveau de revenu et les comportements d'épargne	p. 53
III. L'utilisation de l'épargne	p. 55
IV. Les non épargnants	p. 56
Chapitre 5 : Les attitudes vis-à-vis de la santé	p. 59
I. Vieillesse et cap de la cinquantaine	p. 59
II. Santé et maladies	p. 69
III. La notion de dépendance	p. 72
Chapitre 6 : La solidarité intergénérationnelle	p. 76
I. La solidarité ascendante.....	p. 76
II. La solidarité descendante.....	p. 79
III. Le niveau de revenu et la solidarité	p. 81
IV. Les autres solidarités.....	p. 83
Chapitre 7 : Les valeurs et leur transmission	p. 85
I. Les enfants du baby-boom et les valeurs de leurs parents	p. 85
II. Situation par rapport aux valeurs des parents	p. 87
III. La transmission des valeurs	p. 89
IV. L'impact de Mai 1968	p. 93
Conclusion	p. 97
I. Y a-t-il une spécificité de la génération baby-boom ?	p. 97

II.	La projection dans l'avenir de la génération baby-boom	p. 99
III.	Le retour aux sources de la génération baby-boom	p. 102
Annexe 1 :	Questionnaire d'enquête	p. 106
Annexe 2 :	Quelques références bibliographiques	p. 117

Avant-propos

Prévoir est difficile. Surtout lorsqu'il s'agit de son propre avenir. Qui plus est, lorsqu'il faut s'imaginer vieillissant. Le plus facile est alors de décalquer le présent. La génération du baby-boom a pratiquement autant d'années devant elle que derrière. On l'a crue imaginative, à cause de ses 20 ans passés sur les barricades à brocarder les oripeaux d'une société dépassée. Pourtant, elle ne semble pas nous livrer ici de véritables scoops sur ses projets dans ce que les Américains dénomment "The Second 50 years". Serait-elle - à son tour - devenue traditionaliste ?

Le travail ? ... le cesser le plus tôt possible pour jouir d'une retraite "bien méritée", et si possible avant 60 ans...

Les projets pour la retraite ?... d'abord voyager, ensuite voyager, enfin voyager...

Les valeurs ?... l'honnêteté, le respect, le travail et la famille. Dans le fond, elles sont peu différentes de celles de la génération précédente si l'on met à part la discipline parentale et le conformisme qui effectivement ne sont plus de mise.

Pourtant, le monde va connaître tellement de bouleversements dans le demi-siècle à venir. Certes, on les pressent plus qu'on ne les voit et c'est une chose heureuse que l'avenir ne soit pas écrit à l'avance. Mais dans les domaines de la science, de la culture, du métissage des peuples, des équilibres démographiques, beaucoup de choses vont être chamboulées. Pour le meilleur ? Espérons le..., mais ce sera aux hommes et aux femmes d'en décider. Sommes-nous prêts, seront-ils prêts à être les acteurs de ces changements ?

Oui, c'est bien là le défi. Faire des futurs sexagénaires puis septuagénaires de réels actifs d'une société en marche. C'est à cette seule condition que le vieillissement démographique ne sera pas un boulet pour les générations plus jeunes, mais une chance,

une possibilité d'enrichissement pour tous. Et ceci bien au-delà des seuls équilibres des systèmes de retraite qu'il faut bien entendu ne pas négliger pour autant.

Au milieu du siècle passé, l'homme mourait lorsqu'en moyenne l'un de ses fils (souvent l'aîné !) atteignait l'âge de 14 ans. La longévité actuelle et future a totalement remis en cause ce processus. Désormais les générations cohabitent beaucoup plus de temps ensemble qu'elles ne se succèdent purement et simplement comme dans le passé.

Nos mots d'aujourd'hui sont trop pauvres pour imaginer cette nouvelle donne. Nous réfléchissons encore l'intergénération comme le fait qu'une génération aide, soit celle qui l'a précédée (c'était le cas il y a seulement deux ou trois décennies), soit celle qui la suit (c'est le cas aujourd'hui), alors qu'il s'agit tout simplement de vivre ensemble.

Désormais, du fait de la longévité, chaque génération aura le droit d'avoir à la fois un passé et un avenir durant une longue période.

C'est une chance, mais c'est aussi une exigence. Le paradoxe de notre société, à la recherche d'un nouveau souffle qu'elle trouvera probablement au seuil d'un nouveau millénaire, c'est que toutes les générations semblent simultanément très mal à l'aise pour réfléchir leur avenir. Jeunes et moins jeunes semblent paralysés par ce monde toujours plus complexe et assez angoissant, et prêts à adopter un peu vite, dans leur imaginaire tout au moins, une vision nostalgique des équilibres du passé.

C'est comme s'il fallait en quelque sorte réapprendre à vivre. Ou plutôt apprendre à vivre autrement. Se sont succédées, somme toute assez vite, deux visions caricaturales et contrastées de la retraite : la première, issue de la révolution industrielle, la définissait comme le reste de quelques années à vivre après avoir été bien usé par le travail à la mine, aux hauts fourneaux ou sur les chaînes des usines. La seconde, issue du progrès économique et social des Trente Glorieuses, la définit au contraire comme une longue période de plusieurs décennies, faite d'inactivité, de loisirs, de voyages et de plaisirs partagés avec les petits-enfants. La première vision était excessivement triste, la seconde dans laquelle nous sommes aujourd'hui semble parfois artificiellement joyeuse.

Nous devrions très vite inventer une troisième image de la "senioritude" (continuer à l'appeler la retraite est en effet tout à la fois une réalité administrative incontestable et pourtant un piège que la sémantique nous laisse clairement percevoir). Pourrait-on l'appeler : "nouvelle période d'activité" ? Peu importe, mais dans cette formule c'est le dernier mot qui compte : "activité".

Activité comme participation utile à la construction de la société et du monde. Activité comme prise en charge par soi-même de sa santé et de la prévention qui l'accompagne. Activité comme façon d'accepter et de gérer ce qui, peu à peu, limite le champ des possibles et que l'on peut appeler le vieillissement et dont, soit dit au passage, nos enquêtés ont clairement conscience et ce, dès le cap des 50 ans.

Ce que nous apprend cette enquête est très loin d'être inintéressant, peut-être même assez fondamental sur la conduite des changements dans une société. Ce n'est pas par "génération spontanée" que naîtront les nouveaux comportements. Et lorsque l'on interroge des jeunes seniors, ils ont vite fait de répondre par des stéréotypes. Le changement bien vécu, cela se prépare, surtout au niveau des collectivités. Il faut une prise de conscience qui repose au préalable sur une vaste information, sur des débats non pas destinés à savoir qui a raison ou qui a tort, mais tout simplement à prendre conscience collectivement des changements.

Au cours des années passées, on a ouvert de larges consultations sur la jeunesse, sur le système scolaire, sur l'avenir de la Sécurité sociale, et même sur... la rénovation de la SNCF. Avec des résultats inégaux, elles ont toutes permis un échange fort utile. Combien de temps faudra-t-il attendre pour qu'une telle initiative ait lieu sur l'ensemble des bouleversements liés à la démographie et plus particulièrement à l'arrivée du papy-boom ? Une consultation qui ne soit pas seulement réservée à l'un des aspects de cette question : la prévention médicale ou le monde associatif, par exemple, mais sur tous les aspects qu'elle comporte. Une consultation qui ne serait pas réservée à des experts qui parleraient devant des spécialistes, mais réellement au grand public, aux entreprises, à l'ensemble des administrations...

Robert Rochefort
Directeur du CRÉDOC

Introduction

I. Rappel du contexte de l'étude

La génération dite du "baby-boom", c'est-à-dire les 45-49 ans, est dans l'ensemble mal connue des acteurs économiques et davantage encore des acteurs politiques. Comme l'a montré une récente étude publiée par ILC-France ¹, on se contente souvent pour tenter d'anticiper les comportements futurs de cette génération de les extrapoler à partir des comportements des seniors actuels.

Or, cette génération semble posséder des caractéristiques qui lui sont propres, tant en ce qui concerne son mode de vie, son engagement dans la société et dans le cercle familial, qu'en ce qui concerne la manière dont elle se projette dans le futur.

En cherchant à estimer le rôle et le pouvoir économique des plus de 50 ans ², le CRÉDOC a souligné que toutes les personnes nées dans le premier tiers du siècle ont été marquées par une société dominée par la valeur du travail, alors que les seniors de demain n'avaient qu'une vingtaine d'années au début des années 60, date vers laquelle naissait la société dite de consommation et de loisirs. Des habitudes ont été acquises dans un contexte de scolarisation accrue, d'allègement du temps de travail et de développement de l'offre de consommation, habitudes qui devraient perdurer pour l'essentiel dans les années à venir.

En effet, cette génération a été élevée dans les années de la reconstruction, de la consommation de masse et de la toute puissance rationaliste de l'Etat planificateur, aménageur, protecteur et redistributeur. Pendant ce qu'on a appelé "les trente glorieuses", elle a secoué de vieilles hiérarchies, en rêvant tout à la fois de révolution et de pacifisme, elle a cultivé la libération des mœurs et fait progresser la lutte des femmes pour l'égalité entre les sexes, elle a fait admettre que les questions concernant la protection de l'environnement et l'amélioration du cadre de vie étaient assez importantes pour mériter l'attention des hommes politiques.

¹ WSA. *La génération des 45-49 ans - Du baby boom au papy boom. Etude qualitative*. Paris, ILC - France, 1996.

² R. Rochefort, G. Poquet.- *Le pouvoir et le rôle économique des plus de 50 ans. Etat des lieux, chiffres clefs et enjeux prospectifs*. Paris, ILC - France, novembre 1996.

Bénéficiant à la fois d'une croissance économique forte et continue et d'une protection sociale généreuse, cette génération a donc été porteuse d'idéaux et d'un système de valeurs qu'elle a fait entrer en partie dans les faits. Aujourd'hui, alors que les individus qui la composent sont dans la force de l'âge et souvent au sommet de leur carrière professionnelle, comment se comporte-t-elle ? Au delà des clivages objectifs (socioprofessionnels, revenus, niveau d'études), il faut s'attacher à comprendre en quoi la dimension générationnelle joue sur les perceptions, les vécus, les représentations de cette génération. Une telle investigation s'articule autour de trois axes :

- la vie professionnelle et sociale ;
- la perception du futur état de retraité ;
- les solidarités intergénérationnelles.

1. La vie professionnelle et sociale

Dans un contexte où les idéologies se sont effondrées, où l'économie s'est mondialisée, où le contrat social du travail a subi nombre de dérégulations, on peut se demander comment cette génération se situe aujourd'hui, elle qui a été un des acteurs de mai 68, qui s'est insérée professionnellement sans que le concept traditionnel du travail (emploi à temps plein sur un contrat à durée indéterminée, le salaire restant la principale sinon l'unique source de revenu) ne soit véritablement remis en question.

Quelles sont ses aspirations professionnelles pour les 15 à 20 ans d'activité qui la sépare de l'âge de la retraite ? Comment les personnes de cette génération anticipent-elles l'évolution de leur position sociale, de leurs ressources, de leurs conditions de vie en général ?

2. La perception de la retraite

L'allongement de la durée de vie amène à poser une autre série de questions. A partir de quel âge est-il légitime d'arrêter de travailler et de dépendre, pour l'essentiel, de revenus de transferts forcément prélevés sur les plus jeunes, les mécanismes de la répartition ou de la capitalisation ne changeant fondamentalement pas le problème ? Cette génération est-elle favorable à ce qu'on a appelé "le temps choisi" ? Ceux qui, passé 65 ans ou 70 ans et qui le désirent, pourraient conserver une activité professionnelle, qu'ils trouvent

leur motivation dans l'intérêt de leur travail, dans le fait d'avoir des ressources supplémentaires ou en raison de leur forme physique. A l'inverse, ceux qui souhaitent prendre leur retraite plus tôt pourraient le faire dès 60 ans.

Comment les individus de cette génération envisagent-ils la poursuite d'une activité au cours de la retraite, les perceptions étant ici fonction d'anticipations concernant l'état de santé, le degré de mobilité, mais aussi les risques de solitude ? C'est dire que ces individus ont à se situer vis-à-vis des autres générations.

3. Les solidarités intergénérationnelles

Ces solidarités s'exercent vis-à-vis des générations des descendants et des ascendants, c'est-à-dire les enfants et les parents. L'étude précitée du CRÉDOC a souligné que cette solidarité, principalement économique, se traduisait par des transferts financiers considérables et que ce n'était plus les enfants qui aidaient les parents, mais les parents et les grands parents qui aidaient aujourd'hui les enfants et les petits-enfants. Cette génération, qui a donc largement bénéficié de la solidarité matérielle des parents, arrive à un âge où elle va devoir assumer une aide matérielle substantielle à des enfants aux prises avec les difficultés de l'insertion professionnelle, tout en étant confrontée à échéance plus ou moins longue au problème posé par la perte d'autonomie d'un parent très âgé.

D'où une autre série de questions sur les perceptions de cette génération concernant les rapports d'entraide avec les parents et le rôle que ceux-ci tiennent dans la solidarité familiale. Comment anticipe-t-elle d'assumer sa responsabilité à l'égard de cette génération vieillissante ?

A l'inverse, quels investissements fait-elle pour favoriser l'insertion professionnelle de ses enfants ? Comment perçoit-elle l'évolution de cette entraide au cours des 20 prochaines années ?

C'est pour répondre à ce questionnement que le CRÉDOC a mené, à la demande d'ILC-France, une enquête visant trois objectifs :

1. Dresser le portrait de la génération des 45-49 ans à travers l'analyse des données relatives à sa consommation et à ses conditions de vie ;
2. Identifier ses perceptions des problèmes liés au vieillissement et ses aspirations vis-à-vis de la période de retraite ;

3. Dégager de cette analyse des recommandations propres à améliorer la communication sur ces problèmes.

Après avoir rappelé le contexte d'évolution de la société française depuis la fin du XIX^{ème} siècle, afin de souligner les principales caractéristiques des différentes générations qui se sont succédées, seront brossés les portraits des trois classes d'âge constituant l'échantillon de l'enquête.

Les principaux résultats obtenus sont présentés dans sept chapitres. Le premier présente le portrait socio-économique des trois classes d'âge. Sont abordés, ensuite, les thèmes de la fin de la vie professionnelle (chapitre 2), la perception de la retraite (chapitre 3), les comportements d'épargne (chapitre 4), les attitudes vis-à-vis de la santé (chapitre 5), la solidarité intergénérationnelle (chapitre 6), ainsi que les valeurs et leur transmission (chapitre 7).

II - Portraits de générations ³

Pour situer le contexte dans lequel les personnes interrogées ont évolué, on peut décrire, sous forme de portrait type, l'évolution de la société et de ses membres au cours du XX^{ème} siècle : loin d'un véritable modèle, les notes ci-dessous doivent être plutôt tenues pour un guide de références.

1. La fin du XIX^{ème} et le début du XX^{ème} siècle

Les personnes nées à la fin du XIX^{ème} et au début du XX^{ème} siècle voient le jour dans la France de "la Belle Epoque", rentière et malthusienne, profondément enracinée dans la tradition, en lien direct avec le monde rural.

La Grande Guerre constitue l'expérience majeure de l'existence de ces personnes nées avant 1914 : elles feront peu d'enfants entre les deux guerres mondiales.

2. Les années 1920 - 1930

³ Sources : L. Dirn, *La société française en tendances*, Paris, PUF, 1990 ; H. Landier, "L'entreprise et le travail : où vont les enfants du baby-boom ?" in *La Revue Tocqueville*, 1987-88, vol. IX, pp. 321-340.

Les individus de cette génération, enfants des précédents, sont peu nombreux. Agés de 10 à 20 ans au moment de l'armistice de 1940, de l'occupation et de la Constitution du régime de Vichy, de 30 à 40 ans au seuil des années 60, ils ont été marqués par la seconde guerre, son absence de confort (incertitude, restriction et désordre) et ses déchirements idéologiques. La France de leur enfance et adolescence était encore peu différente de celle de leurs parents. Avec la guerre et ses bouleversements, ils ont assisté à une sorte d'effondrement de ce que pouvaient représenter les générations précédentes.

Au sortir de la guerre, cette génération se met au travail : on lui doit la reconstruction du pays et la période des "Trente Glorieuses". Elle privilégie trois valeurs : le rôle de l'État, l'ordre et le progrès social en tant que générateur de prospérité redistribuée au profit des plus démunis.

Cette génération est celle de la rupture avec la France du début du siècle, avec la petite bourgeoisie et sa façon de vivre ; elle est celle de la première grande mobilité de la société, où l'ascension sociale fut facilitée par la pénurie d'actifs et l'émergence de nouveaux produits et métiers.

3. L'après seconde guerre

Les personnes de cette génération arrivent à l'âge adulte au milieu des années 60, en pleine période de prospérité, vécue par eux comme un état naturel et normal. Ils vivent quelques transformations fondamentales de la société (la libération des mœurs, la consommation de masse, les vacances et loisirs...). Dans le même temps, aux postes de responsabilité (l'essentiel du pouvoir économique et politique) se situent les représentants des générations précédentes qui, après-guerre ont inventé la modernité, mais proposent des valeurs qui sont encore celles de la France traditionnelle. Les enfants du baby-boom vivent en plein paradoxe, se heurtant à certains cadres traditionnels de la société française qui entrent en contradiction avec cette liberté nouvelle. Pour y remédier, ils contestent les idéologies dominantes et les cadres institutionnels (université, armée, justice, entreprise...). En d'autres termes, les enfants du baby-boom ne pouvaient s'exprimer que dans un esprit d'opposition. Dans les années 1980, en revanche, ils accèdent au pouvoir, et cessent, dans l'ensemble, de se poser en opposants de la société française.

4. Les années 1960

Nées dans la France de la télévision, de l'automobile, dans le monde de la consommation de masse inventé par leurs parents, les individus de cette génération imposent leur propre vision du monde, leurs journaux, leurs musiques. Ils n'ont pas à inventer un monde nouveau : la modernité leur est donnée ; il leur suffit de la vivre.

A leur tour, ils se trouvent en plein paradoxe : ils n'ont pas connu la prospérité des "Trente Glorieuses", leur réalité économique est celle de la crise, du sous-emploi et des difficultés d'insertion professionnelle. Il ne s'agit plus de "changer la société" ou de "changer la vie", il s'agit de "réussir dans la vie".

5. Tableau indicatif du contexte événementiel des trois classes d'âge

Les personnes interrogées au cours de cette enquête correspondent idéalement, de par l'âge, aux personnes nées dans les années d'après-guerre (il s'agit des 45 à 49 ans et des 50 à 54 ans) et à celles nées dans les années 30 (les 60 à 64 ans). Il conviendra d'avoir présents à l'esprit ces repères historiques et culturels à la lecture des analyses et interprétations.

Tableau 1 : Contexte événementiel des trois classes d'âge

	45-49 ANS	50-54 ANS	60-64 ANS
nés entre	1949 et 1953	1944 et 1948	1934 et 1938
6 ans entre	1955 et 1959	1950 et 1954	1940 et 1944
18 ans entre	1967 et 1971	1962 et 1966	1952 et 1956
Fin guerre 1945	pas nés	1 à 3 ans	10 à 13 ans
Algérie 1954	1 à 5 ans	6 à 10 ans	16 à 20 ans
Algérie 1962	9 à 13 ans	14 à 18 ans	24 à 28 ans
Mai 1968	15 à 19 ans	20 à 24 ans	30 à 34 ans
Choc pétrolier 1973	20 à 24 ans	25 à 29 ans	35 à 39 ans
Mitterrand 1981	28 à 32 ans	33 à 37 ans	43 à 47 ans
Pourcentage de participants aux événements de Mai 1968	28 %	34 %	23 %

Chapitre 1

Le portrait socio-économique des trois classes d'âge

L'enquête ILC-CRÉDOC a été réalisée auprès de 1001 individus âgés de 45 à 64 ans. Trois classes d'âge ont été constituées. La première regroupe 400 individus âgés de 45 à 49 ans ; la seconde, 301 individus âgés de 50 à 54 ans et la troisième 300 individus âgés de 60 à 64 ans. Les personnes consultées ont été invitées à répondre à un questionnaire combinant questions fermées et questions ouvertes, questionnaire (*Voir annexe*) qui a été administré par voie téléphonique.

L'échantillon de l'enquête ILC-CRÉDOC a été établi sur la base des données de L'INSEE. La comparaison avec les résultats de l'enquête Emploi de 1994 (INSEE) montre qu'il est fortement représentatif de la population française, âgée de 45 à 54 ans et de 60 à 64 ans. Il est donc permis de dresser le portrait national de la génération baby-boom, ainsi que celui de la classe d'âge des 60-64 ans à partir des données obtenues. Toutefois, deux variables caractéristiques ne peuvent être comparées : le diplôme obtenu le plus élevé et le revenu (les questions diffèrent sur le regroupement par type de diplôme pour la première et dans la formulation pour la seconde ⁴).

Cependant, quelques différences sont à relever.

Situation matrimoniale. Les personnes âgées de 45 à 54 ans et de 60 à 64 ans vivent majoritairement une vie de couple (pour 75 % ou plus d'entre eux). Mais, parmi les personnes qui vivent seules, plus importante est la part constituée par les divorcées et séparées. Dans l'enquête CRÉDOC, les célibataires de 45-49 ans sont légèrement sous-représentés à l'inverse de ceux de 50 -54 ans. En revanche, les veufs de 60-64 ans y sont légèrement sur-représentés.

Tableau 2 : **Situation matrimoniale**

⁴ Dans l'enquête Crédoc, les répondants situent leur foyer dans une tranche de revenus mensuels comprenant tous les types de revenus : prestations sociales, allocations, pensions... Tandis que dans l'enquête Emploi 1994, il est question du salaire mensuel net de la profession principale.

	CRÉDOC	INSEE	CRÉDOC	INSEE	CRÉDOC	INSEE
	45-49 ans		50-54 ans		60-64 ans	
Marié	78,3	75,7	78,2	78,0	64,4	76,2
Célibataire	5,2	10,6	4,3	7,6	6,7	6,7
Divorcé	14,3	12,0	12,8	11,0	8,4	6,7
Veuf	1,8	1,7	4,8	3,4	15,5	10,3

Sources : CRÉDOC 1998 et INSEE, Enquête emploi 1994

Situation professionnelle des 60-64 ans. Dans la population française, la population active ayant un emploi compte 57,6 % d'hommes et 42,4 % de femmes. Les 45-49 ans ayant un emploi représentent 10 % de la population active ayant un emploi, ce pourcentage est de 9 % pour les 50-54 ans et de 3 % pour les plus de 60 ans. La comparaison avec les chiffres nationaux de l'enquête Emploi 1994 s'avère intéressante pour la classe d'âge 60-64 ans, seule à se distinguer sur le plan de l'activité. Dans l'échantillon de l'enquête CRÉDOC, les actifs occupés de 60-64 ans sont légèrement sous-représentés tandis que les inactifs du même âge sont légèrement sur-représentés⁵.

Tableau 3 a : Situation professionnelle

	CRÉDOC	INSEE	CRÉDOC	INSEE	CRÉDOC	INSEE
	45-49 ans		50-54 ans		60-64 ans	
Actifs occupés	78,3	76,3	72,9	74,7	7,0	14,7
Chômeurs	7,4	7,3	6,3	7,3	2,2	0,5
Inactifs	14,3	13,4	20,8	18,0	90,8	84,8

Taux d'activité	85,7	86,5	79,2	82,0	9,2	15,2
-----------------	------	------	------	------	-----	------

Sources : CRÉDOC 1998 et INSEE, Enquête emploi 1994

⁵ Différence qui peut, à nouveau, provenir de la formulation différente de la question.

Tableau 3 b : Age au premier emploi

	45-49 ans	50-54 ans	60-64 ans
Effectif	400	284	275
10 à 15 ans	20,0	26,4	34,9
16 à 18 ans	37,2	35,9	33,5
19 à 21 ans	24,2	21,8	17,1
22 ans et plus	18,4	15,8	14,5

CRÉDOC 1998

I - La génération baby-boom

Les 45-54 ans vivent majoritairement en couple, avec deux enfants à charge qui poursuivent leurs études (avant tout les enfants des 45-49 ans) ou travaillent (avant tout ceux des 50-54 ans). Actifs dans leur très grande majorité (quelques uns connaissent une période de chômage), ils ont débuté dans la vie active entre 16 et 21 ans pour la moitié d'entre eux, et occupent actuellement une profession d'employés, d'ouvriers, de professions intermédiaires ou de cadres supérieurs et professions libérales. La part d'inactifs est composée de personnes au foyer, invalides ou malades de longue durée : le pourcentage de retraités étant très faible à ces âges.

Tableau 4 : Nombre d'enfants

	45-49 ans	50-54 ans	60-64 ans
Aucun enfant	7,7	7,3	12,8
Un	17,4	18,0	21,5
Deux	42,4	42,3	28,3
Trois	23,6	21,7	20,9
Quatre enfants et plus	8,9	10,7	16,5

CRÉDOC 1998

- La première différence entre les deux classes d'âge de la génération baby-boom est visible sur le critère de l'activité : **il y a davantage d'inactifs chez les 50-54 ans que chez les 45-49 ans, le taux d'activité des premiers est inférieur de six**

points à celui des seconds (respectivement 79,2 % et 85,7 %).

- Cette première différence est renforcée par la similitude entre les deux classes d'âge les plus âgées : **les 50-54 ans ont un taux d'inactivité (hors retraités) très proche de celui des 60-64 ans (respectivement 18,3 % et 19,7 %).**

Tableau 5 : Diplôme

	45-49 ans	50-54 ans	60-64 ans
Aucun	8,7	11,7	18,9
Certificat d'études	13,2	17,8	31,6
BEPC, BEP, CAP	38,0	33,2	26,8
Baccalauréat	15,4	12,9	8,8
Enseignement supérieur	24,7	24,4	14,0

CRÉDOC 1998

- Une seconde différence, moins marquée que la précédente, intervient entre les deux classes d'âge de la génération du baby-boom. **Les 50-54 ans sont légèrement moins bien dotés en titres scolaires mais, en revanche, sont plus nombreux à accéder à un revenu mensuel plus important.**

- Si l'accès à l'enseignement supérieur s'est fait dans les mêmes proportions pour les deux classes d'âge (25 %), en revanche, jusqu'au baccalauréat, la progression diffère légèrement : **les 50-54 ans sont proportionnellement moins nombreux à posséder des diplômes tels le BEPC, le BEP, le CAP et le baccalauréat et, à l'inverse, sont plus nombreux à n'avoir acquis aucun diplôme.**

- Cependant, une frange des 50-54 ans gagne mieux sa vie que certains 45-49 ans. Dans l'ensemble, **les plus jeunes sont plus nombreux à se situer dans les deux tranches de revenus les plus élevées, mais ils sont aussi moins nombreux à être situés dans la catégorie la plus haute (plus de 20 000 F. mensuel).**

Tableau 6 : Revenus

	45-49 ans	50-54 ans	60-64 ans
Moins de 8 000 F.	19,6	22,7	37,9
De 8 000 à moins de 20 000 F.	52,8	44,5	40,2
20 000 F. et plus	18,5	21,4	8,0
Refus de répondre	9,2	11,4	13,8

CRÉDOC 1998

La progression du niveau de formation est à mettre en relation avec la période du début de scolarité et celle du début d'activité. Actuellement en fin de carrière, l'ensemble des enquêtés ont travaillé très jeunes. La génération baby-boom se différencie de ses aînés qui, pour 70 % d'entre eux, ont travaillé avant 18 ans (et avant 15 ans pour un tiers d'entre eux). Mais, les 45-54 ans n'ont pas vécu leur entrée dans le monde du travail identiquement : les 50-54 ans sont entrés dans le circuit scolaire entre les années 1950 et 1954 et, pour un quart d'entre eux, ont débuté dans une profession avant l'âge de 15 ans. Ils sont aussi moins nombreux que les 45-49 ans à avoir débuté leur vie professionnelle tardivement (après 19 ans).

Enfin, les membres de la génération baby-boom vivent dans des villes de plus de 200 000 habitants situées en région parisienne et à Paris même, mais aussi en communes rurales.

Tableau 7 a : Taille d'agglomération

	45-49 ans	50-54 ans	60-64 ans
Commune rurale	25,4	24,7	29,4
Unité Urbaine de moins de 20 000 ha	17,5	16,6	16,6
Unité Urbaine de 20 000 à 200 000 ha	19,1	19,7	20,9
Unité Urbaine de plus de 200 000 ha	20,7	21,1	18,1
Unité Urbaine de Paris	17,4	17,8	14,8

CRÉDOC 1998

Tableau 7 b : Région de résidence

	45-49 ans	50-54 ans	60-64 ans
Région parisienne	20,6	20,8	17,0
Bassin parisien	17,5	16,2	17,3
Nord	6,7	6,0	6,5
Est	8,0	8,0	9,0
Ouest	13,0	12,6	14,7
Sud Ouest	10,2	10,6	11,7
Centre est	12,0	13,2	11,6
Méditerranée	12,0	12,6	12,2

CRÉDOC 1998

II - Les 60-64 ans

Les femmes de cet âge sont légèrement plus nombreuses que les hommes. La majorité vit en couple, mais un certain nombre connaît le veuvage. Les individus de cette classe d'âge ont un à trois enfants (un sur six en a même quatre ou plus, proportion plus importante comparée aux deux autres classes d'âge).

On observe ici une rupture dans le cours de la natalité entre la génération baby-boom et les générations précédentes (au moins celle de 60-64 ans) : les personnes nées immédiatement après-guerre font, beaucoup plus que les générations précédentes, deux enfants et, beaucoup moins, quatre enfants et plus (deux fois moins pour les 45-49 ans).

Les enfants des 60-64 ans ne sont plus à la charge de leurs parents : ils travaillent et ont quitté le foyer familial. Majoritairement retraités (sept personnes sur dix et, pour certains inactifs, deux personnes sur dix), les 60-64 ans apprécient cette période de repos mérité qui succède aux nombreuses années d'activité : sept sur dix ont commencé à travaillé avant 18 ans (et un tiers avant 15 ans). Les quelques uns toujours en activité y resteront cinq années au plus (mais 20 % parmi ceux-ci, désirent continuer à travailler pendant plus de douze ans). Plus que les autres classes d'âges, les 60-64 ans étaient ouvriers et agriculteurs, et moins que les autres, professions intermédiaires et cadres,

témoignage de l'évolution de la structure professionnelle qui a vu, depuis un siècle, diminuer le nombre d'emplois liés à l'agriculture et se développer les métiers de cadres, professions intermédiaires et employés. Ces différences se retrouveront dans la répartition en termes d'habitation.

Tableau 8: Répartition par CSP (niveau 8 de l'INSEE)

	45-49 ans	50-54 ans	60-64 ans
Agriculteur	3,0	3,6	7,9
Artisans, commerçants	8,5	8,6	7,3
Cadres sup. et professions libérales	13,2	12,6	7,8
Professions intermédiaires	18,5	17,3	13,4
Employés	22,7	20,0	20,3
Ouvriers	20,5	19,5	23,6
Inactifs	13,6	18,3	19,7

CRÉDOC 1998

Moins bien dotés scolairement que les 45-54 ans (huit sur dix n'ont pas le baccalauréat, la moitié ne possède que le certificat d'études et un sur cinq n'a aucun diplôme), les 60-64 ans perçoivent actuellement (pour les retraités) ou gagnent (pour les actifs) entre 4 000 et 12 000 F. par mois. Ils sont les plus nombreux à percevoir les revenus les moins importants : 38 % perçoivent moins de 8 000 F. ; les 50-54 ans sont les plus nombreux à percevoir 20 000 F. et plus (21,4 %). Les 45-49 ans se situent dans une situation intermédiaire, par rapport aux deux classes d'âge. Enfin, 11 % des interrogés ont refusé de répondre à cette question sur les revenus, pourcentage qui croît avec l'âge.

On constate que les 60-64 ans sont plus nombreux à habiter une commune rurale (un sur trois contre un sur quatre âgé de 45 à 54 ans). Cette sur-représentation dans les très petites communes s'accompagne logiquement d'une sous-représentation des plus âgés au sein des très grosses unités urbaines : ils sont moins représentés que les deux autres classes dans les villes de plus de 200 000 habitants et à Paris. Constat qui s'explique par la proportion plus importante d'agriculteurs parmi les personnes les plus âgées, et par l'effet de migrations au dehors des villes au moment de la retraite.

III - Les caractéristiques de la consommation des générations du baby-

boom

Les générations étudiées pour leur appartenance au phénomène du baby-boom ont la particularité de se trouver aujourd'hui au sommet de leur cycle de vie. Comparés à l'ensemble des ménages de la population, ceux dont les personnes de référence ont entre 45 et 54 ans occupent la position la plus singulière : ils disposent en effet des revenus par ménage les plus importants et pèsent à eux seuls près d'un quart (24% en 1995) de la consommation totale des ménages français (alors qu'il représentent 18% de l'ensemble des ménages).

La situation des générations du baby-boom à la fin de ce siècle peut être regardée comme la conjonction de trois dimensions :

- un effet de masse : il s'agit de classes d'âge nettement plus nombreuses numériquement que celles qui précèdent ;
- un effet de période : ces générations ont été formées dans le cadre de l'expansion de la société de consommation, ont vécu sa contestation, puis une relative érosion de leur pouvoir d'achat ;
- un effet de cycle de vie : ayant aujourd'hui entre 45 et 54 ans, cette cohorte se situe au sommet de sa capacité de consommation.

L'une des questions qu'explore cette enquête est de savoir ce qui l'emporte pour ces générations, entre le phénomène de massification de la consommation, celui de la contestation des modèles de comportement des générations antérieures et la situation spécifique de l'aisance propre à la pleine maturité.

**Dépense totale des ménages en 1989 et 1995
selon l'âge de la personne de référence du ménage**

En noir 1989 et en blanc 1995

**Nombre d'actifs occupés par ménage en 1989 et 1995
selon l'âge de la personne de référence**

En noir 1989 et en blanc 1995

1. L'évolution du budget des ménages des générations 45-49 ans, 50-54 ans et 60-64 ans.

La distribution des dépenses totales des ménages montre que c'est la génération des 50-54 ans qui occupe le sommet du cycle de vie : au sein de la population des ménages français, cette tranche d'âge bénéficie des budgets les plus élevés, supérieur de 38% à la moyenne des ménages. Autre point important : la capacité de consommation de cette génération s'est fortement accrue, en francs constants, au cours des années 90 (*voir comparaison 1989-1995, graphique p. 16*). Elle atteignait 263 400 F. en 1995 (moyenne de dépense annuelle par ménage) contre 210 000 F. en 1989 (en francs constants de 1995). En comparaison, la génération plus jeune des 45-49 ans a un niveau de consommation moyen de 244 000 F. par ménage et par an, tandis que pour celle des 60-64 ans la capacité de dépenses tombe à 194 900 F.

Au cours des années 90, la pyramide de répartition de ces budgets en fonction des classes d'âge s'est très sensiblement déplacée. Jusqu'à 45 ans, les jeunes générations se sont appauvries par rapport à la moyenne des ménages. Par contre, la classe d'âge 50-54 ans s'est fortement enrichie par rapport à la moyenne, ainsi que les générations à la retraite qui ont entre 70 et 79 ans. De ce fait, la génération du baby-boom se compose de deux classes d'âge ne partageant pas la même situation économique. Les plus âgés, c'est-à-dire ceux qui sont nés dans l'immédiat après-guerre, paraissent avoir bénéficié de carrières professionnelles qui leur procurent des niveaux de ressources plus favorables que ceux qui sont nés dans la première moitié des années 50.

2. Les caractéristiques de la consommation des trois générations.

Les données des enquêtes de l'INSEE "Budget des familles" permettent de dresser le portrait de ces générations vu sous l'angle de leurs habitudes de consommation.

Les 45-49 ans dépensent plus que la moyenne de la population pour le logement, la voiture, les produits d'hygiène et de beauté, l'alimentation des enfants et des adolescents. Dans leur budget, le poids des enfants, qui sont pour la plupart en cours de scolarité, est déterminant.

Génération des 45-49 ans

Les postes de consommation sur-représentés par rapport à l'ensemble de la population

	Dépenses moyennes par an *	Indice par rapport à la population totale
Impôt sur le revenu	20232	110
Dépenses de logement (résidence principale)		
Facture d'eau	1858 F	121
Facture électricité	5482 F	120
Facture téléphone	2967 F	109
Loyer (pour les seuls locataires)	26529 F	112
Dépenses pour la voiture		
Consommation d'essence	10220 F	120
Assurance automobile	4402 F	108
Dépenses d'hygiène, de beauté, de santé		
Produits toilette et hygiène (papier)	765 F	128
Autres produits toilette, beauté	2236 F	124
Mutuelle complémentaire	4941 F	111
Dépenses vestimentaires		
Pantalons pour femme	2440 F	120
Bas, collants	1001 F	121
Dépenses alimentaires		
Lait	995 F	122
Fromage	2097 F	120
Pain	1442 F	120
Gâteaux secs	826 F	121
Céréales petit déjeuner	306 F	124
Jambon	1359 F	120
Œufs	461 F	117
Saucisse	590 F	115
Boissons non alcoolisées	702 F	127
Autres dépenses pour enfants		
Stylos, crayons	903 F	170
Papeterie	1728 F	131
Demi-pension, pension	6411 F	117

* Il s'agit du volume de dépense moyen annuel pour la seule fraction des ménages ayant procédé à ce type de dépense.

Pour les personnes entre 50 et 54 ans, la structure des dépenses du ménage n'est pas très différente de celle de la classe d'âge précédente. Néanmoins, l'aisance économique plus importante de cette classe d'âge se répercute sur les dépenses de la maison, sur la capacité à voyager, sur les choix vestimentaires et alimentaires. L'assurance des biens mobiliers, le fleurissement, le nettoyage et le blanchissage sont des postes de dépenses

nettement plus importants que pour la génération des 45-49 ans. Par ailleurs, dépenses de voyages, de vacances et résidence secondaire ont également plus de poids.

La consommation est moins marquée par le poids de l'entretien des enfants, en particulier dans les domaines de l'alimentaire et de l'habillement. L'alimentation apparaît plus riche (viandes), voire soucieuse de diététique (eaux minérales). L'habillement des adultes se diversifie, principalement pour les femmes.

Le profil de consommation devient sensiblement différent dans la génération des 60-64 ans. Les dépenses pour le logement et l'alimentation traduisent un déplacement des centres d'intérêt et des modèles alimentaires imprégnés de tradition et de soucis diététiques. Du côté de la maison, les travaux d'embellissement et le rééquipement, notamment en appareils électroménagers, occupent une bonne part du budget. Cet aspect peut être mis en relation avec l'entrée dans la période de retraite.

En matière d'alimentation, la consommation de produits frais, de volaille, de poisson occupe une part bien plus importante que dans les autres ménages. Il faut y voir la conjonction d'habitudes propres à cette génération (importance du pain, du vin, des alcools) et de la recherche d'une nourriture plus légère (crudités, fruits). La consommation d'édulcorants est le signe le plus net des préoccupations de santé.

Les autres registres de consommation comportent peu de spécificités. L'habillement tend à être plus classique, la mobilité se réduit entraînant la réduction des dépenses pour l'automobile, le téléphone.

Génération des 50-54 ans

Les postes de consommation sur-représentés par rapport à l'ensemble de la population

	Dépenses moyennes par an *	Indice par rapport à la population totale
Impôt sur le revenu	27791 F	151
Dépenses de logement (résidence principale)		
Facture d'eau	1769 F	116
Facture électricité	5490 F	121
Facture téléphone	3212 F	118
Loyer (pour les seuls locataires)	26577 F	112
Assurance logement	1722 F	113
Nettoyage, blanchissage	1773 F	139
Fleurs, plantes	3863 F	126
Dépenses pour la voiture et voyages		
Consommation d'essence	10326 F	121
Assurance automobile	4885 F	120
Frais de transport pour voyage	4529 F	140
Electricité pour résid.secondaire	2728 F	134
Restaurant pendant vacances	3456 F	134
Dépenses d'hygiène, de beauté, de santé		
Produits toilette et hygiène (papier)	682 F	114
Salon de coiffure	5828 F	116
Mutuelle complémentaire	4941 F	111
Dépenses vestimentaires		
Pantalons pour femme	2620 F	129
Pantalons pour homme	2839 F	118
Jupes	2316 F	129
Pulls pour femme	3145 F	132
Accessoires vestimentaires	1983 F	159
Sacs, maroquinerie	4370 F	175
Dépenses alimentaires		
Pain	1454 F	121
Lait	916 F	113
Fromage	2137 F	123
Jambon	1422 F	126
Œufs	443 F	113
Saucisse	627 F	122
Boissons non alcoolisées	674 F	122
Eaux minérales	803 F	116
Viande rouge	2156 F	120
Viande de mouton	924 F	136
Autres dépenses pour enfants		
Stylos, crayons	903 F	174
Papeterie	1728 F	131
Demi-pension, pension	6411 F	117

* Il s'agit du volume de dépense moyen annuel pour la seule fraction des ménages ayant procédé à ce type de dépense.

Génération des 60-64 ans

Les postes de consommation sur-représentés par rapport à l'ensemble de la population

	Dépenses moyennes par an *	Indice par rapport à la population totale
Logement et équipement maison (résidence principale)		
Assurance logement	1788 F	117
Loyer (pour les seuls locataires)	18801 F	79
Eclairage	880 F	173
Peinture (réfection intérieure)	3548 F	214
Appareils électroménagers	2427 F	234
Dépenses d'hygiène, de santé		
Edulcorants	247 F	183
Mutuelle complémentaire	4866 F	110
Dépenses vestimentaires		
Costume, tailleur pour femme	8739 F	153
Dépenses alimentaires		
Alcool notamment whisky	1152 F	162
Vin De pays	1081 F	134
Vin Doux	585 F	155
Pain	1360 F	114
Salade	657 F	131
Tomate	404 F	121
Pomme	213 F	141
Poire	478 F	124
Lapin frais	931 F	157
Canard	643 F	200
Poisson frais	1051 F	126
Huître	463 F	197
Potage	308 F	128

* Il s'agit du volume de dépense moyen annuel pour la seule fraction des ménages ayant procédé à ce type de dépense.

La génération des 60-64 ans montre que le processus du cycle de vie engendre des évolutions très rapides dans le système de consommation des ménages. Pour les trois générations étudiées, on passe d'une consommation contrainte par le poids des enfants (les 45-49 ans), à une consommation aisée (les 50-54 ans) suite au départ de ces derniers, puis à une consommation ralentie sous l'effet du vieillissement (les 60-64 ans).

Chapitre 2

Vers la fin de la vie professionnelle

Nombre des différences relevées entre la classe des 60-64 ans et les deux autres classes provient de la situation particulière des premiers : 90 % d'entre eux sont actuellement à la retraite, ou bien inactifs (invalides, au foyer, en maladie de longue durée), et n'exercent plus d'activité professionnelle. A l'inverse, pour les deux générations du baby-boom, plus de 80 % des membres sont actifs.

I - La situation actuelle

Sur le plan de l'activité professionnelle, à la question "*Actuellement, si vous aviez la possibilité de choisir, quelle serait votre préférence ?*", les personnes enquêtées souhaitent, dans l'ensemble, conserver la situation qu'elles occupent actuellement, même si certaines souhaiteraient travailler moins afin d'augmenter leur temps libre. A l'inverse, travailler plus pour un surcroît de revenus n'est pas une possibilité très fortement envisagée (16 à 19 % des répondants).

Cette préférence s'exprime différemment selon l'âge. Les 45-54 ans se différencient des 60-64 ans, car :

- ils sont moins nombreux à préférer conserver leur situation actuelle (respectivement, par ordre d'âge croissant 32,7 et 32,2 contre 43,7 %) ;
- ils sont plus nombreux (36,3 et 35 %) à choisir de travailler moins au profit d'une augmentation du temps libre (contre 10,9 % des 60-64 ans qui sont encore actifs).

Pourtant, **au sein de la génération baby-boom, une forte opposition existe**. Les 45-49 ans sont, davantage que les 50-54 ans, intéressés par un surplus de revenus qui leur procurerait un surcroît de travail, ces derniers étant plus attirés par la cessation de leur activité.

A noter le faible pourcentage des 60-64 ans sollicités pour répondre à cette question : 25 % environ n'ont pas déjà cessé leur activité. Parmi ceux-ci, 43 % ne désirent pas changer de situation, malgré la proximité de la retraite.

Tableau 9 a : **Préférence actuelle**

Actuellement, si vous aviez la possibilité de choisir, quelle serait votre préférence ?

** Réponses des seuls actifs*

	45-49 ans	50-54 ans	60-64 ans *
Effectif	398	292	75
Travailler plus pour un surcroît de revenus	19,1	16,6	17,8
Travailler moins pour une augmentation du temps libre	36,3	35,0	10,9
Arrêter de travailler	8,1	11,4	9,4
Même situation que maintenant	32,2	32,7	43,7
Autres	4,3	4,3	18,3

CRÉDOC 1998

Les femmes de la génération baby-boom se différencient de leurs aînées : les premières sont relativement moins nombreuses que les secondes à désirer travailler plus pour un surcroît de revenus et à désirer travailler moins au profit d'une hausse du temps libre. Pour l'ensemble, le pourcentage de femmes à se situer dans ces deux catégories de réponses est plus faible que celui des hommes, sauf pour les femmes de 60-64 ans qui (plus que l'ensemble des répondants, les deux sexes confondus) désirent accroître leurs revenus par une hausse du temps de travail. A l'inverse le pourcentage de femmes pour les autres modalités ("Arrêter de travailler" ; "Même situation que maintenant") est supérieur à celui des hommes, excepté à nouveau pour les femmes de 60-64 ans. Notons aussi que le désir de cesser le travail est plus marqué chez les femmes de 50-54 ans.

Tableau 9 b : **Préférence actuelle en fonction du sexe du répondant**

Actuellement, si vous aviez la possibilité de choisir, quelle serait votre préférence ?

** Réponses des
seuls actifs*

	45-49 ans		50-54 ans		60-64 ans *	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Travailler plus pour un surcroît de revenus	21,3	16,9	19,8	13,6	17,5	17,9
Travailler moins pour une augmentation du temps libre	38,8	33,7	39,0	31,1	14,9	9,1
Arrêter de travailler	6,9	9,4	7,6	15,1	13,2	7,8
Même situation que maintenant	30,0	34,5	28,2	37,2	43,1	44,0

CRÉDOC 1998

- **Les enquêtés apprécient globalement la situation professionnelle dans laquelle ils se trouvent.**
- **Les femmes de la génération baby-boom désirent plus que les hommes se maintenir dans leur situation actuelle.**

En ce qui concerne les revenus, quel que soit leur niveau, la situation actuelle ne semble pas générer de problèmes. En effet, travailler plus pour un surcroît de revenus n'est cité, toutes classes d'âge confondues, qu'en troisième position après le maintien dans la situation actuelle et la diminution du temps de travail au profit du temps libre. D'ailleurs, ce supplément de travail souhaité intéresse davantage les plus jeunes, ceux dont l'espérance de vie professionnelle est la plus longue, et qui, par conséquent, ont matériellement davantage de temps (et par extension, peut-être davantage d'ambition) pour réaliser certains projets.

Tableau 10 a : **Activité envisageable à la retraite***Une fois à la retraite, envisagez-vous de rechercher une éventuelle activité ?*

	45-49 ans	50-54 ans	60-64 ans
Effectif	400	301	300
Oui	48,7	46,0	24,1
Non	47,2	49,6	74,9

	45-49 ans	50-54 ans	60-64 ans
Effectif	195	138	72
Une activité rémunérée	14,6	9,0	21,0
Une activité bénévole	85,4	91,0	79,0

	45-49 ans	50-54 ans	60-64 ans
Effectif	195	138	72
Une activité à temps plein	5,2	4,4	7,3
Une activité à temps partiel	90,0	93,4	88,6
Ne sait pas	4,8	2,3	4,1

CRÉDOC 1998

Toutes classes d'âges confondues, les femmes rechercheront une activité bénévole et à temps partiel davantage que les hommes.

Tableau 10 b : **Activité envisageable à la retraite en fonction du sexe du répondant***Une fois à la retraite envisagez-vous de rechercher une éventuelle activité ?*

	45-49 ans		50-54 ans		60-64 ans	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Oui	44,9	52,5	46,8	45,3	22,8	25,2
Non	51,8	42,5	50,8	48,2	76,5	73,6
Plutôt : Une activité bénévole	81,9	88,4	88,6	93,5	70,5	80,6
Plutôt : Une activité à temps partiel	85,6	93,9	91,7	95,1	84,9	91,6

CRÉDOC 1998

- **Plus ils sont avancés en âge, moins les répondants ont le désir de s'investir à nouveau dans une activité à la retraite**, ce qui relativise l'idée que les Français seraient prêts à travailler plus longtemps (au delà de 60 ans).
- Cependant, **le désir de rompre avec l'activité professionnelle en tant que telle semble davantage motivé par le besoin ressenti de profiter du temps enfin libre, alors que la situation financière, pas totalement satisfaisante, pourrait justifier une poursuite ou une reprise d'activité**. L'insatisfaction engendrée par la situation n'est pas suffisante pour tenter d'y remédier au détriment d'un repos perçu comme mérité.

II - Les aspirations professionnelles

Ne sont concernés ici que les enquêtés actifs, c'est-à-dire les deux premières classes d'âges dans leur majorité et 10 % de la classe des 60-64 ans.

La section précédente a montré que, dans l'ensemble, les enquêtés estiment leur situation professionnelle actuelle satisfaisante. Ce constat est renforcé par les réponses à la question concernant les aspirations professionnelles dans les années à venir. **Les personnes interrogées désirent se maintenir dans la situation actuellement occupée** (qu'elles souhaitent continuer à travailler, conserver leur emploi, ou qu'elles ne formulent aucune aspiration particulière). Moins nombreuses sont celles à exprimer le désir de progresser professionnellement (pourcentage qui décroît avec l'avancée en âge), de retrouver du travail, de réaliser divers projets.

- **Les personnes interrogées ne souhaitent pas de bouleversement de leur situation professionnelle dans les années à venir.**

Tableau 10 c : **Aspirations professionnelles** (question ouverte, aux actifs)

Sur le plan professionnel, quelles sont vos aspirations pour les années qui vous restent à travailler ?

	45-49 ans	50-54 ans	60-64 ans
Effectif	400	290	73
Projets divers	7,0	7,6	4,1
Retrouver du travail	8,5	6,2	4,1
Maintien dans la situation /aucune aspiration	50	57,0	61,0
Progression professionnelle	13,5	7,6	2,7
Progression financière	4,0	2,7	1,4
Progression du temps libre	2,7	2,7	1,4
Maintien en bonne santé	0,5	2,7	2,7
Retraite	5,0	5,2	9,6
Aucune aspiration	20,4	26,9	49,3
Autres	7,7	5,9	4,1
Ne sait pas	5,7	7,6	12,3

CRÉDOC 1998

Des différences se font jour. Se maintenir dans sa situation professionnelle, retrouver du travail, avoir des projets et progresser professionnellement sont des thèmes davantage évoqués par ceux dont l'espérance de vie professionnelle est la plus longue (la génération baby-boom). Les aînés, eux, évoquent davantage le départ à la retraite, et avouent davantage n'avoir pas d'aspiration particulière pour les années de travail à venir. Le fort pourcentage de 60-64 ans ayant répondu "aucune aspiration" ou "ne sait pas" s'explique par la perspective toute proche de la retraite.

Au sein de la génération baby-boom, les réponses en termes de progression financière et surtout professionnelle, différencient les deux classes d'âge : les plus jeunes ont davantage d'aspirations, ils désirent aussi, davantage que les autres, progresser professionnellement (13,5 contre 7,6 %) et, dans une moindre mesure, financièrement (4 % contre 2,7 %).

A l'intérieur de la classe des 45-49 ans, les individus se positionnent différemment sur

le sujet des aspirations. D'une part, ils sont plus nombreux à répondre en des termes tels que retrouver du travail, continuer à travailler, se maintenir dans la même situation, progresser professionnellement ou financièrement. D'autre part, ils sont aussi plus nombreux à revendiquer une progression du temps libre, la mise à la retraite (ou à n'avoir aucune ou d'autres aspirations).

III - Le regard sur le chômage

III - 1 - La peur du chômage

Le problème du chômage, selon l'âge et la personne susceptible d'être touchée, est à l'origine d'attitudes différentes chez les répondants. Globalement, et dans un premier temps, **il existe une peur du chômage** (pour eux ou leurs proches). Face à cette éventualité, 80 à 88 % des personnes interrogées répondent par l'affirmative à la question *Vous arrive-t-il de penser que le chômage puisse vous atteindre vous ou vos proches ?* Ce pourcentage décroît avec l'âge : les plus jeunes ressentent cette possibilité davantage que les plus âgés, majoritairement en retraite, et par conséquent, d'autant moins exposés.

Tableau 11 : **Chômage et risque d'exposition**

Vous arrive-t-il de penser que le chômage puisse vous atteindre vous ou vos proches ?

	45-49 ans	50-54 ans	60-64 ans
Effectif	368	270	68
Oui	88,2	87,3	79,9
Non	11,8	12,7	20,1

CRÉDOC 1998

Un second temps de l'analyse permet de relativiser ce constat. **Les répondants ont moins peur du spectre du chômage pour eux, que pour leurs proches.** Le cumul des catégories "Conjoint" et "Enfants" ainsi que "Autres membres de la famille" atteint, selon les classes 73 à 95 % environ. Les plus jeunes ressentent cette éventualité davantage pour eux-mêmes que les plus âgés.

Enfin, un troisième temps d'analyse, montre que parmi les proches, **les répondants ont peur avant tout pour leurs enfants** (47,3 à 79,3 %), bien loin devant la peur pour le conjoint (7,8 à 17,7 %).

Tableau 12 : **Chômage et risque d'exposition**

Qui serait le plus exposé à ce risque ?

	45-49 ans	50-54 ans	60-64 ans
Effectif	351	255	60
Vous même	27,0	18,4	3,9
Votre conjoint	17,7	11,1	7,8
Vos enfants	47,3	62,8	79,3
Autres membres de la famille	7,9	7,7	9,0

CRÉDOC 1998

- Le pourcentage de répondants qui pensent être, eux-mêmes, plus exposés au risque de chômage est inversement proportionnel à l'avancée en âge : les 60-64 ans se sentent très peu exposés (3,9%) contrairement aux 45-49 ans (27%).
- Il en va de même pour le conjoint : le pourcentage de répondants qui estiment le conjoint plus exposé au risque de chômage décroît avec l'avancée en âge (17,7% ; 11,1% ; 7,8%).
- Pour les enfants, l'inverse se produit : les plus âgés ont davantage peur pour leurs enfants (79,3%) que les plus jeunes (62,8% pour les 50-54 ans et 47,3% pour les 45-49 ans).

III - 2 - Le chômage des jeunes ou le chômage des personnes âgées

Majoritairement retraités, les 60-64 ans pourraient s'estimer définitivement épargnés par ce phénomène et, par conséquent, se sentir peu susceptibles d'être touchés par le chômage. Que près de 80% d'entre eux pensent que le chômage peut les atteindre, eux ou leurs proches, n'est pas un paradoxe : ils ne sont que 3,9% à s'estimer eux-mêmes exposés et seulement 7,8% à craindre pour leur conjoint. Mais, ils ont massivement peur pour leurs enfants (79,3%).

Le pourcentage concernant les enfants exposés au risque de chômage diminue à mesure que l'on descend dans l'échelle des âges. Parallèlement, moins les répondants ont peur pour leurs enfants, plus ils ont peur pour eux-mêmes, parce qu'ils sont d'autant plus jeunes et non encore sortis du système professionnel.

Les plus jeunes, au coeur de leur profession, se sentent directement concernés par le risque du chômage. Ainsi, lorsqu'ils évoquent cette éventualité, c'est d'abord en la redoutant pour eux-mêmes, et ensuite seulement pour leurs enfants. Ce qui est déjà un peu moins le cas pour les 50-54 ans, davantage situés en fin de carrière et, par conséquent, plus proches d'une retraite anticipée que d'une période de chômage. Les 60-64 ans, définitivement sortis du circuit professionnel, pensent à leurs enfants avant tout puisque ni eux, ni leur conjoint ne se retrouveront au chômage.

Enfin, en cas de chômage pour eux ou leur conjoint, sept enquêtés sur dix **estiment ne pouvoir compter que sur eux-mêmes** et non pas sur l'aide d'un membre de la famille. Les 60-64 ans sont, à cet égard, moins pessimistes : 41,4 % pensent pouvoir bénéficier de l'aide d'un de leur proches. L'origine de cette éventuelle aide familiale différencie les trois classes d'âge : pour les 45-49 ans, celle-ci proviendrait avant tout des parents ou beaux-parents (67,1 %) ; pour les 60-64 ans, elle proviendrait des enfants (71,2 %) ; enfin, pour les 50-54 ans, les moins pessimistes d'entre tous, cette aide pourrait provenir des enfants (42,9 %), des parents ou beaux-parents (40,7 %) et des frères et soeurs (37,8 %).

Tableau 13 : Aide en cas de chômage

Si vous ou votre conjoint perdez votre emploi, pensez-vous pouvoir compter sur une aide de vos proches ?

	45-49 ans	50-54 ans
Effectif	313	221
Pourcentage de réponses positives	33,9	32,8

	45-49 ans	50-54 ans
Effectif	106	72
Grand parents	3,7	0,0
Parents ou beaux parents	67,1	40,7
Frères et soeurs	27,5	37,8
Enfants	10,1	42,9
Conjoint (mari ou concubin)	8,6	11,1
Autres	10,9	5,6

CRÉDOC 1998

Le tableau ci-dessus souligne un renversement de génération entre les 45-49 ans et les 50-54 ans : les premiers comptent encore plutôt sur les parents, tandis que les seconds se tournent plutôt vers leurs enfants. Le faible effectif des 60-64 ans encore en activité ne permet pas d'obtenir ici des résultats significatifs pour cette tranche d'âge.

III - 3 - Le positionnement vis-à-vis du chômage

Un second critère intervient dans la réflexion et le positionnement vis-à-vis du chômage : **le regard sur le parcours professionnel des enfants**. Les 60-64 ans, qui ont plus que les autres peur du chômage pour leurs enfants, sont moins nombreux à être préoccupés par le parcours professionnel de ces derniers et plus nombreux à ne pas l'être du tout. A l'inverse, les 45-54 ans, craignant d'abord le chômage pour eux-mêmes, se soucient davantage du parcours professionnel de leurs enfants (62% et 51,7 % s'en soucient beaucoup) : la préoccupation vis-à-vis de l'insertion professionnelle des enfants est importante pendant le temps des études, elle régresse ensuite.

Tableau 14 : **Parcours professionnel des enfants***La carrière, le parcours professionnel de vos enfants vous préoccupent-ils ?*

	45-49 ans	50-54 ans	60-64 ans
Effectif	369	279	260
Beaucoup	62,0	51,7	30,1
Un peu	24,8	27,9	30,5
Pas vraiment	5,5	8,8	9,3
Pas du tout	5,4	10,1	26,8
Pas concerné	2,3	1,5	3,3

CRÉDOC 1998

Selon que l'individu est situé au coeur ou hors du système professionnel, il a donc deux manières de se positionner vis-à-vis du chômage. Les individus encore en activité s'inquiètent pour leurs enfants mais aussi, plus que les autres, pour eux-mêmes. Dans le même temps, ils se soucient du parcours professionnel de leurs enfants. L'inverse se produit pour les individus qui ne mènent plus une activité professionnelle : ils redoutent davantage le chômage pour leurs enfants (réalité de tous les jours bien ancrée dans les mentalités), mais leur parcours professionnel les préoccupe peu (du fait de l'abstraction que représente le cursus scolaire et universitaire pour les 60-64 ans peu familiers d'un système trop complexe). Mais abstraction ou réalité concrète provoquent un même comportement altruiste face à une situation perçue par tous comme difficile : l'aide majoritairement apportée aux enfants afin de réussir leur insertion ⁶.

⁶ Ce point sera développé dans le chapitre 6 : la solidarité intergénérationnelle.

Rappel des principales conclusions du chapitre 2

Vers la fin de la vie professionnelle

- *La situation actuelle, professionnelle et financière, est globalement appréciée et satisfaisante.*
 - *D'où un désir de s'y maintenir et d'éviter tout bouleversement important. Désir davantage présent chez les femmes de la génération baby-boom que chez celles de 60-64 ans ; mais aussi que chez les hommes de manière générale.*
 - *Au sein de cette situation, un élément inquiète particulièrement : le chômage :*
 - *Le chômage fait peur à tous, mais différemment : tous s'inquiètent avant tout pour leurs enfants, mais les répondants de la génération baby-boom le craignent, plus que les autres, pour eux-mêmes.*
 - *Cette peur est renforcée par une inquiétude supplémentaire, celle d'un pessimisme quant à une aide éventuelle en cas de période de chômage (exprimée par une faible solidarité familiale envers le chômeur).*
- En revanche, la situation financière à venir, au moment de l'entrée dans la période de retraite, ne place pas les individus des trois classes d'âge sur le même plan et, par conséquent, engendre des attitudes différentes.*
- *La classe d'âge des 50-54 ans est dans la meilleure situation ; celle des 60-64 ans est la moins bien placée et la plus insatisfaite.*
 - *Le besoin de profiter du temps, enfin libre et disponible, alors que la situation financière, ne sera pas totalement satisfaisante ne s'accompagne pas d'un désir de poursuivre ou de reprendre une activité.*
 - *L'insatisfaction engendrée par la situation n'est pas suffisante pour tenter d'y remédier au détriment d'un repos perçu comme mérité.*

Chapitre 3

La perception de la retraite

A la retraite depuis quelques années, les 60-64 ans sont sortis du circuit professionnel. Les 45-54 ans ne connaîtront cette situation que plus tard. Actuellement, ils se situent à une période charnière de leur vie professionnelle et sociale. Plutôt que d'extrapoler les comportements de la génération baby-boom à partir de ceux de ses aînés, la comparaison entre le vécu de la retraite par les uns, et sa représentation par les autres, permettra d'évaluer comment est perçue la proximité de la retraite et comment les individus se positionnent par rapport à elle.

I - L'âge de la retraite

En cette fin de siècle où le poids des personnes âgées dans la population ne cesse de progresser, l'âge de la retraite constitue un enjeu important. Cette évolution doit en effet se poursuivre au cours des prochaines décennies, et même s'amplifier avec l'arrivée à la retraite en 2010 de la génération baby-boom. L'importance croissante des personnes en période de retraite, ainsi que les transferts de revenus des jeunes actifs vers les "anciens" qu'implique cette situation, n'iront pas sans poser de problèmes relationnels entre "jeunes actifs" et "vieux inactifs". Comment la génération baby-boom se représente-t-elle la transition avec la cessation de son activité ?

Tableau 15 : Age de la retraite

A quel âge pensez-vous prendre (ou serez-vous obligé) de prendre votre retraite ?

	45-49 ans	50-54 ans	60-64 ans
Effectif	396	287	73
Moins de 50 ans	2,3	2,8	1,4
De 50 à 54 ans	4,3	3,5	/
De 55 à 59 ans	30,1	36,2	1,4
De 60 à 64 ans	48,0	46,3	45,2
65 ans et plus	15,4	11,1	52,1

CRÉDOC 1998

Toutes classes d'âge confondues, environ une personne enquêtée sur deux pense qu'elle prendra sa retraite ou sera obligée de le faire entre 60 et 64 ans. La génération baby-boom se différencie des plus âgés qui seront un sur deux (52,1 %) à se trouver à la retraite après 65 ans (contre 11 à 15 % des 45-54 ans). Au sein de la génération baby-boom apparaît une différence entre les deux classes d'âge : les plus jeunes pensent davantage que les 50-54 ans partir à la retraite après 65 ans ; tandis que les plus âgés pensent davantage s'y trouver entre 55 et 59 ans.

Il n'a pas été demandé aux enquêtés leur degré de satisfaction vis-à-vis de cette situation. Mais ils ont répondu sur l'âge qu'ils considèrent comme idéal pour prendre sa retraite. Celui-ci est abaissé de 5 ans par rapport à la réalité actuelle des répondants : alors qu'actuellement, la part la plus importante des répondants doit cesser son activité professionnelle entre 60 et 64 ans, l'âge idéal de la retraite le plus souvent avancé par les trois classes d'âge se situe entre 55 et 59 ans. Plus d'une personne sur deux de la génération baby-boom partage cette opinion.

Les deux classes d'âge de la génération baby-boom ont en effet le même idéal en la matière : elles souhaitent voir abaisser l'âge de leur retraite de cinq années environ. Leurs réponses à cette question sont très homogènes.

Si les 60-64 ans répondent de manière sensiblement différente, ils souhaitent dans les mêmes proportions, une diminution de cinq années de l'âge du départ à la retraite. Mais plus nombreux que les autres à prendre leur retraite à 65 ans ou plus tardivement, les plus âgés sont aussi plus nombreux à désirer abaisser cet âge à 60-64 ans (38%) ; il n'en

reste pas moins que 40% d'entre eux souhaiteraient l'abaisser de dix années, entre 55 et 59 ans.

Tableau 16 : Age idéal de la retraite

Quel serait pour vous l'âge idéal pour prendre sa retraite ?

	45-49 ans	50-54 ans	60-64 ans
Effectif	399	293	282
Moins de 50 ans	4,0	4,1	1,4
De 50 à 54 ans	13,8	14,0	5,7
De 55 à 59 ans	56,6	56,7	39,7
De 60 à 64 ans	17,8	18,1	38,3
65 ans et plus	7,8	7,2	14,9

CRÉDOC 1998

- **Quel que soit l'âge auquel les personnes interrogées actuellement en activité prendront leur retraite, ils désirent dans l'ensemble l'abaisser : cinq années représentant leur idéal.**
- **L'homogénéité des réponses des deux classes d'âge de la génération baby-boom est l'expression d'une véritable communauté d'esprit vis-à-vis de l'âge de la retraite.**

II - La retraite, source de mobilisation ?

La proximité de la retraite ne suscite pas les mêmes préoccupations selon l'âge. Les deux classes composant la génération baby-boom se ressemblent : majoritairement, elles ne pensent à la retraite que de temps en temps. Même si, l'effet de proximité intervenant, les 50-54 ans sont beaucoup plus nombreux que les 45-49 ans à penser très souvent à la retraite.

A l'inverse les 60-64 ans⁷ disent, pour plus d'un tiers d'entre eux, ne jamais y penser,

⁷ Seuls ceux encore en activité ont répondu à cette question.

tandis qu'environ un quart y pense souvent. Ainsi, une véritable opposition existe au sein de cette classe d'âge : la proximité de la retraite incite certains individus à s'en préoccuper fortement (39 % y pensent très souvent ou souvent), et, à l'inverse et dans les mêmes proportions, en incite certains autres à ignorer totalement cette perspective (38 % déclarent n'y penser jamais).

Tableau 17 a : **La retraite**

Vous arrive-t-il de penser à votre retraite (celle de votre conjoint) ?

	45-49 ans	50-54 ans	60-64 ans
Effectif	398	292	75
Très souvent	6,7	16,3	14,4
Souvent	23,5	23,4	25,1
De temps en temps	34,5	29,6	14,5
Rarement	16,8	16,5	8,1
Jamais	18,5	14,2	38

CRÉDOC 1998

Au sein de la génération baby-boom, hommes et femmes ne pensent pas à la retraite selon les mêmes fréquences. Les femmes y pensent "très souvent" et "souvent" davantage que les hommes. Elles sont moins nombreuses qu'eux à y penser "rarement" et "jamais". Les femmes de 45-49 ans sont aussi nombreuses à ne penser à leur retraite que "de temps en temps". Alors que celles de 50-54 ans se retrouvent moins nombreuses dans ce cas que les hommes du même âge : davantage qu'eux, elles pensent "souvent" ou "très souvent" à la retraite.

Tableau 17 b : La retraite en fonction du sexe du répondant

Vous arrive-t-il de penser à votre retraite (celle de votre conjoint) ?

	45-49 ans		50-54 ans		60-64 ans	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Très souvent	4,6	8,9	13,8	18,9	10,8	15,9
Souvent	23,8	23,2	21,4	25,3	39,6	18,9
De temps en temps	34,1	34,9	33,1	26,1	12,4	15,4
Rarement	18,2	15,3	17,8	15,2	0,0	11,5
Jamais	19,2	17,7	13,9	14,5	37,3	38,4

CRÉDOC 1998

De même, **la retraite ne mobilise pas la même énergie**. Les plus jeunes désirent réaliser des projets, pratiquer des activités. Les aînés préfèrent, eux, goûter une vie de repos mérité⁸.

Tableau 18 a : Type de retraite envisagée

Votre retraite (celle de votre conjoint) sera (est) une période où :

	45-49 ans	50-54 ans	60-64 ans
Effectif	400	301	300
Vous aurez une vie de repos bien méritée	24,9	26,3	43,8
Vous réaliserez de nombreux projets	43,4	45,8	24,7
Les deux	26,1	22,3	22,0
Autres	5,6	5,7	9,5

CRÉDOC 1998

- **Individus exerçant toujours une activité professionnelle qui occupe la majeure partie de leur temps, les enfants du baby-boom attendent le moment où ils pourront s'adonner librement à leurs occupations propres. Mais, sans**

⁸ Dans le tableau 10 (chapitre 1) concernant la recherche d'activité à la retraite, les 45-54 ans sont partagés entre la recherche ou non d'une éventuelle activité ; les 60-64 ans répondent majoritairement par la négation. Et, ceux d'entre eux qui répondent positivement, recherchent une activité rémunérée (complément de leurs bas revenus).

extrapoler le comportement de cette génération à partir du vécu de ses aînés, les représentations qu'ils se font de la retraite semblent bénéficier d'un effet d'idéalisation.

Tableau 18 b : Type de retraite envisagée en fonction du sexe du répondant

Votre retraite sera une période où

	45-49 ans		50-54 ans		60-64 ans	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Vous aurez une vie de repos bien méritée	27,3	22,5	27,7	24,9	47,3	40,8
Vous réaliserez de nombreux projets	41,6	45,3	44,0	47,8	25,0	24,4
Les deux	25,9	26,2	22,2	21,9	21,4	22,6
Autres	5,1	6,0	6,1	5,3	6,4	12,2

CRÉDOC 1998

Les hommes et les femmes, quel que soit leur âge, envisagent la retraite comme la combinaison de deux possibilités (nombreux projets et repos mérité) dans des proportions similaires. Mais les femmes de la génération baby-boom envisagent davantage que les hommes leur retraite comme la période où elles réaliseront de nombreux projets, et moins que ceux-ci comme une période de repos mérité.

III - La retraite, source de projets ?

III - 1 - L'investissement personnel à la retraite

Certains ont pour projet de reprendre une activité. Quelle qu'elle soit, professionnelle pour quelques uns, associative et bénévole pour la plupart, les domaines de prédilection se rejoignent. L'humanitaire et le social (grandes causes faisant appel à l'altruisme, solidarité et bénévolat envers les plus démunis) arrivent nettement en tête. Ensuite, ces domaines sont davantage centrés sur la personne et son épanouissement : le sport et la culture.

Tableau 19 : **Domaine d'implication à la retraite** ⁹

*Envisagez-vous de vous impliquer ou de vous impliquer davantage dans une association ?
Envisagez-vous de rechercher une éventuelle activité ?*

Domaine d'implication	<i>Implication dans association</i>			<i>Recherche d'une activité</i>		
	45-49	50-54	60-64	45-49	50-54	60-64
Effectif	190	125	48	186	141	76
Humanitaire / social	42,1	48,5	52,8	34,9	44,0	19,7
Activité caritative	3,0	3,6	1,9	3,8	5,0	6,6
Activité éducative	2,1	0,6	11,3	6,4	3,5	6,6
Culture / art	14,5	13,3	7,5	7,5	9,2	13,1
Loisirs	8,9	8,5	13,2	8,6	5,7	5,3
Sport	19,6	12,1	11,3	10,7	7,1	9,2
Santé	2,1	1,8	3,8	4,8	2,1	7,9
Autres	7,6	11,5	5,7	10,2	9,2	13,1
Ne sait pas	9,8	7,3	5,7	10,2	9,9	2,6

CRÉDOC 1998

III -2 - L'investissement personnel : l'activité associative à la retraite

Ainsi, **au moment de la retraite, la génération baby-boom envisage davantage de s'impliquer personnellement** au sein d'une association, que dans une éventuelle activité professionnelle ¹⁰. Si les 60-64 ans ne désirent pas s'impliquer (77,7 % de réponses négatives), en revanche, les 45-54 ans éprouvent un fort désir de trouver ou de mener une activité de type associatif (bénévole et à temps partiel) lorsqu'ils seront à la retraite (54,1 % des 50-54 ans et 58,5 % des 45-49 ans).

⁹ Les activités professionnelles et celles abordant le thème de la santé, marginalement évoquées, n'ont pas été intégrées dans ce tableau.

¹⁰ Cf. le tableau n° 9 b, chapitre 1.

Tableau 20 : Implication associative à la retraite

Envisagez-vous de vous impliquer ou de vous impliquer davantage dans une association (après votre départ à la retraite) ?

	45-49 ans	50-54 ans	60-64 ans
Effectif	400	301	300
Oui	58,5	54,1	16,1
Non	32,5	29,4	77,7

CRÉDOC 1998

Pourtant, **l'implication actuelle dans un "mouvement" quel qu'il soit (une association, un syndicat, un parti) est globalement faible.** Peu de répondants y participent (minimum 2,2 % et maximum 29 % pour les trois classes d'âge).

Cette prédilection massivement évoquée d'un investissement personnel futur cadre mal avec la réalité actuelle des répondants. Le manque de temps, celui-ci étant consacré au travail, et l'attente de la libération professionnelle lors du passage à la retraite constituent-ils les seules explications possibles à ce décalage entre intentionnalité et pratique ?

Tableau 21 : **Implication actuelle dans un mouvement***Participez-vous à ... ?*

Pourcentage de participants	45-49 ans	50-54 ans	60-64 ans	Référence nationale
Effectif	400	301	300	2002 ¹¹
Un syndicat	16,1	21,5	8,1	7,8
Un parti politique	3,2	9,4	4,3	3,5
Une association de parents d'élève	13,7	6,3	2,2	6,3
Une association à vocation sociale	14,9	17,0	15,4	/
Une association culturelle et de loisirs	22,6	29,0	28,4	19,6
Une association sportive	22,6	22,7	17,3	20,8
Un autre type d'association	9,5	11,7	16,9	6,3

CRÉDOC 1998

Si la participation actuelle à une association sportive est faible (un quart environ d'adhérents, toutes classes d'âge confondues), la pratique du sport est pourtant largement citée par les 45-64 ans parmi les règles imposées pour se maintenir en forme ¹² : cette pratique aurait donc lieu soit seul, soit en famille, soit au sein d'un cercle (restreint) de connaissances mais, sans jamais que ne soit ressenti par les pratiquants le besoin de s'insérer, de faire parti d'un club, d'une association, d'un mouvement : 77% des 45-54 ans et 83% des 60-64 ans ne participent pas à une association sportive.

Ces résultats rappellent ceux, nationaux, évoqués dans "*L'état de la France 96-97*". L'analyse du développement des pratiques sportives informelles ¹³ rend compte de l'évolution des modalités des pratiques sportives. L'approche actuelle est tournée vers "l'hygiène de vie, la santé, la nature et la convivialité d'une pratique en famille ou avec des amis" qui s'oppose à "une approche plus étroitement associée à la recherche de performances". D'où un déplacement des motivations et le "développement de disciplines (permettant) une pratique par tous". On y apprend par ailleurs que 61 % des

¹¹ Enquête Conditions de vie et aspirations des français, Crédoc, 1997.

¹² Cf. chapitre 4, les attitudes vis-à-vis de la santé.

¹³ Guy Poquet, Laurent Pouquet. "Le développement des pratiques sportives informelles" in *L'Etat de la France 96-97*. Paris, La découverte, 1996.

50-65 ans pratiquent un sport et que ce chiffre a fortement progressé de 1980 à 1995.

Les individus interrogés désirent se maintenir en forme et, pour cela, s'imposent des règles de vies (64,1 %) ou pratiquent un sport, mais "chacun dans son coin", seul ou, peut-on le supposer, en petits groupes de connaissances, plutôt qu'en "institution" (club et association). Les sports pratiqués sont des sports individualistes au sens où ils peuvent se pratiquer seul (footing, marche, vélo...). **N'y a-t-il pas partage des mêmes valeurs doublé du partage des mêmes moyens, pour parvenir à les atteindre et les respecter, par des individus qui ne se rencontrent pas ou le moins possible ?**

III - 3 - Les projets envisagés à la retraite

Toutes classes d'âge confondues, **les projets tournent, avant tout, autour des voyages**. Ils sont évoqués par 57 à 72 % des répondants (pourcentages qui diminuent avec l'âge). Ensuite, les goûts se portent vers le bricolage (dont les pourcentages, à l'inverse des précédents, augmentent avec l'âge, passant de 18,5 à 21,5 %). Sont à nouveau évoqués l'investissement personnel en association (16,1 à 15,2 %), notamment celles à caractère humanitaire et social, et de manière sensiblement équivalente, le sport (12,5 à 14,5 %) et la culture (12,9 à 13,8 %).

Tableau 22 : **Principaux projets pour la retraite***Quels projets en particulier pour la retraite ?*

	45-49 ans	50-54 ans	60-64 ans
Effectif	279	211	145
Voyage	72,4	62,1	57,9
Bricolage	18,6	18,5	21,4
Sport	12,5	13,3	14,5
Art / culture	12,9	13,3	13,8
Soi / famille	9,0	13,7	16,5
Association	16,1	18,0	15,2
Université 3ème âge / études	4,0	3,3	6,9
Ne sait pas	3,2	2,8	0,7

CRÉDOC 1998

En termes de loisirs, les activités de prédilection sont avant tout physiques et sportives. Les vacances (rappelant les voyages), les activités manuelles (rappelant le bricolage) et les activités culturelles (rappelant les arts et la culture) arrivent ensuite. Les 60-64 ans sont proportionnellement plus nombreux à pratiquer ou désirer pratiquer des loisirs, exception faite des activités physiques et des vacances.

Tableau 23 : Loisirs à la retraite

A quelle activité de loisirs comptez-vous occuper votre retraite ?

	45-49 ans	50-54 ans	60-64 ans
Effectif	298	208	268
Activité familiale et relationnelle	2,7	3,1	4,0
Activité physique et sportive	20,5	15,2	12,7
Activité manuelle	9,7	6,9	10,2
Activité culturelle	11,1	9,9	11,0
Activité associative	3,5	2,8	3,5
Voyages et vacances	13,3	8,6	6,9
Activité d'entretien	3,4	2,3	4,0
Activité ludique	1,7	1,0	3,2
Promenade et sortie	3,8	3,4	3,4
Activité liée aux médias	1,7	1,7	1,7
Autres	1,2	1,5	0,9
Aucune	0,7	0,4	0,8
Ne sait pas	2,3	1,4	0,5

CRÉDOC 1998

- L'implication actuelle dans un mouvement est faible. **Le désir de la génération baby-boom de s'impliquer davantage après la retraite est important.**
- Ce projet correspondra-t-il réellement à ce qu'ils réaliseront ? L'investissement personnel des retraités actuels permet d'en douter. Sans remettre en cause le discours des plus jeunes, ni donner ainsi plus de crédit à celui des "anciens", **on retrouve là le décalage entre discours intentionnel et pratique effective.** A moins que les enfants du baby-boom ne forment une génération à part, différente des précédentes (au moins de la classe d'âge des 60-64 ans) dans ce domaine.

III - 4 - La retraite, source de mobilité ?

Pour la majorité d'entre elles, et toutes classes d'âge confondues, **les personnes interrogées souhaitent passer leur retraite dans leur région d'habitation actuelle.** Cet attachement est d'autant plus fort que l'individu est âgé. Cet effet génération s'explique par les rapports différents au mouvement et à la mobilité (géographique ou sociale). Les "anciens", de par leur âge et le contexte dans lequel ils ont évolué (ils sont davantage ancrés dans des conduites traditionnelles) ont, moins que les enfants du baby-boom, expérimenté la mobilité.

Tableau 24 : **Région et retraite**

Dans quelle région imaginez-vous passer votre retraite (avez-vous changé de région) ?

	45-49 ans	50-54 ans	60-64 ans
Effectif	400	301	300
La même que maintenant	58,9	67,0	87,9
Une autre région	32,8	27,7	11,2
Ne sait pas	8,3	5,3	0,9

CRÉDOC 1998

L'attachement à la région domine l'attachement à la famille. En effet, les personnes interrogées désirent en majorité vivre leur retraite dans un lieu qui soit sans rapport avec le lieu d'habitation de leurs enfants ou de leurs parents. Aucune différence générationnelle n'intervient. Pourtant, si la famille entre faiblement en ligne de compte dans le choix du lieu de résidence au moment de la retraite, la proximité avec les enfants est davantage recherchée, et davantage par les plus jeunes de la génération baby-boom.

Les plus âgés semblent revendiquer une plus grande indépendance familiale, avant tout vis-à-vis des parents (peut-être ceux-ci sont-ils déjà décédés ce qui expliquerait les huit personnes sur dix ne recherchant pas la proximité parentale), mais aussi vis-à-vis des enfants. Autrement dit, si l'installation lors de la retraite se fera la plupart du temps sans lien avec la famille, **la génération baby-boom ressent, davantage que la classe des 60-64 ans, le besoin ou le désir de s'établir près de sa parenté,** d'abord à

proximité des enfants pour 43 % d'entre eux, ensuite à proximité des parents (26 à 31 %). Le désir d'une proximité parentale n'est pas partagé dans les mêmes proportions par les 45-54 ans : les plus âgés de cette classe d'âge le ressentent moins.

Tableau 25 : Proximité des enfants

Cherchez-vous (avez-vous cherché) à habiter à proximité de vos enfants ?

	45-49 ans	50-54 ans	60-64 ans
Effectif	369	279	260
Avec un de vos enfants	2,2	1,5	3,1
A proximité d'un de vos enfants	42,9	42,2	37,3
Sans rapport avec les enfants	54,9	56,3	59,7

CRÉDOC 1998

Tableau 26 : Proximité des parents

Cherchez-vous (avez-vous cherché) à habiter à proximité de vos parents ?

	45-49 ans	50-54 ans	60-64 ans
Effectif	400	301	300
Avec un de vos parents	2,3	2,9	3,0
A proximité d'un de vos parents	31,1	26,0	15,3
Sans rapports avec les parents	66,6	71,1	81,7

CRÉDOC 1998

III - 5 - La retraite, source d'inquiétudes ?

La situation financière actuelle est globalement appréciée et satisfaisante pour la plupart des personnes interrogées ¹⁴. Quand sera-t-il, au moment de l'entrée à la retraite, une fois toute activité cessée ? Quelles informations obtient-on en comparant les revenus dont chacun disposera à la retraite avec le niveau idéal souhaité pour cette période ?

Lorsqu'elle est anticipée, la situation financière est différemment appréciée selon l'âge. En termes de revenus perçus au moment de la retraite, **les 50-54 ans pensent qu'ils seront dans une meilleure situation**. Selon leurs estimations, ils seront moins

¹⁴ Cf. Chapitre 1, section I - 1 La situation actuelle.

nombreux à toucher entre moins de 4 000 et moins de 12 000 F. par mois, et légèrement plus nombreux à toucher de 8 000 à 12 000 F. ; enfin, sensiblement plus que les deux autres classes, ils se situent à cet horizon dans les deux tranches de revenus les plus élevées (de 12 000 à moins de 16 000 F. et 16 000 F. et plus). Dans l'ensemble, ils approuvent cette situation : 56 % d'entre eux sont satisfaits.

Les 60-64 ans sont les plus insatisfaits. Ils sont peu nombreux à hésiter sur le degré de suffisance du revenu escompté à la retraite : seulement 6,6 % ne savent pas se prononcer. Ce pourcentage est trois fois plus important dans les deux autres classes d'âge. Et ils sont 53,3% à estimer que leur niveau de revenus sera insuffisant. Cette insatisfaction repose sur une réalité : un sur trois perçoit actuellement moins de 4 000 F. par mois ; six sur dix perçoivent moins de 8 000 F. par mois et huit sur dix moins de 12 000 F. par mois.

Les 45-49 ans sont dans une situation intermédiaire. Un peu plus nombreux situés dans les trois tranches de revenus les plus basses (à percevoir moins de 12 000 F.), ils sont, par rapport aux 50-54 ans, plus nombreux à être insatisfaits de ce niveau de revenu.

Tableau 27 : Revenus à la retraite

De quel niveau de revenus (retraite plus autres revenus) pensez-vous pouvoir disposer ?

	45-49 ans	50-54 ans	60-64 ans
Effectif	400	301	300
Moins de 4 000 F.	25,2	24,0	30,0
De 4 000 à moins de 8 000 F.	29,5	24,7	29,6
De 8 000 à moins de 12 000 F.	24,8	26,3	22,6
De 12 000 à moins de 16 000 F.	11,4	14,0	7,1
16 000 F. et plus	9,2	11,0	10,8

CRÉDOC 1998

Parmi les insatisfaits, 70 à 80 % estiment que le niveau de revenus idéal à la retraite se situe entre 4 000 et 12 000 F. par mois. Revendication raisonnable si l'on considère qu'un individu sur deux, dans chaque classe d'âge, disposera de cette somme. Les véritables insatisfaits sont les individus situés financièrement dans la catégorie inférieure à 4 000 F. par mois.

Tableau 28 : Perception du niveau de revenus

Pensez-vous que ce niveau sera suffisant ?

	45-49 ans	50-54 ans	60-64 ans
Effectif	400	301	300
Oui	49,6	55,9	40,1
Non	30,9	26,2	53,3
Ne sait pas	19,6	17,9	6,6

CRÉDOC 1998

Les 45-49 ans sont les moins exigeants dans leurs aspirations financières pour la retraite : moins nombreux à revendiquer des revenus supérieurs à 12 000 F. par mois, ils s'opposent aux deux autres classes d'âge, et surtout aux 50-54 ans dont près de 30% pensent percevoir davantage tout en aspirant à des revenus bien supérieurs. Les 60-64 ans perçoivent moins que les 45-54 ans mais ne revendiquent pas ces revenus avec autant de force.

Tableau 29 : Revenus souhaités à la retraite

Quel serait le niveau idéal souhaité (par mois) ?

	45-49 ans	50-54 ans	60-64 ans
Effectif	130	77	151
Moins de 4 000 F.	4,6	1,3	7,3
De 4 000 à moins de 8 000 F.	28,5	28,6	35,1
De 8 000 à moins de 12 000 F.	48,5	41,6	34,4
De 12 000 à moins de 16 000 F.	9,2	16,9	14,6
16 000 F. et plus	9,2	11,7	8,6

CRÉDOC 1998

Rappel des principales conclusions du chapitre 3

La perception de la retraite

- *Le désir d'abaisser l'âge de la retraite de cinq ans, prévaut quel que soit l'âge d'entrée à la retraite.*
- *La retraite ou son anticipation mobilise différemment attention et énergie. Ainsi, les actifs se représentent la retraite comme une période de forte activité, envisageant la réalisation de nombreux projets, des investissements personnels en association, ainsi que la pratique de sports et de loisirs. Les retraités semblent davantage vivre une vie de repos, profitant du temps qui passe.*
- *Les projets ou activités ne sont pas absents dans le vécu des retraités, mais ils sont moins marqués que dans les représentations de la retraite que se font les actifs.*
- *La retraite semble idéalisée par les plus jeunes : période mobilisant énergie future et attention actuelle.*
- *Les domaines d'activités évoqués lors de la retraite sont très homogènes, qu'il s'agisse d'activités à mener, de projets à réaliser ou de loisirs à pratiquer.*
- *L'activité future tourne autour des actions associatives dans le domaine de l'humanitaire et du social, des voyages, du bricolage, du sport et de la culture.*
- *L'attachement à la parenté intervient peu dans le choix de la région d'établissement au moment de la retraite. Prime avant tout le lieu d'habitation actuelle.*
- *Les revenus à la retraite suscitent des attitudes mitigées : perçus majoritairement suffisants par les enfants du baby-boom, la tendance s'inverse au delà de 60 ans. Toutes classes d'âge confondues, les 50-54 ans sont en meilleure position et le reconnaissent.*

Chapitre 4

Les comportements d'épargne

I - La constitution de l'épargne

L'anticipation de l'avenir et la perspective de la retraite engendrent chez les 45-64 ans des attitudes prévoyantes qui s'expriment par des comportements d'épargne. Majoritairement, les trois classes d'âge se sont constituées une épargne ou des placements, pour l'avenir en général (60 %) ou pour la retraite en particulier (45 à 50 %). Ces comportements d'épargne concernent davantage les plus jeunes de la génération baby-boom, mais cette supériorité s'exerce dans une proportion minimale : les différences, de l'ordre de 2 à 5 %, restent relativement faibles et ne permettent pas d'en tirer des conclusions définitives. Ainsi les deux classes d'âge les plus âgées ont recours à l'épargne dans des proportions similaires, mais sont loin de se différencier, encore moins de s'opposer, aux plus jeunes.

Pourtant, l'hypothèse d'un éventuel effet d'âge sur le thème de l'épargne peut être avancée. Si les trois classes d'âge ont fortement recours à l'épargne, c'est qu'elles ont compris l'intérêt d'une telle démarche dans le contexte actuel. Et les plus jeunes semblent avoir, davantage que les aînés, intégré cet élément.

L'analyse du tableau 30 c fournit un élément supplémentaire à l'interprétation précédente. Les répondants estiment utile de souscrire à une épargne-retraite complémentaire (en plus de leurs cotisations actuelles) ; mais, à nouveau, les 45-49 ans reconnaissent davantage cette utilité que leurs aînés des deux autres classes d'âge : les plus jeunes sont majoritairement convaincus, alors que les plus âgés le sont pour un peu moins de la moitié d'entre eux.

Cet effet d'âge est encore renforcé : les 50-54 ans et 60-64 ans n'ont pas répondu dans des proportions aussi proches, comme c'était le cas pour l'épargne : les premiers sont plus nombreux que les seconds à estimer utile la souscription à une épargne-retraite complémentaire. Autrement dit, l'utilité de la démarche est perçue différemment en fonction de son intégration, par chacun, dans la vie quotidienne. Intégration pour laquelle l'âge joue pleinement.

Ainsi, le rapport à l'argent et sa gestion diffèrent selon l'âge du répondant (avant et

après 50 ans). Il s'agit là d'une différence majeure entre les deux générations du baby-boom. Lorsque les problèmes posés par le vieillissement de la population ont rendu nécessaire d'envisager une souscription à une épargne-retraite complémentaire, les 50-54 ans étaient plus avancés dans leur cycle de vie. Face à ce phénomène nouveau, ils n'ont pas pu, pas voulu ou pas réussi à modifier leurs comportements. Les 60-64 ans se sont trouvés davantage encore en décalage tandis que les 45-49 ans se sont adaptés (mieux que les autres).

Les 45-49 ans ont intégré les difficultés liées au vieillissement de la population et à ses conséquences sur les régimes de retraite. Les 50-54 ans, eux, semblent y prêter une moindre attention, raisonner et se comporter davantage à l'image des "anciens".

Tableau 30 a : **Epargne***Avez-vous constitué une épargne ou des placements pour l'avenir?*

	45-49 ans	50-54 ans	60-64 ans
Effectif	400	301	300
Oui	62,3	60,7	60,9
Non	37,2	38,0	36,9
Ne sait pas	0,6	1,3	2,2

CRÉDOC 1998

Tableau 30 b : **Epargne***Avez-vous constitué une épargne spécifiquement pour la retraite ?*

	45-49 ans	50-54 ans	60-64 ans
Effectif	249	182	183
Oui	51,5	47,2	45,8
Non	48,1	51,6	53,4
Ne sait pas	0,3	1,2	0,8

CRÉDOC 1998

Tableau 30 c : **Epargne-retraite complémentaire***Estimez-vous utile de souscrire à une épargne-retraite complémentaire, en plus de vos cotisations actuelles ?*

	45-49 ans	50-54 ans	60-64 ans
Effectif	300	222	69
Oui	57,2	48,2	42,5
Non	37,9	43,5	45,6
Ne sait pas	4,9	8,3	11,8

CRÉDOC 1998

II - Le niveau de revenu et les comportements d'épargne

L'épargne peut s'effectuer en vue de l'avenir de manière général, ou, de manière plus spécifique, en vue de la retraite. Plus l'individu dispose de revenus élevés, plus il effectue des placements pour l'avenir : 10 000 F. constitue le seuil du revenu mensuel

au delà duquel le comportement d'épargne s'amplifie. En dessous, moins d'un répondant sur deux a effectué des placements ; au dessus, la constitution de placements augmente (deux tiers ou plus des répondants). La retraite, quant à elle, n'est pas spécifiquement à l'origine de comportements d'épargne. Mais on constate que, plus le revenu mensuel est élevé, plus l'avenir est à l'origine de placements. A l'inverse, moins le revenu est élevé (moins de 10 000 F.) plus l'épargne se fait en vue de la retraite.

Tableau 31 : **Epargne et épargne-retraite complémentaire en fonction du revenu**

Avez-vous constitué une épargne ou des placements pour l'avenir?

	45-49 ans			50-54 ans			60-64 ans		
	<10 000 en F.	10 000 à 15 000	> 15 000	<10 000	10 000 à 15 000	> 15 000	<10 000	10 000 à 15 000	> 15 000
Oui	46,1	67,1	73,6	48,7	61,6	69,4	54,9	76,2	74,2
Non	52,9	31,9	26,4	51,3	34,9	29,8	43,1	23,8	24,5

Avez-vous constitué une épargne spécifiquement pour la retraite ?

Oui	57,7	48,5	50,0	54,9	43,6	45,0	49,4	4,0	31,2
Non	42,3	51,5	49,2	42,5	56,4	55,0	48,8	54,0	68,8

Estimez-vous utile de souscrire à une épargne-retraite complémentaire, en plus de vos cotisations actuelles ?

Oui	56,0	66,0	53,3	48,3	50,7	47,9	33,2	79,1	41,6
Non	36,0	31,3	42,1	46,0	39,1	46,4	48,0	20,9	53,1

CRÉDOC 1998

L'utilité estimée de l'épargne-retraite complémentaire donne lieu à des comportements différents selon l'âge et le niveau de revenu. Pour la génération baby-boom, une souscription s'avère utile. Mais, cette utilité est moins perçue par les 50-54 ans. Toutes classes d'âge confondues, les individus ayant un revenu mensuel situé entre 10 000 et 15 000 F. sont plus nombreux à estimer utile de souscrire à une épargne-retraite complémentaire. Les 60-64 ans en particulier sont presque 80% à reconnaître cette utilité.

Les placements induisent des comportements relativement identiques. Les personnes interrogées privilégient les assurances-vie, puis les Plan d'Epargne Populaire et les investissements immobiliers. "La pierre" fait l'objet d'autant d'investissements de la

part des trois classes d'âge (34,6 à 38,8 %) et représente un placement particulièrement important, prisé par tous, dans les mêmes proportions. L'assurance-vie fait quasiment l'unanimité. Cependant, chaque classe d'âge n'y souscrit pas dans les mêmes proportions. Les 50-54 ans le font davantage que les 45-49 ans, et que les 60-64 ans. Le nombre d'ouverture de PEP croît régulièrement avec l'avancée en âge.

Tableau 34 : Types de placements

Avez-vous fait un des placement suivants ?

		45-49 ans	50-54 ans	60-64 ans
Effectif		252	179	183
Assurance-vie	Oui	66,3	73,2	68,9
	Non	33,3	25,7	30,0
Plan Epargne Populaire	Oui	43,7	48,6	52,5
	Non	55,5	50,8	45,9
SICAV	Oui	23,0	31,3	42,1
	Non	74,2	68,7	56,9
Investissements immobiliers	Oui	37,3	34,6	38,8
	Non	61,5	65,4	59,6
Autres produits (Livret A, PEL, Bons Anonymes...)	Oui	26,2	20,1	18,6
	Non	71,0	77,1	75,9

CRÉDOC 1998

La souscription à une assurance-vie, largement prisée par tous, augmente avec l'élévation du niveau de revenu chez les plus jeunes, mais diminue chez les 60-64 ans. Les 50-54 ans et 60-64 ans qui gagnent de 10 000 à 15 000 F. par mois sont proportionnellement moins nombreux à avoir souscrit une assurance-vie que les 45-49 ans situés dans la même tranche de revenu.

Les placements et les comportements d'épargne diffèrent donc en fonction des revenus des répondants. **Plus ce revenu est important (au delà de 10 000 F. par mois), plus les placements se font dans une optique d'avenir. Plus ils sont faibles, plus ils sont effectués dans l'optique d'un complément aux revenus de la retraite. 10 000 F. représente un seuil : en dessous le revenu est jugé insuffisant et, par conséquent, la personne s'inquiète particulièrement pour sa retraite ; au dessus l'individu épargne de manière plus générale pour l'avenir.**

Tableau 32 : Types de placements en fonction du revenu

Revenu en F.	45-49 ans			50-54 ans			60-64 ans		
	<10 000	10 000 à 15 000	> 15 000	<10 000	10 000 à 15 000	> 15 000	<10 000	10 000 à 15 000	> 15 000
Assurance- vie	52,6	68,3	75,2	71,7	64,1	80,0	72,0	61,3	68,7
PEP	57,3	35,8	37,3	66,9	49,9	44,0	56,8	56,3	47,5
SICAV	12,5	16,1	35,3	23,0	29,9	39,8	28,0	43,6	60,7
Investisse- ment immobilier	22,4	26,3	52,4	31,9	33,4	39,6	22,3	47,6	48,6
Autres	17,9	23,6	35,1	15,3	19,9	24,6	11,3	13,8	37,3

CRÉDOC 1998

III - L'utilisation de l'épargne

A la retraite, parmi les loisirs et activités possibles, priment les désirs de voyages. Dans le discours, l'utilisation de l'épargne apparaît comme le moyen de matérialiser ce désir.

Tableau 35 : Utilisation de l'épargne¹⁵

A quoi pensez-vous utiliser votre épargne au moment de la retraite ?

	45-49 ans	50-54 ans	60-64 ans
Effectif	252	179	183
Vie quotidienne	17,8	16,7	24,6
Terminer les fins de mois difficiles	13,5	13,4	8,7
Projets personnels : habitat et travaux	18,2	19,5	19,1
Projets personnels : voyages et loisirs	30,1	36,9	21,8
Aide aux enfants	25,8	24,6	30,6
Rien de prévu	3,2	3,9	2,7
Autres	2,8	5,6	12,6
Ne sait pas	9,9	8,7	2,7

CRÉDOC 1998

Dans un premier temps, l'analyse laisserait supposer que **l'épargne n'a pas pour unique fonction la réalisation de projets personnels, mais aussi, l'aide aux enfants** (25 à 30%). Pourtant, le regroupement des modalités de réponse: "habitat et travaux", "voyages et loisirs", "vie quotidienne" et "terminer les fins de mois difficiles" permet de constater que **huit répondants sur dix pensent consacrer l'épargne, une fois à la retraite, à des fins personnelles.**

Mais les aînés s'opposent aux autres classes d'âge : les 60-64 ans seront (ou sont) plus enclins à utiliser leur épargne pour agrémenter leur vie quotidienne et pour aider les enfants ; ils seront moins contraints à utiliser cette épargne pour boucler les fins de mois difficiles.

IV - Les non-épargnants

Toutes les personnes enquêtées n'épargnent pas. La moitié justifie cette attitude par des raisons financières : ils agissent ainsi parce qu'ils n'en ont pas les moyens, finissent de

¹⁵ La rubrique "pour la retraite", trop peu évoquée n'est pas reprise dans ce tableau.

payer les traites en cours, ou bien ont déjà utilisé l'épargne pour des projets ou pour faire face à "un coup dur". Enfin, 15 à 17 % n'ont pas recours à cette pratique parce qu'elle n'est pas dans leur nature : ces "cigales", comme se qualifie l'un des répondants, préfèrent dépenser plutôt qu'économiser. Les résultats du tableau 33 révèlent une très faible homogénéité dans les justifications de la non-épargne.

Tableau 33 : **Raisons pour ne pas épargner**

Pourquoi n'épargnez-vous pas ?

	45-49 ans	50-54 ans	60-64 ans
Effectif	150	117	108
"Ce n'est pas dans ma nature"	18,0	14,5	16,7
"Ce système est mauvais "	3,3	2,6	5,5
"Pour des raisons financières"	53,3	47,9	55,5
"La famille d'abord"	28,0	24,8	14,8
"Je n'ai besoin de rien"	0,7	3,4	3,7
Autres	1,3	6,0	0,9
Ne sait pas	/	6,0	2,8

CRÉDOC 1998

Les 60-64 ans se distinguent des deux autres classes d'âge : ils sont plus nombreux à estimer que les systèmes d'épargne proposés sont mauvais. Ils réservent, on peut le supposer, plus de crédit au "bas de laine", qui est un moyen correspondant davantage à ce qu'ils ont connu et pratiqué durant leur existence, alors qu'ils critiquent les divers Plans (Epargne, Populaire, Retraite) pour leur non disponibilité immédiate au moment opportun.

Enfin, les 50-54 ans se différencient à leur tour des deux autres classes. Moins que celles-ci, ils estiment que l'épargne n'est pas dans leur nature et ne pratiquent pas ainsi en raison de leurs finances. En revanche, plus que celles-ci, ils estiment n'avoir besoin de rien (ou n'épargnent pas pour d'autres raisons que toutes celles jusqu'alors évoquées). Mais, le nombre d'individus ayant répondu "besoin de rien" ou "autres" étant faible, il convient de relativiser l'interprétation.

Un dernier point mérite attention. L'aide à la famille, notamment aux enfants (l'éducation, le mariage d'un enfant...), privilégiée avant l'épargne pour soi-même se pratique surtout chez les enfants du baby-boom (28,0 % chez les plus jeunes et 24,8% chez les autres). Ce qui s'explique aisément : les plus âgées ont moins d'enfants à charge et, ceux-ci, davantage insérés professionnellement, sont moins dépendants, même d'une simple aide occasionnelle.

Rappel des principales conclusions du chapitre 4

Les comportements d'épargne

- *Les répondants qui n'ont pas recours à l'épargne le justifient par des raisons d'ordre financier.*
- *Les 45-49 ans se différencient voire s'opposent aux 50--54 et 60-64 ans sur les pratiques d'épargne. Les premiers sont plus nombreux que les seconds à s'être constitués une épargne et à estimer utile de souscrire à une épargne-retraite complémentaire aux cotisations actuelles.*
- *Les raisons évoquées pour justifier les comportements de non épargne sont faiblement homogènes.*
- *L'épargne est constituée avant tout dans un but individualiste, mais aussi à des fins de solidarité familiale, envers les enfants essentiellement.*
- *Les placements et les comportements d'épargne diffèrent en fonction du revenu des répondants. Plus il est important (au delà de 10 000 F.), plus les placements sont fait dans une optique d'avenir. Plus il est faible, plus ils sont constitués dans l'optique d'un complément aux revenus de la retraite, jugés insuffisants. 10 000 F. est le seuil de satisfaction : en dessous, il y a insuffisance et, par conséquent, la personne s'inquiète pour sa retraite ; au dessus, l'individu, davantage satisfait, épargne pour l'avenir.*

Chapitre 5

La attitudes vis-à-vis de la santé

Sur le thème de la santé, les trois classes d'âge répondent de manière sensiblement homogène : *a priori*, les réponses laissent présager une bonne santé, ainsi qu'une préoccupation relative en la matière.

I. Vieillessement et cap de la cinquantaine

I - 1 - Cap de la cinquantaine

Le cap de la cinquantaine est envisagé de deux manières en fonction de l'âge de la personne enquêtée : le regard sur cette étape dans le cycle de vie diffère-t-il selon les répondants qui ont actuellement cinquante ans ou plus et ceux qui s'en approchent ?

Qu'il s'agisse d'envisager la proximité de la cinquantaine ou de se pencher sur le vécu quotidien au delà de cet âge, on constate que **le cap des cinquante ans n'est pas une préoccupation majeure exprimée par les répondants** : seulement un tiers tout au plus se déclare préoccupé. Et chaque classe d'âge se sent préoccupée dans les mêmes proportions. Enfin, ce résultat vaut quel que soit le domaine évoqué : la santé, la profession¹⁶ et l'affectivité.

Pourtant, entre 50-54 ans et 60-64 ans, deux différences, d'importance variée, sont à relever :

- les 50-54 ans sont légèrement moins préoccupés par leur santé que les 60-64 ans ;
- alors qu'ils sont nettement plus préoccupés par leur situation professionnelle.

De même, entre les deux classes d'âge de la génération baby-boom :

- les 50-54 ans sont plus préoccupés par leur situation professionnelle que les

¹⁶ A l'exception des 60-64 ans très peu préoccupés en la matière, définitivement épargnés par les soucis de travail depuis la retraite.

45-49 ans ;

- mais ils sont un peu moins préoccupés que les 45-49 ans par le domaine affectif.

Tableau 36 a : **Le cap de la cinquantaine** ¹⁷

Passer le cap de la cinquantaine vous préoccupe-t-il ? (pour les moins de 50 ans)

Le fait d'avoir plus de 50 ans vous préoccupe-t-il ? (pour les plus de 50 ans)

Pourcentage de réponses positives	45-49 ans	50-54 ans	60-64 ans
Effectif	396	301	300
Sur le plan de la santé	35,4	33,9	37,6
Sur le plan professionnel	34,3	37,0	9,1
Sur le plan affectif	14,5	10,2	12,6
Sur d'autres plans	6,9	7,4	6,0

CRÉDOC 1998

Dans le domaine de la santé : les hommes sont préoccupés dans les mêmes proportions (environ 32%) quel que soit leur âge , tandis que celles-ci varient pour les femmes : entre 50-54 ans, elles se sentent moins préoccupées par la cinquantaine (28,1 %) que les femmes de 45-49 ans (38,4 %) et surtout de 60-64 ans, qui se déclarent le plus volontiers préoccupées (42,8 %).

Dans le domaine professionnel : plus elles sont jeunes, plus les personnes de l'enquête se sentent préoccupées, la proportion des 45-49 ans étant nettement supérieure à celle des 50-54 ans. Au sein de chaque classe d'âge, les hommes le sont davantage que les femmes¹⁸.

Dans le domaine affectif : les hommes de 50-54 ans sont, dans l'ensemble, les moins préoccupés par rapport à l'ensemble des répondants. Mais, alors que les hommes de 60-64 ans sont à peine plus préoccupés que les femmes, dans les classes d'âge plus jeunes,

¹⁷ Les personnes enquêtées devaient dire si elles étaient préoccupées ou non pour chacun des items cités par l'enquêteur. Seules les réponses affirmatives sont mentionnées dans le tableau.

¹⁸ A relever, pourtant, concernant la classe d'âge des 60-64 ans, le pourcentage de femmes préoccupées légèrement supérieur à celui des hommes préoccupés.

les hommes se montrent beaucoup moins préoccupés que les femmes par les effets de la cinquantaine sur l'affectivité.

Tableau 36 b : Le cap de la cinquantaine en fonction du sexe du répondant

Passer le cap de la cinquantaine vous préoccupe-t-il ? (pour les moins de 50 ans)

Le fait d'avoir plus de cinquante ans vous préoccupe-t-il ? (pour les plus de 50 ans)

	45-49 ans		50-54 ans		60-64 ans	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Sur le plan de la santé	32,3	38,4	31,9	28,1	31,9	42,8
Sur le plan professionnel	64,1	67,3	26,1	24,5	9,1	9,2
Sur le plan affectif	13,2	15,8	9,5	13,3	12,9	12,4
Sur d'autres plans	4,5	9,3	4,2	9,7	12,4	3,0

CRÉDOC 1998

I - 2 - Le vieillissement

Si le cinquantième anniversaire (réalité ou abstraction) n'est pas perçu comme un cap transitionnel du cycle de vie particulièrement préoccupant, l'idée de la vieillesse, et plus particulièrement de son inéluctabilité, inquiète majoritairement. Dans une proportion exactement inverse aux réponses sur le cap de la cinquantaine, **deux tiers des répondants ressentent leur propre vieillissement**. Les femmes, davantage que les hommes. Exceptées, celles de 50-54 ans qui le ressentent dans les mêmes proportions que les hommes du même âge.

Il existe une relation inversée dans le rapport au vieillissement des hommes et femmes de 50-54 ans et de 60-64 ans. Les hommes de 50-54 ans ressentent plus que tous les hommes de l'enquête leur propre vieillissement, alors que les femmes du même âge sont celles qui le ressentent le moins par rapport à l'ensemble des femmes. Les hommes de 60-64 ans sont ceux qui ressentent le moins leur vieillissement par rapport à

l'ensemble des hommes, tandis que les femmes du même âge sont celles qui le ressentent le plus.

Tableau 37 : Vieillesse

Vous arrive-t-il de ressentir votre propre vieillissement ?

	45-49 ans	50-54 ans	60-64 ans
Effectif	400	301	300
Pourcentage de réponses positives	61,6	59,1	62,6

Depuis quel âge ?

	45-49 ans	50-54 ans	60-64 ans
Effectif	243	179	192
Moins de 35 ans	4,9	7,4	4,2
Entre 35 et 39 ans	5,7	1,7	0,7
Entre 40 et 44 ans	44,4	9,6	2,4
Entre 45 et 49 ans	39,7	32,5	2,6
Entre 50 et 54 ans	/	44,2	19,2
Depuis 55 ans et plus	/	/	70,1
Ne sait pas	5,3	4,6	0,8

CRÉDOC 1998

Le moment à partir duquel le vieillissement se fait sentir diffère en fonction de l'âge. Parmi les personnes qui ont déclaré ressentir leur propre vieillissement, cette perception est apparue tardivement chez les 60-64 ans : 70,1% l'ont ressenti à partir de l'âge de 55 ans. Pour la génération baby-boom, cette perception semble avoir été plus précoce : 39,7 % des 45-49 ans ont commencé à ressentir leur propre vieillissement depuis un âge situé entre 45 et 49 ans ; 44,2% des 50-54 ans depuis un âge situé entre 50 et 54 ans.

Un nombre plus important encore, 44,4 % des 45-49 ans, ainsi que 32,5 % des 50-54 ans l'ont ressenti depuis une période située dans la catégorie d'âge immédiatement précédente à leur âge actuel. Autrement dit, **actuellement, les enfants du baby-boom s'estiment en pleine période de vieillissement**, en particulier, au commencement de celle-ci.

L'existence de cet effet générationnel peut s'expliquer de deux manières. A l'heure actuelle, le vieillissement se ferait ressentir précocement (les plus jeunes le ressentent plus tôt que ne l'ont ressenti les plus âgés). Cette précocité ne cesserait de gagner du terrain : dix années en l'espace d'une classe d'âge.

Il existe cependant une seconde explication. Le vieillissement se fait davantage sentir à partir d'un certain âge. L'individu y est confronté de plus en plus régulièrement, se familiarise et reconnaît ses effets. Force lui est de constater, voire d'accepter, ce phénomène. Cette familiarité croissante permet de fixer plus précisément l'âge (ou la période) d'apparition du vieillissement dans le cycle de vie personnel. Pour les autres, ni encore jeunes, ni déjà vieux, le vieillissement, pas encore totalement vécu mais parfois ressenti, fait partie des nouvelles préoccupations, si ce n'est quotidiennes, au moins de plus en plus régulières.

Dans l'enquête CRÉDOC, les plus âgés vivent le vieillissement, les plus jeunes commencent à y être confrontés : ils vivent une période de transition entre la force de l'âge et la vieillesse. Ce nouveau vécu prend de l'importance dans les considérations quotidiennes et peut être amplifié ou exagéré. **Les 45-54 ans ont tendance à surévaluer le ressenti de leur propre vieillissement tandis que les 60-64 ans le relativisent** : apprenant à le connaître, peut-être estiment-ils que ce qu'ils ont connu entre 45 et 55 ans n'était pas le vieillissement...

I - 3 - L'état de santé

Peu préoccupées par le cap de la cinquantaine tout en ressentant leur propre vieillissement, **les personnes interrogées qui comparent leur état de santé à celui des personnes de leur âge l'estiment satisfaisant.**

Les deux classes d'âge de la génération baby-boom répondent de manière identique. Seuls les 60-64 ans sont plus nombreux à estimer leur état de santé peu satisfaisant. En revanche, le pourcentage de répondants qui ne sont pas satisfaits du tout (très faible pour les trois classes d'âge) est trois fois moins élevé pour les 60-64 ans que pour les deux autres classes.

- **Sept enquêtés sur dix estiment leur état de santé satisfaisant.** Si l'on prend en compte les enquêtés estimant leur état de santé très satisfaisant, ce rapport s'établit à neuf personnes sur dix.

Tableau 38 a : **Etat de santé**

Par rapport aux personnes de votre âge, pensez-vous que votre état de santé est :

	45-49 ans	50-54 ans	60-64 ans	Référence nationale ¹⁹
Effectif	400	301	300	2002
Très satisfaisant	21,8	19,9	22,7	22,7
Satisfaisant	71,0	71,6	64,8	66,1
Peu satisfaisant	4,6	6,3	9,8	8,8
Pas satisfaisant du tout	1,3	1,6	0,5	2,3
Ne sait pas	1,3	0,6	2,3	0,0

CRÉDOC 1998

Les hommes, quel que soit leur âge, sont proportionnellement plus nombreux à estimer leur état de santé très satisfaisant et satisfaisant. Excepté pour les 50-54 ans, pour lesquels les femmes sont plus nombreuses à estimer leur état de santé satisfaisant.

A l'inverse, quel que soit leur âge, les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à estimer leur état de santé peu ou pas satisfaisant du tout. Mais cela ne concerne que peu de répondants, la majorité s'estimant satisfaite. Il faut relever que, toutes catégories confondues, les femmes de 60-64 ans sont les plus nombreuses à estimer leur santé peu satisfaisante (13,8 %), tandis que celles de 50-54 ans sont les plus nombreuses à l'estimer satisfaisante (74,3 %).

¹⁹ Enquête Conditions de vie et aspirations des français, Crédoc, 1997.

Tableau 38 b : **Etat de santé en fonction du sexe du répondant**

Par rapport aux personnes de votre âge, pensez-vous que votre état de santé est :

	45-49 ans		50-54 ans		60-64 ans	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Très satisfaisant	22,0	21,6	23,3	16,5	25,7	19,8
Satisfaisant	71,6	70,4	68,7	74,3	65,6	64,1
Peu satisfaisant	4,6	4,6	6,2	6,6	5,5	13,8
Pas satisfaisant du tout	0,7	1,9	1,3	1,9	/	0,9
Ne sait pas	0,9	1,6	0,5	0,7	3,1	1,5

CRÉDOC 1998

Comment expliquer cette satisfaction quasi-unanime et la faible préoccupation de la cinquantaine -période charnière souvent présentée comme une période de crise - alors même que le vieillissement est ressenti ?

I - 4 - Les règles de vie et les comportements préventifs

L'enquête révèle d'abord que **les interviewés n'ont pas connu d'importants soucis de santé au cours des trois derniers mois.**

Tableau 39 a : **Maux au cours des trois derniers mois**
Au cours des trois derniers mois, avez-vous souffert de... ?

Pourcentage de réponses positives	45-49 ans	50-54 ans	60-64 ans
Effectif	400	301	300
Troubles digestifs	20,5	19,9	24,6
Maux de tête	38,4	31,7	21,8
Mal de dos	53,6	52,9	57,4
Nervosité	57,6	51,9	42,0
Etat dépressif	17,4	15,9	17,9
Insomnie	32,9	37,5	39,4
Arthrose	25,0	36,6	60,1
Allergies	11,1	16,5	14,8

CRÉDOC 1998

Pourtant le mal de dos a fait souffrir plus de la moitié des interviewés, l'arthrose a affecté 60% des 60-64 ans, tandis que nervosité et maux de tête sont davantage le fait de la génération baby-boom. Mais moins d'un quart des interviewés à souffert de troubles digestifs, d'état dépressifs ou d'allergies.

Au cours des trois derniers mois, les femmes ont davantage soufferts de maux divers que les hommes, quel que soit le type de mal évoqué. Selon les maux évoqués, les hommes et femmes ne souffrent pas dans les mêmes proportions. Les maux de tête semblent être des maux de "jeunes", tandis que l'arthrose et les troubles digestifs sont perçus avant tout comme des maux liés à l'âge. La nervosité, elle, sans être à proprement parlé un mal de "jeunes", fait davantage souffrir ceux-ci que les 60-64 ans. A relever que, malgré la corrélation apparente avec l'âge, les troubles digestifs affectent autant d'hommes de 45-49 ans (24,1 %) que de 60-64 ans (23,1 %).

L'allergie est le mal qui touche le moins les personnes de l'enquête ; les deux maux les plus évoqués étant le mal de dos et la nervosité.

Tableau 39 b : **Maux au cours des trois derniers mois en fonction du sexe du répondant***Au cours des trois derniers mois, avez-vous souffert des maux suivants ?*

Pourcentage de réponses positives	45-49 ans		50-54 ans		60-64 ans	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Troubles digestifs	17,0	24,1	20,2	19,8	23,4	25,6
Maux de tête	26,9	50,5	26,1	37,0	14,3	28,5
Mal au dos	49,9	57,4	48,8	56,9	50,0	64,0
Nervosité	49,9	65,5	49,5	54,7	33,1	50,1
Etat dépressif	12,5	22,4	10,0	21,9	6,3	28,4
Insomnies	29,0	36,9	33,2	42,2	28,4	49,2
Arthrose	18,9	31,2	27,2	45,7	52,5	63,8
Allergie	8,0	14,2	15,3	17,8	13,4	16,1

CRÉDOC 1998

- **Les femmes souffrent davantage que les hommes.** Tous maux confondus, la proportion de femmes qui a souffert au cours des trois derniers mois est supérieure à celle des hommes.
- Sans être un des maux les plus évoqués, **l'état dépressif est un mal qui touche davantage les femmes que les hommes** (presque deux fois plus chez les 45-49 ans et presque quatre fois plus chez les 60-64 ans).

L'enquête révèle ensuite que **les répondants déclarent avoir des comportements préventifs en matière de santé**. Ici, l'effet de classe d'âge intervient, différenciant les deux classes de la génération baby-boom :

- Les 45-49 ans sont plus nombreux que les 50-54 ans à déclarer avoir des comportements préventifs. Les plus âgés des enfants du baby-boom ressemblent fortement aux plus âgés de l'enquête : 63 % des 50-54 ans et 62 % des 60-64 ans ont des comportements préventifs.

Cette conclusion se retrouve dans les résultats concernant certains types de comportements préventifs : les vaccinations et, chez les femmes, les traitements pour la ménopause. En outre, les deux classes de la génération baby-boom se font suivre

régulièrement par un médecin à plus de 70%, tandis que ce chiffre dépasse les 80% pour les 60-64 ans .

Tableau 40 a : **Comportements préventifs**

En matière de santé, avez-vous des comportements préventifs ?

	45-49 ans	50-54 ans	60-64 ans
Effectif	400	301	300
% de réponses positives	71,7	63,0	61,8

% de réponses positives	45-49 ans	50-54 ans	60-64 ans
Effectif	400	301	300
Sont suivis par un médecin	71,6	70,2	81,0
Sont à jour dans leurs vaccinations	71,7	63,0	61,8

Pour les femmes uniquement

% de réponses positives	45-49 ans	50-54 ans	60-64 ans
Effectif	199	150	158
Suivent ou ont l'intention de suivre un traitement pour la ménopause ?	71,3	66,0	45,3

CRÉDOC 1998

Les hommes sont davantage à jour dans leur vaccinations que les femmes (ceux de 45-49 ans et de 60-64 ans l'étant davantage que ceux de 50-54 ans). Les femmes sont plus nombreuses à être régulièrement suivies par un médecin (un peu moins nombreuses que les hommes à l'être par un médecin généraliste, elles sont nettement plus nombreuses à l'être par un spécialiste).

Tableau 40 b : Comportements préventifs en fonction du sexe du répondant

En matière de santé, avez-vous des comportements préventifs ?

% de réponses positives	45-49 ans		50-54 ans		60-64 ans	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
A jour dans vos vaccinations	74,9	68,5	64,3	62,0	69,6	54,8
Régulièrement suivi par un médecin	60,8	82,6	63,2	77,7	77,3	84,3
Dont un médecin généraliste	91,5	85,8	92,9	89,5	95,4	93,9
Dont un médecin spécialiste	33,0	68,6	41,7	72,0	41,5	61,8

CRÉDOC 1998

Enfin, l'enquête montre que **les personnes interrogées disent avoir adopté des règles de vie pour rester en forme**. Le pourcentage est non seulement élevé dans les trois classes d'âge, mais il augmente avec l'âge.

Deux règles de vie dominant, à savoir l'hygiène alimentaire et la pratique d'activités physiques et sportives.

- **Les 50-54 ans sont relativement plus nombreux que les deux autres classes d'âge à surveiller leur hygiène alimentaire et moins nombreux à pratiquer des activités physiques et sportives.**

Une troisième catégorie de règle de vie, moins pratiquée que les deux autres, consiste à éviter tout type d'excès au quotidien, tels la consommation de tabac, d'alcool, de café... Au même titre que l'hygiène alimentaire, les 50-54 ans y accordent plus d'importance que les deux autres classes d'âge.

Tableau 41 a : Règles de vie

Vous êtes-vous imposé des règles de vie pour rester en forme ?

	45-49 ans	50-54 ans	60-64 ans
Effectif	400	301	300
Oui	60,9	64,6	67,7
Non	38,7	35,1	30,8
Ne sait pas	0,4	0,3	1,5

Lesquelles ?

	45-49 ans	50-54 ans	60-64 ans
Effectif	243	198	206
Hygiène alimentaire	51,0	59,1	52,4
Eviter tout excès (tabac, alcool...)	14,8	21,2	15,5
Pratiquer des activités physiques	69,1	58,1	68,0
Autres	6,6	13,6	11,2

CRÉDOC 1998

Autrement dit, une coupure s'inscrit entre classes d'âge. **Les 50-54 ans ont davantage recours à une pratique de type préventif (surveiller l'alimentation, éviter les excès) que de type curatif (pratiquer une activité physique)** ²⁰.

Parmi les individus qui se sont imposés des règles de vie pour rester en forme, on trouve autant d'hommes et que de femmes de 45-49 ans: 61% d'hommes et 61% de femmes se sont imposés de telles règles.

Les 45-49 ans se différencient des deux autres classes d'âge en ce sens qu'ils sont proportionnellement moins nombreux à s'être imposés des règles (à l'exception des hommes de 50-54 ans dont le pourcentage s'approche de celui des hommes et femmes de 45-49 ans).

En ce qui concerne les deux autres classes d'âge, le résultat principal est le suivant : il y a autant d'hommes de 60-64 ans qui se sont imposés des règles de vie que de femmes de 50-54 ans. Ces deux catégories sont les plus nombreuses à pratiquer ainsi.

²⁰ La pratique physique n'est certes pas uniquement curative, elle agit autant en amont qu'en aval et procède d'un entretien du corps et de l'esprit autant que d'une réparation.

Tableau 41 b : Règles de vie en fonction du sexe du répondant

Vous êtes-vous imposé des règles de vie pour rester en forme ?

	45-49 ans		50-54 ans		60-64 ans	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Oui	61,2	60,6	61,1	68,4	70,0	65,7
Non	38,4	39,0	38,9	31,0	28,4	32,9
Ne sait pas	0,4	0,4	0,0	0,6	1,6	1,4

CRÉDOC 1998

II - Santé et maladies

Malgré la sérénité affichée face à la retraite et au vieillissement, il existe des sources d'inquiétudes sur le plan de la santé. Certaines maladies inquiètent, voire font peur.

Tous les répondants redoutent certaines maladies (entre 66 et 70 % selon les classes d'âge), avec en premier lieu, et loin devant les autres, le cancer. Deux répondants sur trois le redoutent. Aucune autre maladie n'engendre autant d'inquiétudes. Les maladies citées obtiennent des pourcentages autour de 6 % (maladies cardio-vasculaires, maladie d'Alzheimer, Sida).

Le Sida inquiète peu les personnes interrogées, car il ne semble pas être une maladie de leur génération, ni une maladie d'individus mûrs et établis dans une vie de couple.

Les 60-64 ans sont proportionnellement moins nombreux à redouter les maladies (66,3 % contre 70,1 % des 50-54 ans et 70,9 % des 45-49 ans). Faut-il y voir un paradoxe ? En effet, il semblerait pertinent d'avoir d'autant plus peur des maladies à mesure que l'âge avance.

A moins qu'il ne soit possible de l'expliquer autrement : ne doit-on pas faire entrer en ligne de compte une certaine forme d'accommodation à l'idée de la vieillesse, de la maladie, de la mort ; une certaine forme de sagesse face au doute ; ou encore une certaine forme de lucidité face à l'avenir incertain ?

Les 60-64 ans sont aussi plus nombreux à redouter des maladies telles que la maladie d'Alzheimer, les pertes de mémoire, mais aussi d'autres maladies telles les ruptures d'anévrisme, les paralysies, la maladie de Parkinson ou encore les rhumatismes.

Tableau 42 a : **Maladies**

Y a-t-il des maladies que vous redoutez ?

	45-49 ans	50-54 ans	60-64 ans
Effectif	400	301	300
% de réponses positives	70,9	70,1	66,3

Lesquelles ?

Effectif	284	210	202
Cancer	69	66,7	64,4
Maladies cardio-vasculaires	7,4	6,7	4,9
Sida	8,1	4,3	5,9
Maladie d'Alzheimer	2,1	6,2	11,4
Perte de mémoire	0,3	0,5	2
Autres maladies ²¹	13,4	12,8	20,8

CRÉDOC 1998

Les femmes enquêtées redoutent davantage les maladies que les hommes. Le nombre de femmes inquiètes est analogue dans chaque classe d'âge (76 à 78 %).

Au contraire, les hommes réagissent différemment face à la maladie : les 60-64 ans se différencient des deux autres classes d'âge en ce sens qu'ils sont proportionnellement moins nombreux à redouter certaines maladies, tandis que les hommes de la génération baby-boom les redoutent dans des proportions similaires.

²¹ Autres maladies comprenant : rupture d'anévrisme, paralysie, maladie de Parkinson, rhumatismes...

Tableau 42 b : **Maladies en fonction du sexe du répondant***Y a-t-il des maladies que vous redoutez ?*

	45-49 ans		50-54 ans		60-64 ans	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
% de réponses positives	63,8	78,1	61,6	78,7	55,0	76,5

Lesquelles ?

Cancer	69,8	69,7	65,7	63,9	62,7	49,8
Maladies cardio-vasculaires	9,6	6,5	12,5	2,2	4,1	5,7
Sida	9,3	7,1	6,1	4,1	12,3	3,0
Maladie d'Alzheimer	1,6	2,5	4,0	8,9	6,2	12,8
Perte de mémoire	/	0,8	/	0,8	/	3,2

CRÉDOC 1998

- **Les femmes redoutent davantage les maladies que les hommes. Quel que soit leur classe d'âge, la proportion de femmes inquiètes reste relativement constante.**
- **Les hommes les plus âgés redoutent moins les maladies que les hommes jeunes.**

Tableau 43 : Sources d'inquiétude de ces maladies

	45-49 ans	50-54 ans	60-64 ans
Effectif	284	210	202
Antécédents dans les relations	23,6	29	24,2
Caractère non prévisible	3,5	2,8	3,5
Maladie à la mode / fléau	9,1	10,0	8,9
Peur	3,2	3,3	2,5
Souffrance	3,9	9,0	8,9
Gravité / incurable	12,7	10,0	7,9
Faibles moyens de lutte	5,3	2,4	3,0
Fragilité avec l'âge	1,4	0,9	2,0
Dépendance	3,2	3,8	6,9
Autres raisons	6,3	7,6	6,4

CRÉDOC 1998

III. La notion de dépendance

Trois questions ouvertes ont été posées relatives à la dépendance (physique ou morale). Deux concernent les parents des répondants : *Vous arrive-t-il d'envisager l'éventuelle dépendance (de l'un de vos parents) ?* ; *Que comptez-vous faire si un jour l'un de vos parents (ou les deux) est dépendant ?* ; et une concerne l'enquêté : *S'il vous arrivait d'être dépendant, quelle solution de prise en charge préféreriez-vous ?*

III - 1 - La dépendance des parents des personnes enquêtées

Parmi les répondants qui ont des parents ou beaux-parents en vie, le pourcentage de ceux ayant un ou des parents dépendants augmente, de manière régulière avec l'âge, passant respectivement de 18 à 27 puis 37 % selon les trois classes d'âge.

Tableau 44 : **Dépendance des parents ou beaux-parents***L'un d'entre eux est-il dépendant ?*

	45-49 ans	50-54 ans	60-64 ans
Effectif	354	251	143
Pourcentage de réponses positives	18,7	27,6	37,6

Quel est son degré de dépendance ?

	45-49 ans	50-54 ans	60-64 ans
Effectif	66	69	54
Dépendant physique	51,9	50,6	54,6
Dépendant psychique	9,5	7,1	8,3
Dépendant physique et psychique	34,6	41,2	31,5
Ne sait pas	6,0	6,9	5,5

CRÉDOC 1998

La majorité des parents dépendants sont actuellement dans une situation de dépendance physique et, dans une moindre mesure de dépendance physique et psychique. Autant de parents sont dépendants physiques dans les trois classes d'âge. En revanche, les 50-54 ans sont plus nombreux à avoir des parents doublement dépendants.

Cela fournit un élément de réponse à l'effet de classe évoqué sur le thème des règles de vie que chacun s'est imposé pour rester en forme. La dépendance des parents entraîne une prise de conscience de l'intérêt de prendre soin de sa santé de différentes manières (hygiène alimentaire, pratique physique, éviter tous types d'excès).

Parmi les répondants dont les parents sont actuellement autonomes, deux tiers de la génération baby-boom et 45 % des 60-64 ans n'envisagent pas la possibilité d'une éventuelle dépendance de leurs parents. Les raisons pour lesquelles cette éventualité n'est pas envisagée apprennent que pour deux tiers des répondants le problème ne se pose pas. Ensuite les enquêtés n'y pensent pas ou bien ne savent pas pourquoi ils n'envisagent pas cette éventualité.

Mais les 60-64 ans, par rapport à la génération baby-boom, sont nettement plus

nombreux à ne pas y penser et nettement moins nombreux à estimer que leurs parents n'ont pas besoin d'eux

Au sein de la génération baby-boom, davantage de 50-54 ans que de 45-49 ans ne pensent pas à cette éventualité, estiment que le problème ne se pose pas ou que les parents n'ont pas besoin des enfants.

Tableau 45 : **Dépendance éventuelle des parents**

Vous arrive-t-il d'envisager leur éventuelle dépendance ?

	45-49 ans	50-54 ans	60-64 ans
Effectif	288	181	89
Oui	63,2	60,9	45,2
Ne sait pas	3,5	6,4	14,9

Si non pourquoi ?

Effectif	45-49 ans	50-54 ans	60-64 ans
“Je n’y pense pas”	14,4	18,0	6,1
“Le problème ne se pose pas”	58,8	62,3	60,6
“Les parents n’ont pas besoin de nous”	7,2	8,2	18,2
Autres réponses	7,2	3,3	6,1
Ne sait pas	12,4	8,2	9,1

CRÉDOC 1998

III - 2 - La dépendance : optimisme ou désintérêt ?

Enfin, les répondants se préoccupent de leur propre dépendance, mais malgré tout, 15 à 19 % ne savent pas ce qu'ils feraient face à cette éventualité (pourcentage plus élevé chez les deux classes d'âge les plus âgées) et 8 à 10 % ne l'ont pas envisagé (le pourcentage augmente avec l'âge) : les plus âgés y pensent moins, eux qui sont chronologiquement plus proches d'une telle éventualité.

Tableau 46 : **Dépendance éventuelle du répondant**

S'il vous arrivait d'être dépendant, quelle solution de prise en charge préféreriez-vous ?

	45-49 ans	50-54 ans	60-64 ans
Effectif	400	301	300
Aller en structure d'accueil	21,2	21,5	28,9
Rester à domicile sans aide	22,4	21,9	21,9
Rester à domicile avec aide	22,2	19,2	16,2
Etre pris en charge par la famille	5,2	4,7	3
Se suicider	4,7	4,4	2
N'y a pas pensé	7,7	6,7	9,8
Autres	4,2	2,7	1,7
Ne sait pas	15,0	19,2	19,5

CRÉDOC 1998

Les trois types de possibilité les plus envisagées le sont dans des proportions assez proches les unes des autres (au sein d'une même classe d'âge et entre les trois classes). Elles consistent à aller en structure d'accueil, rester à domicile avec ou sans aide (autour de 21 %). Les 60-64 ans se différencient : plus nombreux à désirer aller en structure d'accueil et moins nombreux à désirer rester chez eux avec aide.

S'ils se soucient de leur santé et de certaines maladies, les personnes enquêtées semblent relativement optimistes vis-à-vis de leur avenir : un répondant sur quatre n'envisage pas ou ne sait pas quelle solution il choisira si il devient un jour dépendant..

Plutôt qu'optimistes en la matière, il semble qu'ils ne se sentent pas concernés ou refusent d'admettre la possibilité qu'ils aient à faire face ultérieurement à un tel problème: avant tout pour leurs parents mais aussi, en partie pour eux-mêmes. Les raisons avancées montrent que le problème est nié.

Rappel des principales conclusions du chapitre 5

Les attitudes vis-à-vis de la santé

Le cap des 50 ans n'est pas une préoccupation majeure. Des différences existent cependant :

- *Les enfants du baby-boom sont moins préoccupés sur le plan de la santé et plus préoccupés sur le plan professionnel.*
- *Les 50-54 ans sont plus préoccupés sur le plan professionnel ; et moins préoccupés sur le plan affectif que les 45-49 ans .*

Le vieillissement est ressenti par tous.

- *Plus l'individu est jeune, plus il ressent tôt son propre vieillissement ; les plus âgés le ressentent plus tardivement, à partir de 55 ans.*
- *Les membres de la génération baby-boom estiment être déjà en pleine période de vieillissement.*

L'état de santé est satisfaisant pour la majorité des répondants.

- *Ils n'ont pas connus d'importants soucis de santé au cours des trois derniers mois.*
- *Ils ont des comportements préventifs : les 45-49 ans davantage que les autres.*
- *Ils se sont imposés des règles de vie pour rester en forme : les 50-54 ans davantage que les autres et de manière plus variée ; leur pratique est davantage préventive.*

Les personnes enquêtées se préoccupent peu de la dépendance de leurs parents.

- *Ils n'envisagent pas la dépendance pour leurs parents : les 60-64 ans sont plus nombreux à ne pas y penser et moins nombreux à estimer que leurs parents n'ont pas besoin d'eux.*
- *Au sein de la génération baby-boom, davantage de 50-54 ans que de 45-49 ans ne pensent pas à cette éventualité ; les raisons évoquées traduisent une négation du problème (qui ne se pose pas ou bien les parents n'ont pas besoin des enfants).*

Chapitre 6

La solidarité intergénérationnelle

Comment et dans quelles proportions les membres de la génération baby-boom ainsi que ceux de la classe d'âge de 60-64 ans apportent-ils de l'aide à leurs parents, dépendants ou autonomes ? Quelles solutions envisagent-ils à la dépendance éventuelle de ceux-ci ? Quelques rappels liminaires sont ici nécessaires.

- 18,9 % des 45-49 ans, 27,6 % des 50-54 ans et 37,6 % des 60-64 ans ont un parent dépendant.
- La dépendance des parents des personnes interrogées est majoritairement physique (dans des proportions identiques selon les classes d'âge : un peu plus de 50 % chacune).
- Cette dépendance peut ensuite être double : physique et psychique ; quand tel est le cas, les 50-54 ans sont plus nombreux que les deux autres classes d'âge à avoir des parents doublement dépendants.

I - La solidarité ascendante ²²

La solidarité ascendante comprend trois types d'aide. Celle apportée aux parents ; celle apportée aux parents dépendants ; et celle anticipée, le jour où les parents deviendront dépendants.

Les personnes qui ont un parent dépendant apportent surtout à ce dernier un soutien moral et affectif avant un soutien matériel ou un soutien financier. Ces comportements d'aide se répartissent différemment selon l'âge du répondant.

- Les plus jeunes se différencient des deux autres classes d'âge, très proches dans leurs réponses. **Les 45-49 ans sont proportionnellement moins nombreux à apporter un soutien à leurs parents dépendants, qu'il soit affectif matériel ou financier.** Les plus âgés privilégient ces comportements d'aide dans des proportions similaires.

²² L'ensemble de la population n'a pas été interrogé sur le sujet, seuls ont répondu ceux dont un parent au moins est toujours en vie et dépendant.

- Les 45-49 ans sont proportionnellement plus nombreux à n'apporter aucune aide à leurs parents dépendants.
- Quel que soit le type de soutien évoqué, les 60-64 ans sont ceux qui sont le plus solidaires de leurs parents dépendants.
- Les 50-54 ans sont eux aussi fortement solidaires, comme leurs aînés de 60-64 ans, excepté en ce qui concerne le soutien matériel.

Tableau 47 : Aide aux parents dépendants

Quel type d'aide leur apportez-vous ?

	45-49 ans	50-54 ans	60-64 ans
Effectif	66	66	53
Soutien moral et affectif	43,9	56,1	56,6
Soutien matériel	18,2	27,3	43,4
Soutien financier	7,6	18,2	18,9
Aucune aide	33,3	16,7	18,9
Autres	1,5	/	/
Ne sait pas	/	4,5	/

CRÉDOC 1998

Pour ceux dont le ou les parents sont autonomes, y a-t-il des comportements d'aide et sous quelles formes ? Dans l'ensemble, **les personnes interrogées aident peu leurs parents autonomes** (plus des deux tiers des 559 personnes concernées). Et, parmi les trois classes d'âge, les 45-49 ans les aident moins que les autres.

Parmi les types d'aide apportés, **le soutien matériel** (qui consiste à venir en aide au quotidien pour faire les courses, le ménage, les démarches administratives...) est privilégié par tous. Mais, il diminue fortement avec l'âge du répondant, sans doute de moins en moins à l'aise pour apporter une aide qui peut lui coûter des efforts physiques et, peut-être lui-même déjà demandeur vis-à-vis de ces propres enfants. Ainsi, les 60-64 ans remplacent volontiers le soutien matériel par une autre forme de soutien, plus accessible pour eux, à savoir la présence et le réconfort affectif et moral, soutien auquel ils ont deux fois plus recours que les 45-54 ans.

Le soutien financier draine une part non négligeable des comportements d'aide (25%).

Les plus jeunes le pratiquent plus volontiers au détriment de l'hébergement (comportement d'aide le moins évoqué par eux) et se différencient ainsi des deux autres classes d'âge pour lesquelles le rapport entre soutien financier et hébergement est inversé : les 50-54 ans sont un peu moins nombreux à aider financièrement leurs parents et un peu plus à les héberger.

Tableau 48 : Aide envers les parents par les enfants du baby-boom

Aidez-vous vos parents ou beaux parents ?

	45-49 ans	50-54 ans	60-64 ans
Effectif	288	181	89
Oui	30,0	38,3	36,4
Non	70,0	61,7	63,6

De quelle manière ?

Effectif	86	70	33
Financièrement	26,3	23,6	23,8
En les hébergeant	10,2	15,5	14,9
Effectif	66	52	25
D'une autre manière : soutien moral/affectif	28,8	25,0	52,0
D'une autre manière : soutien matériel	68,2	55,8	40,0

CRÉDOC 1998

Comment réagissent les enquêtés à l'évocation de l'éventuelle dépendance de leurs parents actuellement autonomes et en bonne santé ? Les solutions envisagées sont loin d'être consensuelles. La différence majeure se situe entre les deux classes les plus éloignées en âge : les 60-64 ans préconisent avant tout de prendre leurs parents chez eux, le jour où ils seront dépendants, évoquant la solidarité intergénérationnelle traditionnelle ; tandis que les 45-49 ans préféreront financer le maintien à domicile, s'évitant ainsi les tracas matériels quotidiens.

Tableau 49 : Solution envisagée si les parents devenaient dépendants

	45-49 ans	50-54 ans	60-64 ans
Effectif	182	111	40
Les confier à une personne de votre famille	8,5	10,4	10,4
Les prendre chez vous	27,5	21,5	33,4
Payer une maison de retraite	20,3	18,7	19,9
Payer pour leur maintien à domicile	45,8	40,5	29,5
Autres	13,6	20,6	20,2

CRÉDOC 1998

II - La solidarité descendante

Les 45-54 ans ont pour 42% d'entre eux deux enfants ; 22% en ont trois et 18% un seul. Le nombre de personnes n'ayant aucun enfant est sensiblement égal au nombre de personnes qui en ont quatre ou plus. Chez les 60-64 ans, le pourcentage de ceux qui ont un ou trois enfants est peu éloigné par rapport à ceux des deux autres classes d'âge. Mais ceux-ci s'en distinguent dans la catégorie ayant deux enfants : les personnes nées après-guerre ont fait, plus que la génération précédente, deux enfants, et, beaucoup moins que celles-ci quatre enfants et plus (deux fois moins pour les 45-49 ans).

Ces enfants peuvent être à la charge de leurs parents ou suivre leurs études ou travailler. Ceux en recherche d'emploi ou dans une autre situation représentent une part minime de l'ensemble des situations dans lesquelles les enfants des répondants sont susceptibles de se trouver. Si, très peu de personnes enquêtées ont des enfants en recherche d'emploi, les 50-54 ans restent cependant les parents dont les enfants sont les plus touchés par ce problème.

Dans l'enquête, la solidarité descendante est abordée par le biais de l'aide à l'insertion professionnelle des enfants. Les 60-64 ans, qui ont, plus que les autres, peur du chômage pour leurs enfants sont moins nombreux à être préoccupés par le parcours professionnel de ces derniers ; et plus nombreux que les autres à ne pas l'être du tout. A l'inverse, les 45-54 ans, d'abord préoccupés du chômage pour eux-mêmes, se soucient

davantage (que les 60-64 ans) du parcours professionnel de leurs enfants (62,0% des 54-49 ans et 51,7 % des 50-54 ans répondent qu'ils s'en soucient beaucoup)²³. Les 50-54 ans se situent, quelle que soit la modalité de réponse, dans une situation intermédiaire, mais ils sont proportionnellement moins nombreux à déclarer ne pas être concernés du tout.

Au delà de la seule préoccupation, comment l'aide se traduit-elle concrètement ? Plus des deux tiers des répondants aident ou ont aidé leurs enfants à réussir leur insertion professionnelle. Les 50-54 ans plus que les autres.

Tableau 50 a : **Aide parentale dans la réussite du parcours professionnel des enfants**

Aidez-vous ou avez-vous aidé vos enfants à réussir leur insertion professionnelle ?

	45-49 ans	50-54 ans	60-64 ans
Effectif	369	279	260
% de réponses positives	69,3	74,5	66,2

Comment ?

Effectif	256	208	174
Soutien matériel et logistique	9,3	14,4	7,4
Conseil, orientation	25,0	22,1	18,4
Soutien financier	47,3	49,0	55,7
Soutien scolaire	7,8	9,6	10,3
Soutien moral	20,7	16,3	16,7
Soutien professionnel :	15,2	7,2	8,0
Dont aide parentale	4,7	2,9	1,1
Dont substitution parentale	7,8	4,3	4,6
Dont succession familiale	2,7	/	2,3
Autres	3,5	5,3	3,4
Ne sait pas	3,5	1,9	2,9

CRÉDOC 1998

²³ Cf. chapitre II - 3 - Le positionnement vis-à-vis du chômage.

Le type de soutien apporté est avant tout financier (payer les études, le logement, les à-côtés nécessaires, faciliter la vie de tous les jours...). Les 60-64 ans fournissent davantage leur aide par ce biais que les deux autres classes d'âge qui la répartissent sur trois types de soutien : d'abord financier, puis sous forme de conseils et d'orientation, enfin de soutien moral. Les 50-54 ans y ajoutent un soutien matériel et logistique. Les plus jeunes, ayant fait des études plus longues, sont davantage ancrés dans le monde scolaire et universitaire et possèdent les moyens de diversifier leur soutien ; à l'inverse les 60-64 ans, moins au courant et moins à l'aise dans les soutiens logistique ou d'orientation, privilégient donc la seule aide financière. Pourtant, malgré un décalage plus important avec le monde de l'enseignement (les méthodes et les savoirs ayant évolué) ceux-ci sont plus nombreux que les autres à pratiquer un soutien scolaire comme l'aide aux devoirs.

III - Le niveau de revenu et la solidarité

Paradoxalement, le revenu mensuel, à mesure qu'il augmente, n'engendre pas davantage de comportements d'aide et cela quel que soit le type d'aide envisagé : cette aide diminue, et de manière importante, notamment chez les 60-64 ans où elle perd 10 points par tranche de revenus. Toutes classes d'âge confondues, les personnes dont le revenu est inférieur à 10 000 F. par mois déclarent aider davantage leurs parents (ou beaux-parents) que celles dont le revenu dépasse les 10 000 F. par mois.

Tableau 50 b: Aide envers les parents ou beaux-parents en fonction du revenu

	45-49 ans			50-54 ans			60-64 ans		
	< 10 000	10 000 à 15 000	> 15 000	< 10 000	10 000 à 15 000	> 15 000	< 10 000	10 000 à 15 000	> 15 000
Revenu en F.									
Oui	34,8	31,8	23,9	49,2	32,9	36,3	43,1	32,7	21,6
Non	65,2	68,2	76,1	50,8	67,1	63,7	56,9	67,3	78,4

CRÉDOC 1998

Les membres de la génération baby-boom se ressemblent fortement à l'évocation de l'éventuelle dépendance de leurs parents ou beaux-parents : plus des deux tiers de ceux qui perçoivent plus de 10 000 F. par mois l'envisagent, alors que seuls les 60-64 ans qui gagnent plus de 15 000 F. par mois le font dans des proportions qui s'en approchent (61,5 %).

Tableau 51 : La préoccupation face à l'éventuelle dépendance des parents selon le revenu

Vous arrive-t-il d'envisager l'éventuelle dépendance de vos parents ?

	45-49 ans			50-54 ans			60-64 ans		
	< 10 000	10 000 à 15 000	> 15 000	< 10 000	10 000 à 15 000	> 15 000	< 10 000	10 000 à 15 000	> 15 000
Oui	56,3	66,9	66,4	45,0	67,6	68,8	41,7	41,7	61,5
Non	39,1	28,5	31,2	42,1	29,8	28,1	37,0	58,3	24,6

CRÉDOC 1998

En cas de dépendance d'un parent, payer pour son maintien à domicile est la solution privilégiée par tous, mais d'autant plus que le revenu mensuel est élevé. Les personnes dont le revenu est inférieur à 10 000 F. par mois sont plus nombreuses que dans les autres tranches de revenu à préférer la solution consistant à prendre le parent chez soi : toutes classes d'âge confondues et dans des proportions relativement proches, de 32,0 % à 40,0 %. Ils indiquent par ce choix leur inclination à payer de leur personne, la garde à domicile demandant présence et investissement.

Tableau 52 : En cas d'éventuelle dépendance des parents, solution envisagée selon le revenu

	45-49 ans			50-54 ans			60-64 ans		
	< 10 000	10 000 à 15 000	> 15 000	< 10 000	10 000 à 15 000	> 15 000	< 10 000	10 000 à 15 000	> 15 000
Les confier à une personne de la famille	11,0	4,8	10,5	22,8	14,0	3,9	13,3	/	6,3
Les prendre chez soi	32,5	29,4	24,9	39,9	21,9	16,1	34,4	28,9	16,1
Payer une maison de retraite	12,0	28,3	22,5	4,3	9,8	27,5	14,0	55,5	12,5
Payer pour leur maintien à domicile	41,8	47,0	49,2	18,9	50,6	46,4	29,7	/	60,7
Autres	14,4	8,2	12,8	16,9	14,7	20,1	28,2	15,6	11,9

CRÉDOC 1998

Si l'aide envers les parents n'augmente pas avec le montant du revenu, les proches de la personne interrogée ne l'aideront pas si elle venait à perdre son emploi. Parmi les membres de la génération baby-boom, plus ces derniers disposent de revenus élevés, moins ils pensent pouvoir compter sur une aide en cas de perte de leur emploi. Ce

schéma de pensée s'inverse pour les plus âgés pour lesquels le pourcentage de ceux qui pensent pouvoir bénéficier d'une aide de leurs proches augmente avec le revenu mensuel.

Les personnes de la génération baby-boom qui perçoivent entre 10 000 et 15 000 F. par mois sont légèrement plus nombreuses à être beaucoup préoccupés par le parcours professionnel de leurs enfants. A l'inverse des 60-64 ans situés dans la même tranche de revenus, et nettement moins nombreux que les membres de leurs classes d'âge à être beaucoup préoccupés ; ou encore nettement plus nombreux à n'être pas du tout préoccupés. Les 50-54 ans et 60-64 ans qui gagnent moins de 10 000 F. par mois, ne sont pas du tout préoccupés, dans des proportions qui sont relativement proches (17,6 % et 22,4 %), mais surtout s'opposent aux 45-49 ans (7,4 %).

Enfin, parmi ceux qui aident ou ont aidé leurs enfants à réussir leur insertion professionnelle, le niveau de revenu intervient peu. Plus des deux tiers des répondants aident ou ont aidé leurs enfants. Parmi ceux qui gagnent entre 10 000 et 15 000 F., les 45-49 ans sont proportionnellement moins nombreux à apporter une aide, tandis que les 50-54 ans le sont proportionnellement plus.

Cette aide se matérialise avant tout par un soutien financier. La génération baby-boom apporte ce type de soutien dans des proportions identiques quels que soient l'âge et le niveau du revenu (autour de 47%). Les 60-64 ans l'apportent davantage encore (ceux qui perçoivent de 10 000 à 15 000 F. davantage que ceux situés dans les deux autres tranches de revenus).

Les comportements d'aide, ascendant ou descendant, ne sont pas fonction des revenus des personnes interrogées, fonction qui impliquerait que : 1 - plus ce niveau est élevé plus l'aide apportée est importante ; 2 - moins ce niveau est élevé, plus l'aide reçue, en cas de besoin, est conséquente. C'est l'inverse qui est observée, que l'aide soit dirigée vers les parents (autonomes ou dans l'éventualité de leur dépendance) ou vers les enfants (insertion professionnelle). De même, le revenu conditionne peu la préoccupation du parcours professionnel des enfants (ceux de 45-54 ans situés dans la tranche moyenne sont les plus préoccupés) ou l'aide à leur insertion.

IV - Les autres solidarités

Après avoir évoqué l'aide envers leurs parents et leurs enfants, quel type d'aide les répondants pensent-ils eux-mêmes être susceptibles de recevoir ? En cas de chômage pour eux ou leur conjoint, **les personnes interrogées sont pessimistes** : sept sur dix

n'escomptent pas d'aide d'un membre de leur famille. Les 60-64 ans sont, à cet égard, moins pessimistes que les autres : 41,4 % pensent pouvoir bénéficier de l'aide d'un de leur proches. L'origine de cette éventuelle aide familiale face au chômage divise les trois classes d'âge : pour les 45-49 ans, celle-ci proviendrait avant tout des parents ou beaux-parents (67,1 %) ; pour les 60-64 ans, elle proviendrait des enfants (71,2 %) ; enfin, pour les 50-54 ans, les moins pessimistes, l'origine de cette aide serait partagée entre les enfants (42,9 %), les parents ou beaux-parents (40,7 %) et les frères et soeurs (37,8 %) ²⁴.

De la même manière, les enfants des répondants reçoivent peu d'aide de la part de leurs grands-parents ou arrière-grands-parents. Les 60-64 ans, dont les enfants sont âgés et insérés dans la vie, reçoivent logiquement moins d'aide de leurs grands-parents ou arrière-grands-parents lorsque ceux-ci sont en vie. Et lorsqu'il y a aide, elle s'avère majoritairement occasionnelle (plutôt que régulière), et ceci pour toutes les classes d'âge.

Tableau 53 : Aide éventuelle des grands parents aux enfants

Vos enfants bénéficient-ils, même occasionnellement d'une aide de leurs grands-parents ou arrière-grands-parents ?

	45-49 ans	50-54 ans	60-64 ans
% de réponses positives	32,0	26,2	7,3
Dont aide occasionnelle	87,9	86,1	84,2
Dont aide régulière	21,2	19,2	12,2

CRÉDOC 1998

²⁴ Cf. tableau 13, chapitre 1.

Rappel des principales conclusions du chapitre 6

La solidarité intergénérationnelle

Parmi les personnes qui ont un parent dépendant, les 45-49 ans se différencient des 50-64 ans :

- *Les 45-49 ans sont plus nombreux à n'apporter aucune aide et quand ils le font, c'est dans des proportions inférieures à celles des deux autres classes d'âge.*
- *Lorsque la dépendance de leurs parents est envisagée par les 45-54 ans et les 60-64 ans et non plus vécue réellement, les plus jeunes (45-49 ans) se différencient des plus âgés (60-64 ans). Les premiers préféreront financer le maintien à domicile de leurs parents ; les seconds, apporter une aide matérielle.*

Cet effet d'âge se retrouve aussi dans les comportements d'aide aux parents autonomes, eux aussi, peu aidés.

- *Les 45-49 ans apportent proportionnellement moins d'aide à leurs parents que les deux autres classes d'âge.*
- *Lorsqu'il y a soutien, celui-ci est avant tout matériel pour les 45-54 ans, tandis qu'il est affectif pour les 60-64 ans*
- *Enfin, les 45-49 ans privilégient, par rapport aux 50-54 et aux 60-64 ans, le soutien financier au détriment de l'hébergement.*
- *Les 45-49 ans lorsqu'ils vivent la dépendance de leurs parents ou l'anticipent se trouvent en opposition avec les 60-64 ans : les premiers sont plus portés vers une aide financière, les seconds vers une aide matérielle allant jusqu'à les héberger.*
- *Les 60-64 ans privilégient l'aide matérielle lorsqu'ils ont des parents dépendants et l'aide affective lorsqu'ils ont des parents autonomes.*
- *Plus des deux tiers des répondants ont aidé ou aident leurs enfants à réussir leur insertion professionnelle. Les 50-54 ans davantage que les autres.*
- *Le type de soutien apporté est avant tout financier. Les 60-64 ans privilégient ce type d'aide, alors que les 45-54 ans apportent une aide plus diversifiée.*
- *Les comportements d'aide, ascendant ou descendant, ne sont pas fonction des revenus de la personnes interrogées.*

Chapitre 7

Les valeurs et leur transmission

I. Les enfants du baby-boom et les valeurs de leurs parents

Quelles représentations les enfants du baby-boom ont-ils des valeurs de leurs parents, c'est-à-dire des valeurs au sein desquelles ils ont été ou pensent avoir été élevés ?

Les valeurs les plus importantes des parents citées par les personnes interrogées sont **l'honnêteté** (citée 441 fois), **le travail** (cité 371 fois), **le respect** (237 fois), **la famille** (213 fois), **l'éducation** (197 fois), **la réussite** (117 fois) et enfin **la solidarité** (92 fois).

En fonction de l'âge actuel des répondants, ces valeurs ne sont pas identiques : l'importance de l'honnêteté pour les parents augmente avec l'âge du répondant (le pourcentage de citations passe de 40,1 % chez les 45-49 ans à 47,5 % chez les 60-64 ans). A l'inverse le pourcentage de citations a tendance à diminuer avec l'âge pour la réussite, la famille, le respect, et l'éducation.

En ce qui concerne la famille, les 50-54 ans se différencient des deux autres classes d'âge. En premier lieu, ils évoquent cette valeur dans les mêmes proportions que les 60-64 ans, mais moins que les 45-49 ans. Dans un second lieu, cette évocation se fait dans des termes différents des deux autres classes d'âge. Les 50-54 ans citent la valeur "famille" avant tout en évoquant les relations familiales, alors que les deux autres classes d'âge parlent de la famille en employant le terme dans son sens générique.

La valeur travail possède un statut particulier. Elle a la même importance pour tous : c'est la seule à être évoquée dans des proportions identiques par les trois classes d'âge (autour de 37 %).

Alors qu'il était demandé aux répondants de citer trois valeurs, il convient de noter qu'une majorité d'entre eux n'a pas su faire une troisième citation (ce qui explique le pourcentage élevé de réponses "Ne sait pas") ?

Tableau 54 : Les valeurs des parents des personnes interrogées

Quelles sont selon vous les valeurs qui paraissent ou qui paraissaient les plus importantes à vos parents

?

Pourcentage de citations	45-49 ans	50-54 ans	60-64 ans
Effectif	400	301	300
La réussite	17,6	7,9	7,3
dont la réussite professionnelle	7,0	4,0	2,7
la réussite personnelle et sociale	4,9	2,0	1,3
Le travail	37,5	37,0	36,7
L'honnêteté	40,1	45,9	47,5
La famille	27,4	23,4	23,8
dont les relations familiales	6,2	9,7	4,7
Le respect et l'amour	25,3	24,7	18,5
dont respect et amour de l'autre	14,8	12,4	11,5
L'éducation	19,8	15,8	17,1
dont la politesse	8,9	5,7	6,4
la bonne conduite	2,7	3,7	2,9
La solidarité	9,1	10,0	8,3
dont l'aide à autrui	6,2	6,6	7,3
Le courage	8,0	7,3	8,5
La tolérance	2,2	3,3	2,6
La santé	5,2	6,3	5,7
La liberté	0,7	0,9	0,3
Aucune	8,4	6,3	5,7
Ne sait pas	62,8	57,0	71,3

CRÉDOC 1998

II - Situation par rapport aux valeurs des parents

607 personnes annoncent ne pas s'être opposées aux valeurs de leurs parents lorsqu'elles étaient jeunes ; 115 ne savent pas répondre. Les valeurs des parents étaient-elles acceptées parce que le répondant se reconnaissait en elles, ou bien n'osait-il pas les discuter du fait de sa soumission à l'autorité parentale ? Quoi qu'il en soit, **les valeurs auxquelles les répondants se sont opposés concernent la discipline et les règles parentales, le conformisme ou le conservatisme.** Pour chacune de ces valeurs, l'opposition est toujours plus marquée chez les plus jeunes (45-54 ans) que chez les plus âgés : les 60-64 ans ont moins lutté contre ces valeurs que les 45-54 ans.

A la fin des années 1960, la revendication d'un surcroît de liberté s'exprimait sous différentes formes : sont évoquées l'autorité et la toute-puissance des parents qui conjuguait sévérité, rigidité, discipline, règles imposées sans explication, interdiction de parler à table, sanctions physiques, etc. Cela allait de paire avec la minorité jusqu'à 21 ans, qui était vécue comme une période de dépendance rendant difficiles les sorties ; la lutte contre un certain mode de vie familial est celle qui est le plus volontiers affichée.

Tableau 55 : **Opposition aux valeurs parentales**

Quelles sont les valeurs auxquelles vous vous êtes opposés lorsque vous étiez jeunes ?

	45-49 ans	50-54 ans	60-64 ans
La discipline parentale	17,6	17,0	13,9
dont les règles parentales	7,2	7,0	7,8
Le conformisme et le conservatisme	8,2	7,7	6,4
Aucune	59,7	56	67,2
Ne sait pas	9,4	14,7	11,

CRÉDOC 1998

Certains évoquent des valeurs plus en rapport avec la vie sociale, mais les affrontements se sont cristallisés aussi au sein de la famille. L'opposition a concerné les attitudes vis-à-vis de la politique, de la religion, de l'armée, ou encore le choix des

études ou de la profession. Le conservatisme familial (parents qui ne sont pas “dans le coup”) était critiqué et tenu pour une forme d'hypocrisie, qu'il s'agisse de relations amicales ou amoureuses, du mariage, de l'argent. Certains déclarent aussi s'être dressés contre les injustices et les inégalités, l'intégrisme moral, le racisme, la corruption et le conformisme.

Peu s'étant opposé aux valeurs parentales, peu y sont encore opposés aujourd'hui (554 répondent “aucune” à la question “*Quelles sont les valeurs auxquelles vous êtes encore opposé aujourd'hui ?*” et 117 “ne savent pas”). Les oppositions aux valeurs du passé, qui persistent encore aujourd'hui, sont toutes les formes de déviance, d'intolérance et d'autoritarisme.

Tableau 56 : **Opposition aux valeurs parentales**

Quelles sont les valeurs auxquelles vous êtes encore opposé aujourd'hui ?

	45-49 ans	50-54 ans	60-64 ans
L'intolérance	6,7	9,0	7,1
La politique	1,7	1,0	2,7
L'étroitesse d'esprit	1,7	1,3	2,7
L'absence de morale	1,7	1,0	1,0
L'injustice	3,0	2,0	2,7
Toute forme de déviance	9,4	9,7	9,8
L'autoritarisme	4,5	6,0	4,4
Autres	9,4	9,4	8,1
Aucune	56,6	56,2	53,5
Ne sait pas	10,7	12,0	12,9

CRÉDOC 1998

- **Les enfants du baby-boom ne se sont pas fondamentalement opposés aux valeurs parentales.** Toutefois, cette opposition a été légèrement plus importante par rapport à leurs aînés.
- **Les valeurs des parents auxquelles ils sont encore opposés aujourd'hui ne**

sont pas évoquées dans les mêmes termes que celles auxquelles ils se sont jadis opposés. Les termes employés rappellent ceux servant à qualifier les luttes intra-familiales : intolérance, étroitesse d'esprit, injustice, autoritarisme.

- Les valeurs des parents, auxquelles les personnes enquêtées sont encore opposées aujourd'hui, ne sont pas celles qu'ils considèrent comme les plus importantes aux yeux de leurs parents.

III - La transmission des valeurs

III - 1 - Les valeurs des enfants du baby-boom

Les valeurs des enfants du baby-boom ressemblent fortement à celles de leurs parents. Les cinq valeurs les plus citées sont l'honnêteté, (324 fois), le respect (314 fois), le travail (222 fois), la famille (221 fois), l'éducation (142 fois), la solidarité (96 fois) et la réussite (50 fois).

A deux exceptions près (le respect est aujourd'hui devant le travail ; et la solidarité devant la réussite), ces valeurs sont citées dans le même ordre que celles des parents. Certains répondants l'expriment d'ailleurs très nettement : ils déclarent être actuellement attachés aux mêmes valeurs que celles de leurs parents (6 %).

Certains ouvrages de référence sur le sujet ²⁵ ont présenté un aperçu des attitudes et des dispositions des Français à l'égard des valeurs telles que la famille, le travail, la religion, la politique et la morale. Les valeurs de l'enquête ILC-CRÉDOC, déterminées à partir des déclarations des enquêtés eux-mêmes, correspondent en partie aux grands thèmes axiologiques présentés dans les enquêtes de 1983 et 1994. Famille et travail coïncident, alors que religion et morale sont très peu évoquées et que la politique est quasiment absente (une ou deux citations). Cela s'explique par la différence des méthodes utilisées : Stoezel et Riffaut ont inclus dans leurs questionnaires ces trois thèmes, alors que l'enquête ILC-CRÉDOC a laissé libre cours aux réponses des

²⁵J. Stoezel, *Les valeurs du temps présent : une enquête européenne*, Paris, PUF, 1983 ; H. Riffaut, *Les valeurs des Français*, Paris, PUF, 1994.

enquêtés. Ce qui permet de tirer une conclusion supplémentaire : lorsqu'ils ne sont pas interrogés directement sur le sujet, les Français semblent évoquer difficilement les thèmes de la religion, de la politique et de la morale.

La primauté de **l'honnêteté** va dans le sens des résultats de l'enquête de J. Stoezel²⁶, selon laquelle, elle est la valeur la plus appréciée de toutes les qualités par l'ensemble de la population enquêtée en 1980-81 : 75 % des personnes interrogées l'ont déclarée particulièrement importante.

Dans la présente enquête, 32 %, lui accordent une grande importance. Les 40-49 ans citent l'honnêteté davantage que les 50-54 ans (38,9 % contre 30,2%) et que les 60-64 ans (30,9%). Ce chiffre de 32 % peut sembler faible par rapport à l'enquête de J. Stoezel, mais peut s'expliquer par la différence méthodologique mentionnée ci-dessus.

Les répondants accordent une grande importance au **respect** et citent cette valeur en seconde position parmi celles auxquelles ils se disent le plus attachés (314 fois soit 31,3 %). Cette valeur recouvre plusieurs dimensions : le respect et l'amour en général d'abord, le respect et l'amour de l'autre ensuite, le respect et l'amour de soi enfin. La dimension la plus importante renvoie au respect et à l'amour d'autrui, avant le respect et l'amour en général. La troisième dimension -respect et amour de soi- n'est que faiblement abordée par les enquêtés (2 %).

Le **travail**, cité par 22,2 % des interrogés, arrive en troisième position. Qu'il s'agisse de l'honnêteté, du respect ou du travail, la répartition en fonction des classes d'âge s'effectue selon la même tendance : le pourcentage d'individus interrogés qui accordent de l'importance à chacune de ces valeurs diminue avec l'âge, une césure s'observant au delà de 49 ans. Autrement dit, les effectifs des 50-54 ans se rapprochent de ceux des 60-64 ans : entre 25 et 30 % des 50-64 ans citent l'honnêteté, le respect et le travail comme valeurs auxquelles ils sont le plus attachés, ce pourcentage augmentant pour atteindre 38 à 48 % entre 45 et 49 ans.

En quatrième position, arrive **la famille** (220 citations soit 22 %), presque à égalité avec **le travail**. La famille, elle aussi, renvoie à deux dimensions : la famille d'une

²⁶ J. Stoezel, op. cit.

manière générale et les relations familiales. Ces deux dimensions ne sont pas évoquées selon la même fréquence: la première est plus citée que la seconde (16 % contre 6%). Elles ne revêtent pas la même importance selon les classes d'âge : le terme famille (de manière générale) est proportionnellement plus cité par les 45-49 ans (41,6 %) que par les deux autres classes d'âge (28,6% et 29,8 %) ; à l'inverse, les relations familiales sont plus facilement évoquées par les 60-64 ans (39 %) que par les deux autres classes d'âge (30,5 % chacune).

Tableau 57 : Valeurs des enfants du baby-boom

Quelles sont maintenant les valeurs auxquelles vous êtes le plus attachés et que vous souhaitez transmettre ?

	45-49 ans	50-54 ans	60-64 ans
La réussite	7,0	3,6	3,7
dont la réussite professionnelle	2,0	1,3	1,0
la réussite personnelle et sociale	1,5	1,0	2,0
Le travail	22,1	22,7	21,9
L'honnêteté	31,3	32,7	33,7
La famille	21,1	21,3	23,9
dont les relations familiales	4,5	6,0	7,7
Le respect et l'amour	37,4	13,1	26,3
dont le respect et l'amour de l'autre	22,8	17,0	16,2
le respect et l'amour de soi	2,7	1,7	0,7
L'éducation	16,4	13,3	12,1
dont la politesse	8,2	5,3	5,0
la bonne conduite	3,5	3	2,7
La solidarité	11,9	9,7	6,3
dont l'aide à autrui	7,9	5,7	5,0
Le courage	3,5	9,0	8,4
La tolérance	7,2	8,7	4,7
La liberté	4,0	5,7	3,7
Aucune	0,5	1,7	1,7
Autres	17,6	14,0	18,5
Ne sait pas	4,2	4,3	4,7

CRÉDOC 1998

III - 2 - La transmission des valeurs

La liberté, dont les enfants de la génération baby-boom disent avoir le plus manqué (et pour laquelle nombre d'entre eux disent avoir lutté) n'apparaît pas prioritairement (uniquement en dixième position) quand leur est posée la question concernant la transmission des valeurs : "*quelles sont maintenant les valeurs auxquelles vous êtes le plus attaché et que vous souhaitez transmettre ?*" ; mais elle apparaît en première position dans les réponses à la question concernant l'héritage de Mai 1968 à transmettre.

Dans l'ensemble, les répondants ne souhaitent pas transmettre de valeurs se rattachant à l'héritage de 1968. Ce résultat est d'autant plus vrai pour les 60-64 ans ; les 45-49 ans ayant fourni des pourcentages de réponse homogènes. Cependant, la valeur la plus importante héritée de 1968 à transmettre est la liberté, celle pour laquelle Mai 68 prend tout son sens.

Hors la justice, valeur héritée de 1968 que les 60-64 ans sont plus nombreux à vouloir transmettre, les autres valeurs sont davantage citées par les enfants du baby-boom et, au sein de cette génération, par les 45-49 ans.

Tableau 58 : Transmission des valeurs héritées de 68

Y a-t-il des valeurs qui se rattachent à l'héritage de 1968, que vous souhaitez transmettre à vos enfants ?

	45-49 ans	50-54 ans	60-64 ans
Effectif	400	301	300
Pourcentage de réponses positives	39,7	38,1	26,1
Ne sait pas	10,0	12,2	9,0

Lesquelles ?

Liberté	42,8	40,5	43,4
Solidarité	19,2	13,8	10,8
Esprit critique	10,5	11,2	6,0
Tolérance	16,1	13,8	12,0
Justice	2,5	0,9	3,6
Relations aux enfants	5,0	2,6	1,2
Ne sait pas	2,5	5,2	/

CRÉDOC 1998

- Les valeurs actuelles des enquêtés sont les mêmes que celles de leurs parents.
- La plupart ne souhaitent pas particulièrement transmettre les valeurs héritées de 1968, à l'exception de la liberté.
- Dans chacune des trois classes d'âge, le pourcentage de ceux qui souhaitent transmettre la valeur "liberté" à leurs enfants est similaire.

IV - L'impact de Mai 1968

Il convient d'avoir constamment à l'esprit que **moins d'un tiers des personnes interrogées a directement participé aux événements de Mai 1968**. C'est dire que l'impact de cet événement doit être appréhendé de manière différenciée.

Tableau 59 : Participation à Mai 1968

Vous même, y avez-vous participé directement (grèves, manifestation..) ?

	45-49 ans	50-54 ans	60-64 ans
Effectif	400	301	300
Oui	28,3	33,9	23,2
Non	71,7	66,1	76,8

CRÉDOC 1998

Sur l'ensemble des répondants, 32% estiment avoir été peu marqués par Mai 1968. Mais ils sont 40,1% à dire que cet événement les a beaucoup ou énormément marqués, tandis que 27,9% disent ne pas avoir été beaucoup marqués ou même pas du tout. Si l'on considère l'âge des répondants, l'événement a agi inversement pour les personnes se situant aux extrémités de l'éventail des réponses : pour ceux qui estiment avoir été énormément marqués, plus l'âge est élevé moins l'influence est décelable (11,4% des 60-64 ans s'estiment énormément marqué contre 16,2% des 45-49 ans) ; pour ceux qui estiment n'avoir pas été du tout marqués, plus ils étaient âgés en Mai 1968, plus les événements n'ont pas eu de prise sur eux (19,1% des 60-64 ans estiment ne pas avoir été du tout marqués par Mai 68 contre seulement 11,7% des 45-49 ans). Inversement, les réponses des personnes qui ne se situent pas dans les extrêmes sont proportionnellement similaires dans les différentes classes d'âges : de 29,4% à 33,3 % pour ceux que Mai 1968 a un peu marqués et de 23,3% à 28,1% pour ceux qu'il a beaucoup marqués.

Tableau 60 : L'impact de Mai 68

Mai 1968 a-t-il été un événement qui vous a marqué ?

	45-49 ans	50-54 ans	60-64 ans
Effectif	400	301	300
Enormément	16,2	14,9	11,4
Beaucoup	25,7	28,1	23,3
Un peu	33,3	29,4	33,0
Pas beaucoup	13,0	14,5	13,3
Pas du tout	11,7	13,1	19,1

CRÉDOC 1998

Peu de répondants estiment que les valeurs auxquelles ils attachent actuellement de l'importance ont été influencées par des événements particuliers qu'ils ont vécus (622 répondent "aucun", 147 "ne sait pas"). Les personnes qui estiment avoir été influencées, l'ont été en majorité par Mai 68, et ensuite, par la guerre d'Algérie. Cette dernière a davantage marqué les personnes les plus âgées (13,5 % des 60-64 ans), contrairement à Mai 1968 qui a davantage marqué les plus jeunes (11% à 12 % des 45-54 ans).

Enfin, pour certains, les influences proviennent de la vie quotidienne et de ses coups durs, c'est-à-dire des crises traversées à différentes périodes de la vie. Les crises évoquées se réfèrent à des événements personnels : divorce ou enfance difficile, mais aussi à des événements qui pour être personnels trouvent leur origine dans la société elle-même : c'est le cas d'une période de chômage par exemple. Enfin, certains événements qui rappellent la guerre d'Algérie sont évoqués (guerres au Liban, en Bosnie, coup d'Etat du Chili...), ou d'une manière plus générale ce qui se passe dans le monde.

Tableau 61 : **Événements ayant eu une influence sur les valeurs des répondants**
Certaines de ces valeurs ont-elles été influencées par des événements que vous avez vécu ?

	45-49 ans	50-54 ans	60-64 ans
Mai 68	12,4	11,4	7,1
Guerre d'Algérie	4,0	6,3	13,5
Féminisme	3,0	2,0	2,7
Événements personnels	4,0	6,0	4,0
Événements sociaux	2,7	2,3	3,7
Aucun	65,0	59,5	61,3
Ne sait pas	12,9	16,4	15,5

CRÉDOC 1998

Certains font référence à l'acquisition de valeurs durant l'enfance, valeurs avec lesquelles ils ont vécu jusqu'ici sans obligatoirement les avoir à l'esprit ; elles émanent davantage de l'entourage familial que d'événements extérieurs. Ne peut-on supposer que l'influence des événements extérieurs -s'ils en ont une-, peut être facilement occultée par la prégnance des valeurs familiales avec lesquelles chacun vit au quotidien ?

Ce qui permettrait d'expliquer, en partie au moins, la persistance des valeurs parentales, la force de leur "internalisation" et de leur transmission par la socialisation (renvoyant Mai 68 à un simple mouvement de "rébellion adolescente" à grande échelle, certes violent mais éphémère quant aux conséquences sur la personne).

- **Peu de répondants ont participé directement aux événements de Mai 1968.**
- **L'influence des événements sociaux est très faible. Les valeurs inculquées dans l'enfance pèsent davantage que l'influence d'événements éphémères, même s'ils ont été perçus comme importants.**

Rappel des principales conclusions du chapitre 7

Les valeurs et leur transmission

- *Les valeurs les plus importantes des enfants du baby-boom sont l'honnêteté, le travail, le respect, la famille, l'éducation, la réussite et la solidarité.*
- *Ces valeurs sont identiques à celles de leurs parents, avec deux inversions dans l'ordre d'apparition : le respect apparaissait avant le travail et la solidarité avant la réussite.*
- *Les personnes de l'enquête se sont faiblement opposés aux valeurs de leurs parents. Opposition légèrement plus importante pour les enfants du baby-boom que pour les 60-64 ans.*
- *L'opposition a concerné la discipline et les règles parentales. Les enfants du baby-boom disent avoir davantage lutté pour un surcroît de liberté.*
- *Peu sont encore opposés aux valeurs parentales. Et lorsqu'ils le sont, ce n'est pas vis-à-vis des valeurs les plus importantes de leurs parents.*
- *Dans l'ensemble, la transmission des valeurs se rattachant à l'héritage de 1968 n'est pas particulièrement souhaité.*
- *La liberté est la valeur la plus importante de l'époque à transmettre, toutes classes d'âge confondues et dans les mêmes proportions pour chacune d'elles.*
- *La majorité des répondants estiment que les valeurs auxquelles ils attachent aujourd'hui de l'importance n'ont pas été influencé par des événements sociaux, mais plutôt par la socialisation quotidienne.*

Conclusion

I - Y a-t-il une spécificité de la génération baby-boom ?

L'enquête ILC-CRÉDOC prend pour sujet une population dont le critère principal est la date de naissance. Nés entre 1944 et 1953 ou 1934 et 1938, les individus sont âgés actuellement de 45 à 54 ans et de 60 à 64 ans. Cette période de naissance correspond à une phase démographique communément appelée baby-boom, et caractérisée par une forte recrudescence de la natalité aux lendemains de la seconde guerre mondiale. L'appellation "baby-boom" caractérise, d'une part, la période durant laquelle ce phénomène est apparu ; d'autre part, les personnes qui en sont issues.

Que recouvre le terme de génération ? Ce terme renvoie aussi bien à la classe d'âge (les personnes du même âge), qu'à la cohorte (l'ensemble des personnes qui vivent un même événement au même moment : ici, la forte augmentation de la natalité aux lendemains de la guerre)²⁷.

La proximité sémantique de ces notions explique certains amalgames dans la littérature : par exemple, "si l'on prend comme événement la naissance, la cohorte désigne alors les personnes du même âge, mais sur un autre critère, comme l'entrée dans la vie active, une cohorte peut fort bien être d'âge hétérogène"²⁸. Ainsi, l'emploi du terme "génération" peut être parfois non pertinent, voire abusif ; ou peut revêtir un caractère "marketing" et mobilisateur²⁹.

"Terme polysémique (...) devenu concept analytique avec la naissance des sciences sociales"³⁰, la notion de génération pose le problème de sa définition et de son appréhension. A tel point que le nombre des questions qui jaillissent à son évocation se multiplie. Qu'est-ce qu'une génération ? Est-ce un rapport de filiation ou un ensemble

²⁷La distinction entre classe d'âge, cohorte et génération s'effectue sur le critère de l'intervalle d'années considérées (flous et subjectifs) : quelques années pour la classe d'âge, une dizaine d'années pour la cohorte, quinze-vingt ans pour la génération. (C. Attias-Donfut, "L'homme et la société", in *Revue Internationale de Recherche et de synthèses en sciences sociales*, 1988).

²⁸C. Attias-Donfut, *Génération et âges de la vie*, Paris, PUF, 1991. Que sais-je ?, n° 2570.

²⁹ Cf. la campagne présidentielle de 1988 autour du slogan "Génération Mitterrand".

³⁰ Claudine Attias-Donfut, *Génération et âges de la vie*. Paris, PUF, 1991. Que sais-je ?, n° 2570

de personnes de même âge ? A quoi se réduit l'appartenance à une génération ? Une génération, est-ce uniquement l'ensemble des individus ayant à peu près le même âge ? Est-ce une période de naissance commune, le partage en commun d'expériences historiques (d'idées, de mentalités, de visions du monde), une conscience collective, le partage d'un système de valeurs, une durée commune (autoréférence qui fonde une génération), une unité géographique, *etc.* Où faire cesser l'appartenance à une génération ? Apparaît-elle tous les 10, 20 ou 30 ans ? Comment distinguer une génération de la suivante, et de la précédente ?³¹. Dans le cadre de l'enquête ILC-CRÉDOC, les enfants du baby-boom forment-ils une génération ? Et les acteurs de 1968 ? Si tel est le cas, ces générations correspondent-elles entre elles ?

Ces questions permettent d'entrevoir le problème majeur, qui consiste à définir une génération dans le temps et, à fortiori, à un moment donné. Une génération ne chasse pas l'autre. Au contraire, les différentes générations se chevauchent et s'influencent constamment entre elles, ne se renouvelant que de manière graduelle et continue : il y en a toujours au moins deux qui agissent en même temps sur les mêmes thèmes, créant ainsi la permanence des idées. Mais dans le même temps, chaque nouvelle génération représente une force d'innovation par rapports aux précédentes et se trouve à la source de maintes évolutions.

D'où la difficulté d'identifier concrètement une génération et de saisir son système de valeurs : on ne peut délimiter une génération de la même manière qu'une famille, un clan, une tribu.

La génération baby-boom est d'abord un groupe d'individus dont les membres ont une caractéristique commune dont l'origine lui est extérieure : la croissance de la natalité après-guerre. Plus tard, elle semble être devenue la "génération 68" (pour certains de ces membres au moins). Mais, si tous les individus nés entre 1944 et 1953 constituent la génération baby-boom, peut-on en dire autant de la génération 68 : se composent-elles de tous les individus âgés de 18 à 28 ans en Mai 1968, ou bien uniquement de ceux ayant participé aux événements ?

Deux approches du concept sont possibles. La première consiste à partir des phénomènes démographiques comme l'âge et la naissance dans une période donnée : une place centrale est alors attribuée au temps ; la seconde approche consiste à partir d'un événement qui donne naissance "physiquement" à la génération. Un marqueur

³¹ Claudine Attias-Donfut, *Sociologie des générations. L'empreinte du temps*. Paris, PUF, 1998.

social sert de référence, tout en laissant un certain flou quant à savoir quelles personnes ont été “marquées” ou non par ledit événement.

Aux regards des résultats précédents, il semble pertinent d'affirmer l'existence d'une spécificité de la génération baby-boom. Nés dans une même période, ses membres ont subi les influences et les impacts des mêmes événements ou évolutions propres à la société française de l'après-guerre. Ils possèdent des caractéristiques socioprofessionnelles similaires. Dans le même temps, la partition en période de cinq années est justifiée par certaines différences qui existent entre les membres de cette génération, et par la difficulté de délimiter une génération. Cette partition a permis aussi d'affiner les résultats de l'enquête et, en introduisant un degré supplémentaire dans l'analyse, de nuancer leur interprétation.

II - La projection dans l'avenir de la génération baby-boom

La situation actuelle, professionnelle et financière dans laquelle la génération baby-boom se trouve est convenablement appréciée, ainsi que l'anticipation de la situation financière au moment de la retraite. Les revenus perçus à la retraite, bien qu'inférieurs aux aspirations, sont qualifiés de suffisants par la plupart des personnes interrogées.

La proximité de la cinquantaine ne constitue pas une préoccupation majeure. L'état de santé est déclaré satisfaisant d'une manière générale. Au cours des trois derniers mois, les membres de la génération baby-boom ont certes connus quelques problèmes de santé, mais dans des proportions relativement peu élevées.

Les valeurs les plus importantes sont l'honnêteté, le travail, le respect, la famille, l'éducation, la réussite et la solidarité. Celles-ci n'ont pas été influencées par des événements extérieurs, mais sont plutôt le fruit de la socialisation. Par exemple Mai 1968 n'a eu qu'un faible impact sur les personnes interrogées et ces événements ne les ont que faiblement influencées.

Cela explique la forte stabilisation des valeurs dans les temps : celles de la génération baby-boom sont identiques à celles des personnes âgées de 60-64 ans d'une part, à celles de leurs parents d'autre part.

Parmi ces valeurs, **la solidarité** apparaît dans le discours en cinquième position. Dans

la réalité, elle donne lieu à des comportements variés selon la personne destinataire de cette aide. La génération baby-boom apporte davantage d'aide à ses enfants, dans le cadre de leur insertion professionnelle, qu'à ses parents.

L'état d'esprit et les conditions matérielles dans lesquels les membres de la génération baby-boom se trouvent sont favorables. Ainsi, à l'aube de la retraite, ils s'inscrivent dans un projet de vie positif. **Ils sont actuellement en quête de temps libre.** Un tiers d'entre eux aimerait travailler moins tandis que la majorité souhaiterait pouvoir prendre sa retraite environ cinq ans plus tôt que l'âge actuellement légal. En attendant, la retraite ne préoccupe pas vraiment : dans l'ensemble, ils n'y pensent que de temps en temps. Pourtant, ils ont déjà une idée précise de ce qu'ils feront du temps libre consécutif à leur cessation d'activité.

La retraite sera une période où la génération baby-boom compte réaliser de nombreux projets. La moitié de ses membres envisage de rechercher une activité avant tout bénévole et à temps partiel. Mais surtout, cette période donnera lieu à la réalisation de projets à caractère non professionnel, dans le cadre d'un épanouissement personnel, en s'impliquant davantage qu'actuellement dans une association à vocation humanitaire et social par exemple, mais aussi sportive ou culturelle. Dans le domaine des loisirs, prime l'idée de voyager et de partir en vacances : il s'agit de prendre un bon temps mérité après une longue vie de labeur.

Ce projet de vie est pensé par rapport à une situation d'autonomie, d'indépendance et de bonne santé. Le rapprochement avec la famille au moment de la retraite n'est pas envisagé (ni auprès des parents, ni auprès des enfants) : prime aussi le maintien dans la région d'habitation actuelle. Certains problèmes, envisageables avec la retraite et le vieillissement, amenant par exemple à une situation de dépendance (physique ou psychique) semblent faiblement préoccupants : ils restent de l'ordre de la lointaine éventualité. Avant cela, de nombreux projets sont réalisables : la génération baby-boom n'estime pas nécessaire de se projeter trop loin dans l'avenir.

Au sein de la génération baby-boom, les 50-54 ans envisagent moins l'éventualité de la dépendance que les 45-49 ans. De même, quand on considère les raisons évoquées pour justifier l'absence de préoccupation vis-à-vis de la dépendance (des parents notamment et, en partie, des répondants eux-mêmes), on constate que le problème est davantage nié par les 50-54 ans que par les 45-49 ans.

Le désir d'autonomie et d'indépendance vis-à-vis de la famille, au moment de la

retraite, se traduit dans les comportements actuels des membres de la génération baby-boom. S'ils n'envisagent pas de se rapprocher de leurs parents quand ils seront à la retraite (ils préfèrent le rapprochement avec leurs enfants), ils manifestent aujourd'hui une autre forme d'autonomie : la solidarité envers les parents (dépendants ou autonomes) n'engendre pas beaucoup de comportements d'aide. Lorsqu'il y a aide, celle-ci est avant tout morale (pour les parents dépendants) et matérielle ou financière (pour les parents autonomes) : l'hébergement, comportement plus coûteux (en terme d'investissement personnel) n'est pas très prisé. La préférence va au financement pour le maintien à domicile.

L'inscription dans un projet de vie positif, nécessite la mobilisation de moyens. La génération baby-boom s'est majoritairement constituée des placements pour l'avenir en général et la retraite en particulier (assurance-vie, Plan Epargne Populaire et investissements immobiliers) ; ainsi qu'une épargne-retraite complémentaire, montrant ainsi qu'ils ont intégré les difficultés liées au vieillissement de la population et à ses conséquences sur le régime de retraite.

Dans ce domaine, il convient de relever un effet d'âge : les 50-54 ans se différencient des 45-49 ans. Les premiers sont moins nombreux que les seconds à s'être constitués des placements et surtout à avoir souscrit à une épargne-retraite complémentaire. Ils semblent avoir moins pris conscience de l'évolution économique de la société que les plus jeunes. Ce constat est renforcé par la comparaison avec les 60-64 ans dont les réponses obtenues sur ce thème se rapprochent de celles des 50-54 ans. Cette différence s'explique aussi par la situation financière, qui satisfait moins les 45-49 ans que les 50-54 ans, dont l'engouement pour les placements et l'épargne-retraite complémentaire est ainsi affecté.

L'épargne constituée est avant tout destinée à être utilisée pour réaliser des projets personnels (voyages et vacances) ou pour améliorer le cadre de vie quotidien (travaux d'habitation...).

Pourtant, ce projet de vie positif est contrecarré par certains facteurs. L'âge actuel des membres de la génération baby-boom, ni tout à fait jeunes, ni déjà "vieux", les place dans une situation intermédiaire, parfois difficile à gérer et source d'inquiétudes. **Sur le plan de la santé d'abord.** Les membres de la génération baby-boom ressentent leur propre vieillissement depuis un âge récent et redoutent certaines maladies : avant tout le cancer, pour les deux tiers d'entre eux. Pour lutter contre les effets du vieillissement et

se rassurer vis-à-vis d'éventuelles maladies, ils s'imposent donc des règles de vie pour rester en forme (hygiène alimentaire et pratique d'activités physiques, ainsi que bannissement de tout excès) et déclarent avoir des comportements de prévention (être suivis par un médecin, être à jour dans les vaccinations, suivre un traitement pour la ménopause pour les femmes).

Ainsi, ils semblent se trouver dans une situation ambiguë : ils s'imposent des règles de vie et estiment que celles-ci ont un effet positif puisqu'ils jugent leur état de santé satisfaisant. Mais, dans le même temps, s'imposer des règles de vie et adopter des comportements préventifs les rassurent vis-à-vis du vieillissement et des maladies.

Dans ce domaine également, les 50-54 ans se différencient des 45-49 ans et des 60-64 ans. La part de chacune des règles de vie imposées pour rester en forme est plus équilibrée : ils accordent autant de poids à l'hygiène alimentaire qu'à la pratique d'activités physiques (contrairement aux deux autres classe d'âge qui privilégient les activités) et ils accordent plus d'importance au fait d'éviter tout excès.

Dans le même ordre d'idée, la cinquantaine ne les préoccupe pas de la même manière : les 50-54 ans sont davantage préoccupés sur le plan professionnel ; mais ils le sont moins sur le plan affectif (s'ils sont plus nombreux à être veufs, la part des séparés et des célibataires est moindre).

Dans le domaine professionnel, et par extension celui des revenus, les années d'activités qui séparent la génération baby-boom de la retraite risquent d'être perturbées par le chômage. Événement dont l'occurrence risque d'être particulièrement dévastatrice, sachant la difficulté pour les plus de 45 ans à retrouver un travail. Cette inquiétude vis-à-vis d'un chômage éventuel est toutefois à relativiser : les membres de la génération baby-boom en ont davantage peur pour leurs enfants que pour eux-mêmes, s'estimant faiblement exposés à ce risque.

III - Le retour aux sources de la génération baby-boom

A la fin des années 1970, le contexte de forte opposition impulsé par la génération née immédiatement après-guerre, s'est exprimé par des luttes contre toute forme d'autorité,

ainsi que par une quête de liberté et une autonomisation de l'individu. Mais les résultats de l'enquête ILC-CRÉDOC révèlent l'absence de l'autorité, d'une part, de l'autonomie et de la liberté, d'autre part, dans les valeurs citées par les répondants, qu'il s'agisse de celles de leurs parents ou des leurs. Comme si luttes et oppositions n'avaient pas eu lieu sur le terrain des valeurs primordiales de la société, mais ailleurs, sur d'autres versants. La non soumission à l'autorité, l'autonomisation et la quête de liberté se sont d'abord exprimées dans le domaine privé, celui de la famille (la discipline et les règles parentales, la liberté). Il y a eu ensuite extension à tous les pans de la société : valeurs individuelles avant d'être sociétales, mais partagées par un grand nombre d'individus parvenant à l'âge adulte, la lutte contre l'autorité, la recherche de l'autonomisation et la quête de liberté se sont exprimées dans tous les domaines de la société. Les enfants du baby-boom ont exprimé leur "ras-le-bol" et leur désir de changement en s'opposant. Pourtant l'enquête ILC-CRÉDOC permet de dresser le constat suivant :

1. les valeurs actuelles des enfants du baby-boom sont identiques aux valeurs parentales ;
2. l'opposition aux valeurs parentales a été faible ;
3. l'influence d'événements extérieurs sur les valeurs actuelles a été faible ;
4. les valeurs de Mai 1968 ne sont plus actuellement des références (60 % des 45-54 ans et 75 % des 60-64 ans ne souhaitent pas les transmettre) ;
5. très peu d'individus ont participé directement à Mai 1968 ; son influence reste mitigée.

Ainsi, 30 ans après, il est possible de tirer la conclusion suivante : **même si la crise paraissait grave et profonde, les jeunes de 1968, les 45-54 ans d'aujourd'hui, ne se sont pas opposés sur l'essentiel à leurs parents, mais sur des "valeurs secondaires".** Ou, plus exactement, **leurs revendications portaient sur les moyens d'exprimer ces valeurs dans la vie de tous les jours, de les respecter et de les atteindre.**

Un aspect de l'enquête sur les valeurs du temps présent de J. Stoezel, sans être lié à l'analyse de Mai 68, rend compte du phénomène évoqué. S'agissant des valeurs morales, cette enquête révèle que 73 % de l'ensemble de la population, et plus encore les "vieux", élisent l'honnêteté comme valeur importante. Cette surestimation des plus âgés ne dépasse pas 10 %. Autrement dit, les générations sont d'accord sur l'essentiel et se différencient, voire s'opposent, sur des valeurs considérées moins importantes. Notamment, l'auteur indique les caractéristiques morales différenciant les générations : "l'imagination, l'esprit d'indépendance, la détermination et la persévérance pour les jeunes ; la foi religieuse, l'esprit d'économie, l'application au travail et l'esprit

d'obéissance pour les vieux." Il interprète ces conceptions radicalement opposées : "dans la jeune génération, une conception agressive, tendue vers l'affirmation de soi, égocentrée ; chez les plus vieux, des vues un peu frileuses, tournées vers la prudence, le devoir et la soumission." Tout ce à quoi les jeunes des années 70 se sont opposés (notamment la prudence, la soumission et le devoir).

Si les jeunes de 68 se sont opposés plus fortement (que les générations précédentes) à leurs parents, avec l'âge, ils semblent effectuer un retour aux sources. Finalement, face à ce constat ne peut-on se poser les questions suivantes : les valeurs ne sont-elles pas immuables ? Ne sont-elles pas stables et en nombre limité ? N'y a-t-il pas uniquement changement dans les modalités de revendication de ces valeurs ?

Par exemple, les formes familiales se sont modifiées et diversifiées depuis les années 70 ; si la famille change, elle n'en demeure pas moins une valeur de référence qui persiste dans le temps quelle que soit la forme qu'elle peut revêtir. L'accord entre jeunes et vieux, à nouveau, se fait sur l'essentiel : le respect mutuel, la compréhension, la tolérance et la fidélité dans le couple (J Stoezel). Mais, "si les jeunes, quoique en proportion moins forte que les vieux, continuent à penser, en substantielle majorité, que le mariage n'est pas une institution périmée, c'est peut-être parce qu'ils ne donnent plus le même sens à l'institution : désormais entendue comme légitimant des relations sexuelles régulières, sans grand souci de la descendance (la bonne entente sexuelle est une condition *sine qua non* à la réussite du mariage, d'autant plus chez les jeunes, que chez les plus vieux pour qui c'est la présence d'enfants qui importe le plus)."

Autrement dit, **n'y a-t-il pas une distinction à faire dans la définition des valeurs entre l'objet de la valeur**, c'est-à-dire l'entité valeur en laquelle croit l'individu (la famille, le travail *etc.*) et **les moyens d'expression** de celle-ci. En 1968, les revendications étaient au sein de la valeur famille liberté et indépendance, reconnaissance de chacun des membres, plus d'écoute, moins de sanctions. Qu'en est-il aujourd'hui ? "La notion de famille, malgré cette crise, est toujours sujette à des projections très positives" : en 1993, selon une étude du CRÉDOC, "75 % des personnes interrogées ont affirmé qu'il était très important de transmettre le sens de la famille à leurs enfants". Dans l'enquête de Stoezel, les Français, dans leur immense majorité, estiment nécessaire "d'attacher davantage d'importance à la vie de famille".

Dans le même ordre d'idée, S. Schwartz, dans sa liste des 56 valeurs de base³² fait plusieurs fois référence au respect : respect de soi, respect des traditions, respect des parents et des personnes âgées. Parmi les éléments d'enquête que nous possédons actuellement, une quatrième forme apparaît : le respect des autres en général (parent, personne âgée, étranger...). A nouveau, n'y a-t-il pas un terme générique exprimant une valeur, ici le respect, et plusieurs dimensions sur lesquelles porte cette valeur ? Ou plusieurs moyens d'exprimer une même valeur ?

Avant 1968, l'autorité parentale a une connotation négative : les parents passent pour "brimer" les personnalités et ne pas les laisser s'exprimer pour apprendre des règles élémentaires de la vie en société de l'époque que sont l'honnêteté, le travail, le respect, la famille *etc.* Les enfants du baby-boom après avoir refusé autoritarisme, soumission, intolérance et prôné la liberté, l'autonomie et l'indépendance ont, finalement, poursuivi le même but que celui de leurs parents, à savoir la transmission de l'honnêteté, du respect, du sens du travail et de la famille. Les enfants du baby-boom reprochaient à leurs parents une trop grande rigidité et une sévérité excessive dans les rapports parents/enfants, et se plaignaient d'un manque de liberté dans de nombreux domaines de leur vie quotidienne. Paradoxalement, ils ont adopté les valeurs qu'ils estiment être celles de leurs parents et désirent les transmettre à leurs enfants ; sans pour autant faire le deuil d'une valeur primordiale pour laquelle certains d'entre eux disent avoir lutté : la liberté.

³² Shalom H. Schwartz, "Are there universal aspects in the structure and contents of human values ?" in *Journal of social issues*, Vol. 50, n° 4, 1994pp 19-45.

ANNEXES

ANNEXE 1

**Les enfants du "baby-boom"
face à leur futur**

Questionnaire d'enquête

Présentation de l'enquête aux interviewés

L'enquête à laquelle nous vous demandons de participer cherche à savoir comment les Français âgés de 45 à 55 ans imaginent leurs conditions de vie au cours de la seconde moitié de leur vie. Nous serons donc amenés, si vous le voulez bien, à vous interroger sur votre situation personnelle. J'appartiens au CRÉDOC, organisme qui réalise des études sur les conditions de vie, les attentes et les aspirations des Français. Les réponses que vous ferez resteront bien entendu strictement confidentielles. Aucune exploitation nominative ne sera réalisée à partir de cet entretien.

Première partie : **VIE PROFESSIONNELLE ET RETRAITE**

POSITIONNEMENT DE L'INTERVIEWE VIS-A-VIS DE SA RETRAITE PERSONNELLE

REMARQUE GENERALE : *Si l'interviewé est inactif, le libellé des questions faisant référence à la retraite change : on parle alors de la retraite du conjoint ou, s'il n'y a pas de conjoint, l'âge au delà de 60 ans.*

- Quelle est votre situation professionnelle actuelle ?

1. Actif
 2. Retraité
 3. Au chômage
 4. Inactif Précisez :
 (*Inactif = jamais travaillé*)

Si 2, allez p 3.

Si 3: Comptez-vous retravailler ? Oui Non

Si 4 : Comment anticipez-vous les 15 prochaines années ?

Je ne compte pas travailler

Je compte travailler pendant ans

Je ne sais pas

- Sur le plan professionnel, quelles sont vos aspirations pour les années qui vous restent à travailler ?

.....

- Vous arrive-t-il de penser que le chômage puisse vous atteindre vous ou vos proches :

Oui Non Non concerné

Si oui : Qui est le plus exposé à ce risque ?

Vous-même

Votre conjoint

Vos enfants (qui travaillent déjà)

. En cas de chômage, pensez-vous pouvoir compter sur une aide de vos proches ?

Oui Non Non concerné

. Si oui : De qui ?

Conjoint
 Compagnon ou compagne
 Parents ou beaux-parents
 Frères et sœurs
 Grands-parents
 Enfants
 Autres

- Actuellement, si vous aviez la possibilité de choisir, quelle serait votre préférence ?

Travailler plus pour un surcroît de revenus
 Travailler moins pour une augmentation du temps libre
 Arrêter de travailler
 Avoir la même situation que maintenant

- A quel âge pourrez-vous ou serez-vous obligé de prendre votre retraite ?

Je ne sais pas / - / - / ans
 Non concerné

. Quel serait pour vous l'âge idéal pour prendre sa retraite ?

Age souhaité / - / - / ans
 Je ne sais pas

- Vous arrive-t-il de penser à votre retraite ?

1. Très souvent
 2. Souvent
 3. De temps en temps
 4. Pas souvent
 5. Jamais

Si 1 ou 2 : Dans quelle région imaginez-vous passer votre retraite ?

. La même qu'actuellement Oui Non
 . Une autre région Oui Non

Si oui : Laquelle ?

Proximité des enfants :

. Chercherez-vous à habiter :

Avec un de vos enfants
 A proximité d'un de mes enfants
 Pas particulièrement

Proximité des parents :

- . Cherchez-vous à habiter :
 - Avec un de vos parents
 - A proximité d'un de mes parents
 - Pas particulièrement

- Diriez-vous que votre retraite sera une période où :
- 1. vous aurez une vie de repos bien méritée
 - 2. vous réaliserez de nombreux projets
 - 3. Autre chose

Si 2 : Quels projets en particulier ?

.....

.....

Si 3 : Précisez ?

.....

- . Une fois à la retraite, envisagez-vous d'avoir :
- . Une activité rémunérée
 - . Une activité bénévole

- Si activité :
- . Une activité à temps plein
 - . Une activité à temps partiel

. Dans quel domaine ?

- Participez-vous à une association ?

Non Oui

- Si oui : laquelle ?
- Une association sportive
 - Une association culturelle et de loisirs
 - Une association humanitaire
 - Une association de parents d'élèves
 - Un parti politique
 - Un syndicat
 - Autre type

Lequel ?

. Si non : envisagez-vous de vous impliquer ou de vous impliquer davantage dans une association après votre départ à la retraite ?

Oui Non NSP

Si oui : Dans quel domaine ?

.....
- En ce qui concerne votre retraite, avez-vous personnellement des motifs d'inquiétude?

Oui Non

. (Pour tous) Pourquoi ?

.....

- De quel niveau de revenu (retraite + autres revenus) pensez-vous pouvoir disposer pendant votre retraite ? (Revenu de la personne)

Montant :F/mois

. Pensez-vous que ce niveau sera suffisant ?

Oui Non

. Si non : quel serait le niveau idéal souhaité ?

Montant :F/mois

- Actuellement, vous constituez-vous une épargne ou avez-vous fait des placements pour l'avenir?

Oui Non

. Si non : pourquoi n'épargnez-vous pas ?

. Avez-vous constitué une épargne spécifiquement pour la retraite ?

Oui Non

- Avez-vous fait l'un des placements suivants?

- | | | |
|-------------------------|----------------------------------|--------------------------|
| . Types de placements : | . Assurance-vie | <input type="checkbox"/> |
| | . Plan d'Épargne Populaire (PEP) | <input type="checkbox"/> |
| | . SICAV, actions en bourse | <input type="checkbox"/> |
| | . Investissements immobiliers | <input type="checkbox"/> |
| | . Autres produits : | <input type="checkbox"/> |

Lesquels ?

- Pour améliorer le montant de votre retraite, estimez vous utile de souscrire à une épargne-retraite complémentaire, en plus de vos cotisations annuelles ? (C'est-à-dire une épargne volontaire individuelle)

Oui Non NSP

- A quoi pensez-vous utiliser votre épargne au moment de votre retraite ?

- 1.....
- 2.....
- 3.....

Deuxième partie : **LA SOLIDARITE INTERGENERATIONNELLE**
 POSITIONNEMENT DE L'INTERVIEWE ENTRE SES ASCENDANTS ET SA DESCENDANCE

- Combien avez-vous des parents et grands-parents qui sont encore vivants ?

.....

- Combien votre conjoint a-t-il de parents et grands-parents qui sont encore vivants ?

.....

- Aidez-vous vos parents ou beaux-parents ?

Oui Non

Si oui : de quelle manière :

- . Financièrement
- . En les hébergeant
- . Autrement

Précisez.....

- L'un d'entre eux est-il dépendant ?

Oui Non

Si Oui : Quel âge a-t-il ?

Quel degré de dépendance :

(Si plusieurs personnes concernées, réponses multiples)

0 = pas dépendant

1 = dépendant pour les repas

2 = dépendants pour les repas + la toilette

3 = dépendants pour les repas + la toilette + l'habillement

4 = dépendants pour les repas + la toilette + l'habillement + les déplacements

5 = dépendance psychique seulement

6 = dépendance psychique + dépendance physique

Quel type d'aide leur apportez-vous à ces parents dépendants?

1.....

2.....

Si autonomes : Vous arrive-t-il d'envisager leur éventuelle dépendance ?

Oui Non

Si non : pourquoi ?

Si oui : Comptez-vous :

- Les prendre chez vous
- Payer une maison de retraite
- Payer pour leur maintien à domicile
- Les confier à une personne de votre famille
- Autre

Précisez.....

- Vous arrive-t-il de ressentir votre propre vieillissement ?

Oui Non

. Si oui : depuis quel âge /-/?

Si moins de 50 ans :

- . Le fait de passer le cap de la cinquantaine vous préoccupe-t-il ?
- | | | |
|-----------------------------|------------------------------|------------------------------|
| . sur le plan de la santé | Oui <input type="checkbox"/> | Non <input type="checkbox"/> |
| . sur le plan professionnel | Oui <input type="checkbox"/> | Non <input type="checkbox"/> |
| . sur le plan affectif | Oui <input type="checkbox"/> | Non <input type="checkbox"/> |
| . Autres | Oui <input type="checkbox"/> | Non <input type="checkbox"/> |
| . sur aucun plan | Oui <input type="checkbox"/> | Non <input type="checkbox"/> |

Si plus de 50 ans :

- . Le fait d'avoir plus de 50 ans vous préoccupe-t-il ?
- | | | |
|-----------------------------|------------------------------|------------------------------|
| . sur le plan de la santé | Oui <input type="checkbox"/> | Non <input type="checkbox"/> |
| . sur le plan professionnel | Oui <input type="checkbox"/> | Non <input type="checkbox"/> |
| . sur le plan affectif | Oui <input type="checkbox"/> | Non <input type="checkbox"/> |
| . Autres | Oui <input type="checkbox"/> | Non <input type="checkbox"/> |
| . sur aucun plan | Oui <input type="checkbox"/> | Non <input type="checkbox"/> |

- . Y a-t-il des maladies que vous avez quelques raisons de redouter ?

Oui Non

. Si oui : Lesquelles

- . Au cours des trois derniers mois, avez-vous souffert des maux suivants :

- | | |
|--------------------|--------------------------|
| Troubles digestifs | <input type="checkbox"/> |
| Maux de tête | <input type="checkbox"/> |
| Mal au dos | <input type="checkbox"/> |
| Nervosité | <input type="checkbox"/> |
| Etat dépressif | <input type="checkbox"/> |
| Insomnies | <input type="checkbox"/> |
| Arthrose | <input type="checkbox"/> |
| Allergie | <input type="checkbox"/> |
| Autres | <input type="checkbox"/> |

- . Vous êtes-vous imposé des règles de vie pour rester en forme ?

Si oui, lesquelles :

- 1.....
2.....
3.....

- . Par rapport aux personnes de votre âge, pensez-vous que votre état de santé est ?

- | | |
|-------------------|--------------------------|
| Très satisfaisant | <input type="checkbox"/> |
| Satisfaisant | <input type="checkbox"/> |
| Peu satisfaisant | <input type="checkbox"/> |

Pas satisfaisant du tout

Ne sait pas

- En matière de santé, avez-vous des comportements préventifs :

Oui Non

Etes-vous à jour dans vos vaccinations

Oui Non

Vous faites-vous suivre régulièrement par un médecin

Oui Non

Si oui :

. par un médecin généraliste

. par un spécialiste

Si spécialiste : Quelle spécialité ?

Si femme :

- Suivez-vous ou avez-vous l'intention de suivre un traitement pour la ménopause ?

Oui Non

- S'il vous arrivait d'être dépendant, quelle solution de prise en charge préféreriez-vous ?

1.....

2.....

3.....

- Combien d'enfants avez-vous à votre charge (y compris enfants majeurs) ?

/-/

Combien poursuivent leurs études /-/

Combien travaillent /-/

Combien sont en recherche d'emploi /-/

Combien sont dans une autre situation /-/

- Vos enfants bénéficient-ils d'aides, même occasionnelles, de leurs grands-parents ou arrière grands parents ?

Non Oui

Si oui : Aide occasionnelle Aide régulière

- L'entrée dans la vie active de vos enfants vous préoccupe-t-elle ?

Beaucoup

Un peu

Pas vraiment
 Pas du tout

Pensez-vous pouvoir aider vos enfants à réussir leur insertion professionnelle ?

Non Oui

Si oui : Comment ?

Troisième partie : **LA TRANSMISSION DES VALEURS**
 POSITIONNEMENT DE L'INTERVIEWE PAR RAPPORT AUX VALEURS DE SES PARENTS
 ET AUX VALEURS DE SES ENFANTS

- Quelles sont, selon vous, les valeurs qui paraissent (ou qui paraissaient) les plus importantes à vos parents ?

1.....
 2.....
 3.....

. Quelles sont celles auxquelles vous vous êtes opposé lorsque vous étiez jeune?

1
 2
 3
 Aucune

. Quelles sont celles auxquelles vous êtes opposé encore aujourd'hui ?

1
 2
 3
 Aucune

- Quelles sont, maintenant, les valeurs auxquelles vous êtes le plus attaché et que vous souhaitez transmettre à vos enfants ?

1.....
 2.....
 3.....
 Aucune.....

- Certaines de ces valeurs ont-elles été influencées par des événements que vous avez vécu (Guerre d'Algérie, Féminisme, mai 68,) ?

.....

- Mai 1968 a-t-il été un événement qui vous a marqué?

Enormément
 Beaucoup
 Un peu
 Pas beaucoup
 Pas du tout

. Vous-même, y avez-vous participé directement (manifestations, grève, etc...) ?

Oui Non

. Y a-t-il des valeurs de 1968 qui vous semblent ne pas avoir survécu à l'évolution de la société française et dont vous regrettez la disparition ou l'atténuation ?

.....

. Y a-t-il des valeurs, qui se rattachent à l'héritage de 1968, que vous souhaiteriez transmettre à vos enfants ?

Oui Non

Si oui : Lesquelles ?

.....

. Y a-t-il des problèmes que pose la jeunesse, en particulier vos enfants, auxquels vous avez du mal à répondre ?

La sexualité	Oui	<input type="checkbox"/>	Non	<input type="checkbox"/>
La violence	Oui	<input type="checkbox"/>	Non	<input type="checkbox"/>
D'autres problèmes	Oui	<input type="checkbox"/>	Non	<input type="checkbox"/>

SIGNALETIQUE

- Age
- Sexe
- Commune et Département
- Type de logement
 - Collectif
 - Individuel
- Statut d'occupation du logement
 - Locataire
 - Propriétaire
- Situation de famille de l'individu
 - Célibataire
 - Marié
 - Remarié
 - Séparé vivant seul
 - Veuf
 - Vivant en couple
- Nombre d'enfants
- Profession actuelle
- Secteur d'activité
 - Administration
 - Entreprise publique

Entreprise privée

- Professions successives
- Age du premier emploi
Nombre d'années sans travail

Avez-vous eu plusieurs professions. Si oui, citez les trois principales.

- 1.
- 2.
- 3.

- Activité du conjoint

Situation professionnelle

Profession

- | | | |
|--------------------|---------------------|--------------------------|
| Secteur d'activité | Administration | <input type="checkbox"/> |
| | Entreprise publique | <input type="checkbox"/> |
| | Entreprise privée | <input type="checkbox"/> |

- Diplôme et niveau de formation de l'individu

- Nombre d'années d'étude

- Tranche de revenu

- Utilisez-vous dans votre vie privée :

- | | | | | |
|--------------------------|-----|--------------------------|-----|--------------------------|
| Un ordinateur domestique | Oui | <input type="checkbox"/> | Non | <input type="checkbox"/> |
| avec multimédia | Oui | <input type="checkbox"/> | Non | <input type="checkbox"/> |
| sans multimédia | Oui | <input type="checkbox"/> | Non | <input type="checkbox"/> |
| Un téléphone portable | Oui | <input type="checkbox"/> | Non | <input type="checkbox"/> |

ANNEXE 2

Quelques références bibliographiques

- Attias-Donfut Claudine, *Génération et âges de la vie*, Paris, PUF, 1991, (Que sais-je n° 2570.)
- Attias-Donfut Claudine, *Sociologie des générations. L'empreinte du temps*, Paris, PUF, 1988, (Le sociologue).
- Berthuit Franck, *Un tour d'horizon des aspirations et des valeurs des français*, Rapport du CRÉDOC, n° 84. Mai 1996
- Dirn Louis, *La société française en tendances*, Paris, PUF, 1998
- Feertchak Hélène, *Les motivations et les valeurs en psychosociologie*, Paris, Nathan, 1996, (Cursus).
- Landier Hubert, "L'entreprise et le travail : où vont les enfants du baby-boom ?", *La revue Tocqueville*, vol. IX, 1987-88, pp 321-340.
- WSA. *La génération des 45-49 ans : du baby-boom au papy-boom*, Les dossiers d'ILC-France, 1996.
- Rocheffort Robert, Poquet Guy, *Le pouvoir et le rôle économique des plus de 50 ans. Etat des lieux, chiffres clefs et enjeux prospectifs*. Paris, ILC-France, 1996.
- Mannheim Karl, *Le problème des générations*, Essais et Recherches, Paris, Nathan, 1990 (Rééd.).
- Riffault Hélène (dir.), *Les valeurs des français*, Paris, PUF, 1994. (Sociologies).
- Schwartz Shalom, "Are there universal aspects in the structure and contents of human values ?", *Journal of social issues*, vol 50, n° 4, 1994, pp 19-45.
- Stoezel Jean, *Les valeurs du temps présent : une enquête européenne*, Paris, PUF, 1983 (Sociologies).